



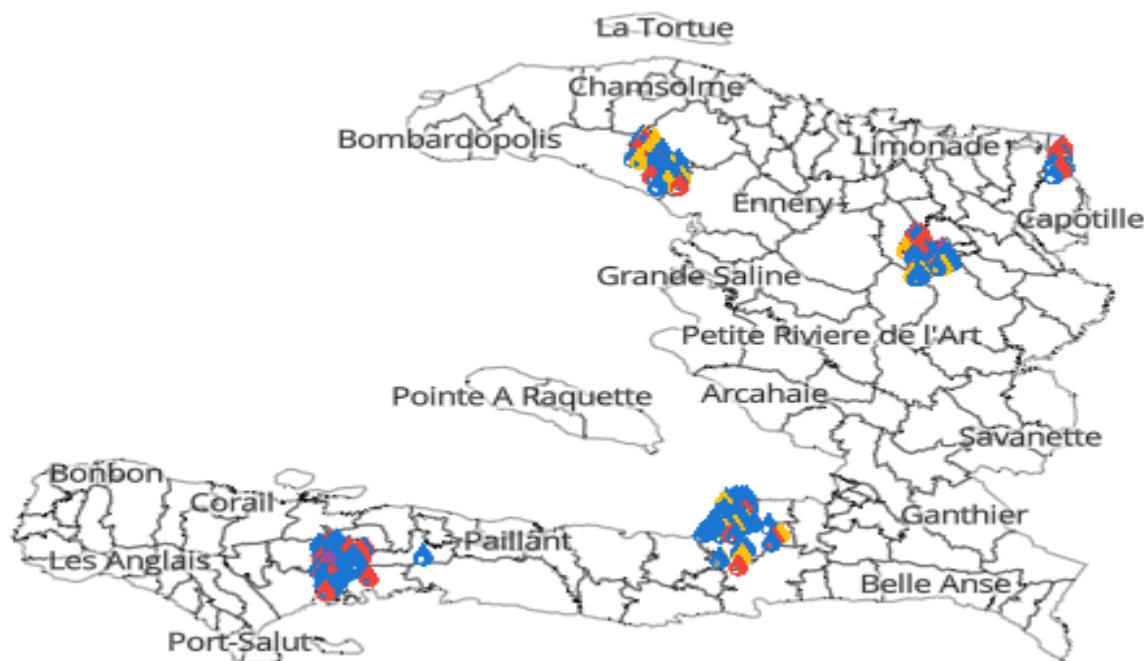
**HANWASH**

Haiti National Water, Sanitation  
and Hygiene Initiative



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI  
**DINEPA**  
Direction Nationale  
de l'Eau Potable  
et de l'Assainissement

## Étude de ligne de base pour évaluer l'accès aux services WASH dans cinq communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier)



### Livrable 3 : Rapport Intermédiaire

### Version Préliminaire

Juillet 2025

Ce rapport est préparé en toute indépendance par la firme Guynemer Développement Group (GDG) à la demande de HANWASH.



Guynemer Développement Groupe (GDG)

✉ : 25, Rue la Sorbonne, Delmas 83

☎ : +509 3843 1525

✉ : [gdgroupe16@gmail.com](mailto:gdgroupe16@gmail.com)

## Table des matières

Sigles, symboles et abréviations .....	7
Liste des tableaux .....	9
Liste des figures .....	12
<b>1. Introduction et présentation de l'étude.....</b>	<b>14</b>
1.1. Brève introduction au rapport.....	14
1.2. Présentation de HANWASH (son historicité, sa mission, sa vision, sa théorie de changement).....	14
1.3. Problématique, contexte et justification de l'étude.....	15
1.4. Objectifs de l'étude .....	16
1.4.1. Objectif général.....	16
1.4.2. Objectifs spécifiques .....	16
1.5. Questions principales et secondaires de l'étude .....	17
1.6. Groupes cibles et portée de l'étude.....	17
1.7. Contenu du rapport.....	18
<b>2. Approche méthodologique de l'étude.....</b>	<b>18</b>
2.1. Matériels et Méthodes.....	18
2.1.1. Éléments d'approche .....	18
2.1.2. Méthodes de collecte des données .....	19
2.1.3. Outils et techniques de collecte de données .....	20
2.2. Collecte des données .....	23
2.2.1. Revue documentaire .....	23
2.2.2. Enquêtes.....	23
2.2.3. Test de la qualité de l'eau dans les ménages .....	25
2.2.4. Observations directes.....	25
2.3. Traitement et analyse des données .....	26
2.4. Assurance qualité des données.....	26
2.5. Considérations éthiques.....	27
2.6. Limitations de l'enquête, contraintes et mesures prises.....	28

<b>3. Présentation des indicateurs à renseigner dans le cadre de l'étude .....</b>	<b>28</b>
3.1. Indicateurs liés au Résultat Intermédiaire 1000 (Pilier 1) : Renforcement de la demande et de la gestion des services WASH dans les communes.....	29
3.2. Indicateurs liés Résultat Intermédiaire 2000 (au Pilier 2) : Amélioration de l'accès des ménages à des services durables, abordables et sûrs en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et de leur utilisation de ces services. ....	30
3.3. Indicateurs liés au Résultat Intermédiaire 3000 (Pilier 3) : Extension de la portée et des ressources grâce à une action collective avec d'autres acteurs nationaux et internationaux. ....	31
<b>4. Résultats et analyse au niveau des points d'eau (désagrégation par commune d'intervention).....</b>	<b>32</b>
4.1. Répartition et analyse des points d'eau enquêtés par types et par structure de gestion.....	32
4.2. Répartition et analyse des points d'eau enquêtés par types et par statut de fonctionnalité .....	33
4.3. Répartition et analyse des points d'eau enquêtés par statut de fonctionnalité et par statut de potabilité.....	34
<b>5. Résultats et analyses sur l'accès aux services EPAH au niveau des ménages .....</b>	<b>35</b>
5.1. Caractéristiques des ménages interrogés .....	35
5.1.1. Distribution géographique des ménages enquêtés .....	35
5.1.2. Distribution des chefs de ménage par genre.....	36
5.1.3. Distribution des chefs de ménage par statut d'employabilité .....	36
5.1.4. Taille moyenne des ménages dans les communes cibles .....	37
5.2. Accès des ménages au service d'eau potable .....	38
5.2.1. Distribution des ménages enquêtés par commune et par types de points d'eau utilisés pour la boisson.....	38
5.2.2. Distribution des ménages par commune et par temps de collecte d'eau .....	41
5.2.3. Analyse sur le genre de la personne qui collecte l'eau pour le ménage .....	42
5.2.4. Analyse sur la disponibilité de l'eau aux principaux points d'eau utilisés par les ménages .....	43
5.2.5. Analyse sur les pratiques et méthodes de conservation et de traitement d'eau au niveau des ménages .....	46
5.2.6. Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'eau potable (en fonction de la classification JMP).....	48

<b>5.2.7. Analyse des pratiques de paiement des ménages pour l'accès au service de l'eau, et des facteurs de blocage au paiement .....</b>	<b>50</b>
<b>5.2.8. Présentation et analyse des résultats des tests de chlore résiduel réalisés au niveau des ménages enquêtés .....</b>	<b>52</b>
<b>5.3. Accès des ménages au service d'assainissement.....</b>	<b>57</b>
<b>5.3.1. Analyse sur l'usage et la possession (non-partagé VS partagé, statut de fonctionnalité) d'une toilette/latrine par les ménages (désagrégation par commune et par zone urbaine VS rurale) .....</b>	<b>57</b>
<b>5.3.2. Distribution (proportion) des ménages enquêtés par commune et par types de toilettes/latrines utilisées (et par zone urbaine VS rurale) .....</b>	<b>58</b>
<b>5.3.3. Analyse sur les pratiques et méthodes de vidange de toilettes/latrines dans les communes d'intervention .....</b>	<b>60</b>
<b>5.3.4. Analyses sur les pratiques des ménages en termes d'assainissement au niveau des communes d'intervention .....</b>	<b>62</b>
<b>5.3.5. Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'assainissement (en fonction de la classification JMP) (Désagrégation par commune d'intervention et par zone urbaine VS rurale) .....</b>	<b>64</b>
<b>5.4. Accès des ménages aux points de lavage des mains et adoption de bonnes pratiques d'hygiène.....</b>	<b>66</b>
<b>5.4.1. Distribution des ménages enquêtés par disponibilité de points de lavage des mains .....</b>	<b>66</b>
<b>5.4.2. Analyse sur la distance des points de lavage des mains par rapport aux toilettes/latrines et sur la disponibilité de l'eau et du savon.....</b>	<b>67</b>
<b>5.4.3. Analyse sur la fréquence de lavage des mains par jour par les ménages .....</b>	<b>70</b>
<b>5.4.4. Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'hygiène (en fonction de la classification JMP) (Désagrégation par commune d'intervention et par zone urbaine VS rurale) .....</b>	<b>73</b>
<b>6. Résultats et analyse sur l'accès aux services EPAH dans les écoles .....</b>	<b>75</b>
<b>6.1. Distribution des écoles enquêtées par commune, par milieu et par types .....</b>	<b>75</b>
<b>6.2. Présentation et analyse des données démographiques des écoles .....</b>	<b>75</b>
<b>6.3. Accès des écoles aux services d'eau potable .....</b>	<b>76</b>
<b>6.3.1. Types de sources/points d'eau utilisés pour la boisson et de la disponibilité de l'eau au moment de l'enquête .....</b>	<b>77</b>
<b>6.3.2. Analyse des pratiques et méthodes de traitement de l'eau utilisées par les écoles .....</b>	<b>78</b>

6.3.3. Présentation et analyse des résultats des tests de chlore résiduel.....	79
6.3.4. Distribution des écoles par niveau d'accès au service d'eau potable .....	80
6.4. Analyse de l'accès des écoles aux services d'assainissement (désagrégation par commune et par zone urbaine VS rurale).....	81
6.4.1. Analyse des types de toilettes utilisés au niveau des écoles enquêtées .....	81
6.4.2. Distribution des écoles enquêtées par niveau d'accès au service d'assainissement.....	82
6.5. Analyse sur la gestion de l'hygiène menstruel dans les écoles .....	83
6.6. Analyse sur l'accès au service d'hygiène dans les écoles (désagrégation par commune et par zone urbaine VS rurale).....	83
6.6.1. Analyse de la disponibilité et de l'accessibilité des points de lavage des mains dans les écoles .....	83
6.6.2. Analyse des méthodes utilisées par les écoles pour la gestion de déchets solides	
84	
6.6.3. Distribution des écoles enquêtées par niveau d'accès au service d'hygiène (en fonction de la classification JMP) .....	84
<b>7. RÉSULTATS ET ANALYSES SUR L'ACCÈS AUX SERVICES EPAH DANS LES ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ .....</b>	<b>86</b>
7.1. Description des établissements de santé enquêtés.....	86
7.2. Analyse de l'accès des établissements de santé aux services d'eau potable.....	90
7.3. Analyse de l'accès des établissements de santé aux services d'assainissement et d'hygiène.....	92
<b>8. Présentation et analyse des résultats provenant des interviews réalisés avec les autorités locales, les directeurs d'OREPA, les opérateurs de SAEP, et les présidents de clubs rotary (désagrégation par commune) .....</b>	<b>96</b>
8.1. Présentation et analyse des résultats provenant des interviews réalisés avec les autorités locales .....	96
8.2. Présentation et analyse des résultats provenant des interviews réalisés avec les directeurs d'OREPAs .....	97
8.3. Présentation et analyse des résultats provenant des interviews réalisés avec les Opérateurs de SAEP.....	98
8.4. Présentation et analyse des résultats provenant des interviews réalisés avec les présidents de Clubs Rotary .....	100

<b>9. Présentation et discussion des valeurs de base et de propositions de cibles sur cinq ans pour les indicateurs de performance d'HANWASH .....</b>	<b>101</b>
<b>10. Présentation du tableau des acteurs EPAH (WASH) identifiés au niveau des cinq communes d'intervention d'HANWASH .....</b>	<b>113</b>
<b>11. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>1</b>
<b>11.1. Conclusion .....</b>	<b>1</b>
<b>11.2. Recommandations .....</b>	<b>1</b>
<b>12. Annexes .....</b>	<b>3</b>
<b>12.1. Annexe 1 : Termes de référence de l'étude .....</b>	<b>8</b>
<b>13. Références bibliographiques .....</b>	<b>9</b>

## Sigles, symboles et abréviations

ACAT	Approche Communautaire pour l'Assainissement Total
AL	Autorités Locales
ASEC	Assemblée de la Section Communale
CAEPA	Comité d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
CASEC	Conseil d'Administration de la Section Communale
CTED	Conservation et Traitement d'Eau à Domicile
DAL	Défécation à l'Air Libre
DINEPA	Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement
EAH	Eau Assainissement et Hygiène - WASH en Anglais
EMMUS	Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services
GDG	Guynemer Développement Groupe
GPS	Global Positioning System
HANWASH	Initiative nationale pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène en Haïti
IDH	Indice de développement humain
IHSI	Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique
MENFP	Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle
MSPP	Ministère de la Santé Publique et de la Population
ODD	Objectifs du Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OREPA	Offices régionaux de l'eau potable et de l'assainissement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat

SDE	Sections d'énumération
TEPAC	Technicien en Eau Potable et en Assainissement pour les Communes
UNICEF	United Nations of International Children's Emergency Fund (en anglais) ou Fonds des Nations unies pour l'enfance
USAID	United States Agency for International Development ou en Français Agence Américaine pour le Développement International
WASH	Eau, assainissement et hygiène

## Liste des tableaux

<b>Tableau 1: Liste des questions de recherche pour l'étude de base HANWASH.....</b>	<b>17</b>
<b>Tableau 2: Liste des départements, communes et sections communales ciblées par l'enquête.....</b>	<b>17</b>
<b>Tableau 3: Structure des questionnaires d'enquête.....</b>	<b>20</b>
<b>Tableau 4: Échantillon des enquêtes ménages .....</b>	<b>21</b>
<b>Tableau 5; Échantillon d'enquêtes en fonction des composantes.....</b>	<b>22</b>
<b>Tableau 6: Échantillon d'enquêtes en fonction des composantes.....</b>	<b>27</b>
<b>Tableau 7: Limites et difficultés de l'enquête et mesures prises.....</b>	<b>28</b>
<b>Tableau 8: Distribution des Points d'eau dans les communes par types .....</b>	<b>32</b>
<b>Tableau 9: Accès aux toilettes dans les ménages.....</b>	<b>33</b>
<b>Tableau 10: Distribution des Point d'eau dans les communes par statut de fonctionnalité</b>	<b>33</b>
<b>Tableau 11: Distribution des Point d'eau dans les communes par statut de Potabilité .....</b>	<b>34</b>
<b>Tableau 12; Répartition géographique des ménages par commune et par milieu de résidence.....</b>	<b>35</b>
<b>Tableau 13: Taille moyenne des ménages selon la commune d'appartenance, leur sexe et leur groupe d'âge .....</b>	<b>38</b>
<b>Tableau 14: Répartition des ménages par commune, par milieu de résidence et par type de points d'eau utilisés pour la boisson .....</b>	<b>39</b>
<b>Tableau 15:Répartition des ménages par commune, par milieu de résidence et par temps de collecte d'eau.....</b>	<b>41</b>
<b>Tableau 16: Répartition des méthodes de conservation de l'eau potable selon le milieu de résidence.....</b>	<b>47</b>
<b>Tableau 17: Répartition des ménages selon qu'ils paient un tarif ou des frais d'utilisation de l'eau .....</b>	<b>50</b>
<b>Tableau 18: Critères d'appréciation du niveau de chlore résiduel .....</b>	<b>52</b>
<b>Tableau 19: Analyse des résultats des tests de chlore résiduel réalisés au niveau des ménages enquêtés par commune et par milieu de résidence .....</b>	<b>53</b>

<b>Tableau 20: Répartition des ménages utilisateurs de toilettes par commune et par milieu de résidence.....</b>	<b>57</b>
<b>Tableau 21: Répartition des ménages enquêtés par commune et par types de toilettes/latrines utilisées .....</b>	<b>59</b>
<b>Tableau 22: Répartition des ménages selon leur connaissance des solutions en cas de toilettes .....</b>	<b>61</b>
<b>Tableau 23: Répartition des ménages selon les moyens d'élimination des excréments des jeunes enfants par commune et par milieu de résidence.....</b>	<b>63</b>
<b>Tableau 24: Analyse sur la distance des points de lavage des mains par rapport aux toilettes/latrines et sur la disponibilité de l'eau et du savon.....</b>	<b>67</b>
<b>Tableau 25 :Répartition des ménages enquêtés par disponibilité de l'eau dans les points de lavage des mains par commune et par milieu de résidence .....</b>	<b>68</b>
<b>Tableau 26: Analyse sur la fréquence de lavage des mains par jour par les ménages .....</b>	<b>71</b>
<b>Tableau 27: Distribution des écoles enquêtées par commune, par Milieu et par types .....</b>	<b>75</b>
<b>Tableau 28: Présentation et analyse des données démographiques des écoles.....</b>	<b>75</b>
<b>Tableau 29: Accès des écoles aux services d'eau potable .....</b>	<b>76</b>
<b>Tableau 30: Types de sources/points d'eau utilisés pour la boisson et de la disponibilité de l'eau au moment de l'enquête .....</b>	<b>77</b>
<b>Tableau 31; Analyse des pratiques et méthodes de traitement de l'eau utilisées par les écoles .....</b>	<b>78</b>
<b>Tableau 32: Présentation et analyse des résultats des tests de chlore résiduel .....</b>	<b>79</b>
<b>Tableau 33: Distribution des écoles par niveau d'accès au service d'eau potable.....</b>	<b>80</b>
<b>Tableau 34; Analyse des types de toilettes utilisés au niveau des écoles enquêtées .....</b>	<b>81</b>
<b>Tableau 35: Types de latrines .....</b>	<b>81</b>
<b>Tableau 36: Distribution des écoles enquêtées par niveau d'accès au service d'assainissement .....</b>	<b>82</b>
<b>Tableau 37: Analyse sur la gestion de l'hygiène menstruel dans les écoles .....</b>	<b>83</b>
<b>Tableau 38: Analyse de la disponibilité et de l'accessibilité des points de lavage des mains dans les écoles .....</b>	<b>83</b>

<b>Tableau 39: Distribution des écoles enquêtées par niveau d'accès au service d'hygiène (en fonction de la classification JMP).....</b>	<b>84</b>
<b>Tableau 40: Distribution des centres de santé enquêtées par commune .....</b>	<b>86</b>
<b>Tableau 41: Type d'établissements de santé .....</b>	<b>87</b>
<b>Tableau 42: Population totale dans la zone de couverture de chacun des établissements de santé.....</b>	<b>88</b>
<b>Tableau 43; Nombre de staff travaillant dans les établissements de santé.....</b>	<b>89</b>
<b>Tableau 44: Analyse de la disponibilité et de l'accessibilité de l'eau potable au niveau des établissements de santé enquêtés .....</b>	<b>90</b>
<b>Tableau 45; Distribution des établissements de santé par niveau d'accès au service d'eau potable (en fonction de la classification JMP).....</b>	<b>91</b>
<b>Tableau 46: Accès des établissements de santé aux services d'assainissement et d'hygiène</b>	<b>92</b>
<b>Tableau 47: Méthodes de gestion des déchets médicaux .....</b>	<b>93</b>
<b>Tableau 48: Distribution des établissements de santé enquêtés par niveau d'accès au service d'assainissement (en fonction de la classification JMP) .....</b>	<b>94</b>
<b>Tableau 49; Distribution des établissements de santé enquêtés par niveau d'accès au service d'hygiène (en fonction de la classification JMP) .....</b>	<b>95</b>

## Liste des figures

<b>Figure 1: Carte des sections d'énumération (SDE) .....</b>	<b>24</b>
<b>Figure 2; Répartition géographique des ménages par commune.....</b>	<b>35</b>
<b>Figure 3 : Répartition des chefs de ménage par commune et par sexe .....</b>	<b>36</b>
<b>Figure 4: Répartition des chefs de ménages selon leur commune d'appartenance et leur sexe .....</b>	<b>37</b>
<b>Figure 5: Analyse sur le genre de la personne qui collecte l'eau pour le ménage .....</b>	<b>43</b>
<b>Figure 6: Répartition de la disponibilité de l'eau au cours de la semaine écoulée précédent l'enquête.....</b>	<b>44</b>
<b>Figure 7: Répartition de la disponibilité de l'eau au cours de la semaine écoulée précédent l'enquête.....</b>	<b>44</b>
<b>Figure 8: Répartition du nombre moyen d'heures d'approvisionnement en eau par jour .</b>	<b>45</b>
<b>Figure 9: Répartition des raisons du non-accès à une quantité suffisante d'eau potable ....</b>	<b>46</b>
<b>Figure 10: Répartition des ménages selon qu'ils pratiquent une méthode de traitement de l'eau pour la rendre plus sûre.....</b>	<b>48</b>
<b>Figure 11: Échelle des ODD relative aux services d'approvisionnement en eau de boisson</b>	<b>49</b>
<b>Figure 12: Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'eau potable (en fonction de la classification JMP) par commune et par milieu de résidence .....</b>	<b>50</b>
<b>Figure 13: Répartition des ménages selon la fréquence de paiement du tarif ou des frais d'utilisation de l'eau .....</b>	<b>52</b>
<b>Figure 14: Répartition des ménages selon les pratiques et méthodes de vidange de toilettes/latrines dans les communes d'intervention .....</b>	<b>61</b>
<b>Figure 15: Répartition des ménages selon leur connaissance des solutions en cas de toilettes pleines.....</b>	<b>61</b>
<b>Figure 16: Échelle des ODD relative aux services d'assainissement.....</b>	<b>64</b>
<b>Figure 17: Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'assainissement .....</b>	<b>65</b>
<b>Figure 18: Répartition des ménages enquêtés par disponibilité de points de lavage des mains par commune et par milieu de résidence .....</b>	<b>66</b>

<b>Figure 19: Répartition des ménages enquêtés par types de matériels utilisés pour le lavage des mains par commune et par milieu de résidence .....</b>	<b>69</b>
<b>Figure 20: Échelle des ODD relative aux services d'hygiène.....</b>	<b>73</b>
<b>Figure 21:Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'hygiène .....</b>	<b>74</b>
<b>Figure 22: dd .....</b>	<b>79</b>
<b>Figure 23; dd .....</b>	<b>80</b>
<b>Figure 24:Niveau d'accès en référence classement JMP .....</b>	<b>82</b>
<b>Figure 25: méthodes utilisées par les écoles pour la gestion de déchets solides .....</b>	<b>84</b>
<b>Figure 26: Distribution des centres de santé par milieu.....</b>	<b>86</b>
<b>Figure 27: Mode de propriété (privé/ public/autres) .....</b>	<b>88</b>
<b>Figure 28: Existence d'un budget pour couvrir les dépenses EPAH.....</b>	<b>90</b>
<b>Figure 29: Resultat test chlore residuel .....</b>	<b>92</b>
<b>Figure 30: Types de toilettes .....</b>	<b>93</b>

## **1. Introduction et présentation de l'étude**

### **1.1. Brève introduction au rapport**

Cette étude constitue l'enquête ligne de base pour évaluer l'accès aux services "Eau, Assainissement et Hygiène" (WASH) dans cinq communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier) en Haïti.

Elle est commanditée par HANWASH qui est l'Initiative Nationale pour l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène en Haïti. L'étude est réalisée la firme Guynemer Développement Groupe (GDG) qui est un bureau d'études, de conseils, d'appui technique et de formation haïtien très engagé dans le développement d'Haïti.

Cette étude, par son caractère participatif et inclusif fait intervenir de nombreux acteurs de l'écosystème EPAH en Haïti dont les ménages, les comités points d'eau et leaders communautaires, les responsables d'établissements de santé et d'établissements scolaires, les Opérateurs de SAEP, les CASEC, les maires, les Directeurs d'OREPAs, et autres acteurs EPAH au niveau municipal.

Ce rapport présente donc la situation en matière d'accès à l'eau potable, assainissement et hygiène dans les ménages, écoles, établissement de santé et communautés dans 5 communes d'intervention de HANWASH précitées.

### **1.2. Présentation de HANWASH (son historicité, sa mission, sa vision, sa théorie de changement)**

HANWASH, l'Initiative Nationale pour l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène en Haïti, est un programme national établi grâce à la collaboration entre le district 7020 du Rotary International et la Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA). S'appuyant sur le modèle de mise en œuvre WASH développé par l'organisation non-gouvernementale Haiti Outreach, HANWASH sert de plateforme pour rassembler les partenaires locaux et internationaux. Cette collaboration vise à faciliter le transfert de connaissances et de compétences tout en donnant aux communautés locales et aux dirigeants les moyens de gérer efficacement les infrastructures WASH.

L'objectif de HANWASH est "Une augmentation de l'accès à des services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène (WASH) sûrs, durables et abordables en Haïti ". En collaboration avec divers partenaires, les investissements de HANWASH sont réalisés conformément aux politiques nationales, aux bonnes pratiques internationales dans le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, ainsi qu'à un ensemble de valeurs fondamentales fondées sur le leadership local et les principes commerciaux. Grâce à une combinaison de planification stratégique, d'engagement communautaire total et d'interventions ciblées, HANWASH vise à garantir que chaque individu dans ses communes d'intervention a accès à de l'eau potable et à des

installations sanitaires adéquates, promouvant ainsi la santé publique, la durabilité de l'environnement et le bien-être général.

HANWASH, Inc. est une organisation à but non lucratif enregistrée en Floride et qualifiée d'organisme public de bienfaisance en vertu de l'article 501(c)(3) de l'Internal Revenue Code (IRC) des États-Unis, dont le numéro d'identification fiscale est 84-4393469, et dont les bureaux sont situés à 8200 Seminole Boulevard, Seminole, Floride 33772.

### **1.3. Problématique, contexte et justification de l'étude**

Haïti accuse un indice de développement humain de 0,535 et se classe en 163e position sur 191 pays en 2022. Selon le dernier rapport de l'Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS VI, 2017) commanditée par le Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP), les taux d'accès à une source d'eau de boisson améliorée sont de 95% en milieu urbain en 2017 contre 75% en 2012 et 60% en milieu rural en 2017 contre 47% en 2012 avec une moyenne de 73% pour l'ensemble du pays en 2017 contre 62% en 2012 (Sources : les données de 2012 proviennent de l'EMMUS V et celles de 2017 proviennent de l'EMMUS VI).

Cependant, lorsqu'on ajoute à la couverture du service les nouveaux indicateurs de « service élémentaire » (source améliorée à moins de 30 minutes aller-retour et temps d'attente compris) le taux d'accès diminue et lorsqu'on considère le niveau de service « géré en toute sécurité » (source d'eau améliorée, située sur site (dans le logement) et eau libre de contamination fécale et de contaminants prioritaires), Haïti ne peut pas renseigner de taux d'accès à ce niveau de service. En effet, 30% des ménages passent au moins 30 minutes de trajet pour atteindre une source d'eau améliorée (Source : EMMUS VI).

En ce qui a trait à l'assainissement, la situation est encore alarmante bien qu'une amélioration significative ait été enregistrée durant les 6 dernières années. En effet, le taux d'accès à des infrastructures sanitaires améliorées non partagées est de 33% pour l'ensemble du pays en 2017, soit 43% en milieu urbain contre 31% en 2012 et 23% en milieu rural en 2017 contre 16% en 2012 (Source : EMMUS VI). La défécation à l'air libre (DAL) reste donc une pratique courante pour une grande majorité de la population, notamment en milieu rural.

Concernant les pratiques d'hygiène, bien que 82% des ménages enquêtés lors de l'EMMUS VI avaient un « endroit » ou un « équipement » où se laver les mains, seulement 25 % d'entre eux disposaient d'eau, de savon ou de détergents sur place (Source : EMMUS VI).

C'est dans ce contexte que grâce à une combinaison de planification stratégique, d'engagement communautaire total et d'interventions cibles, HANWASH vise à garantir que chaque individu dans ses communes d'intervention a accès à de l'eau potable et à des installations sanitaires adéquates, promouvant ainsi la santé publique, la durabilité de l'environnement et le bien-être général. Les actions planifiées par HANWASH en ce sens font partie des multiples initiatives qui visent à augmenter le taux d'accès de la population, notamment les populations rurales pauvres, à l'eau, l'assainissement et l'hygiène.

Comme pour tout programme, à la phase de démarrage il est nécessaire qu'une ligne de base soit établie à partir des informations rendues disponibles par les participants et les autres parties prenantes pour connaître la situation de départ. L'établissement de la ligne de base doit déterminer quantitativement et qualitativement la situation de base en relation avec les axes et principaux indicateurs du programme selon le plan de suivi et d'évaluation établi. Elle doit établir le niveau de base des indicateurs clés du programme et constituer une ligne de départ pour mesurer la performance et le changement apporté. Les résultats de l'enquête sont passibles d'utilisation dans le plaidoyer, le raffinement de stratégies et approches visant à maximiser l'impact de l'action tout en réduisant les effets négatifs.

C'est dans ce cadre que HANWASH sollicite la réalisation de cette étude de la ligne de base WASH pour son Programme WASH qui intervient dans cinq communes : Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier.

## **1.4. Objectifs de l'étude**

### **1.4.1. Objectif général**

Cette étude de ligne de base est réalisée pour mesurer les conditions actuelles des services eau potable, d'assainissement et d'hygiène dans les cinq (5) communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier), et fournir un point de départ pour mesurer les résultats et la performance des investissements réalisés dans le cadre de l'initiative HANWASH.

### **1.4.2. Objectifs spécifiques**

De manière spécifique, cette étude vise à :

- 1) Réaliser un inventaire et une inspection de toutes les infrastructures d'eau potable existants dans les communes d'intervention de HANWASH (à l'exclusion de Léogâne) pour mettre à jour les plans d'action communaux respectifs et estimer la proportion de la population dans chaque commune cible ayant au moins un accès de base au service d'eau potable.
- 2) Établir une valeur de référence pour les indicateurs de performance de l'initiative HANWASH.
- 3) Identifier les connaissances, les attitudes et les pratiques en lien avec l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) parmi les ménages, les écoles et établissement de santé des communes d'intervention, ainsi que les obstacles à l'adoption de pratiques saines.
- 4) Analyser les données de base et fournir des recommandations pour la fixation des cibles de performance pour les indicateurs de l'initiative HANWASH.
- 5) Identifier et documenter dans une base de données les acteurs WASH les plus pertinents (agences gouvernementales, ONG, entreprises du secteur privé, organisations

communautaires, agences internationales) qui mettent actuellement en œuvre des projets WASH dans les communes d'intervention de HANWASH.

### 1.5. Questions principales et secondaires de l'étude

Les principales questions de l'étude sont :

**Tableau 1: Liste des questions de recherche pour l'étude de base HANWASH**

<b>Pilier 1000 : "Renforcement de la demande et de la gestion des services WASH dans les communes d'intervention".</b>	
Questions Principales	Questions secondaires
Quels sont les principaux facteurs influençant la demande de services WASH dans les communes d'intervention de HANWASH ?  Quelle est la performance des structures et des pratiques de gestion actuellement en place pour les services WASH ?	Quelles sont les structures de gestion en place pour les services WASH ?  Dans quelle mesure les fournisseurs de services WASH sont-ils transparents et redevables envers les clients ?  Quels sont les principaux obstacles à la performance des fournisseurs de services WASH dans les communes cibles ?
<b>Pilier 2000 : "Amélioration de l'accès des ménages à des services durables, abordables et sûrs en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et de leur utilisation de ces services".</b>	
Quel est l'état des systèmes d'eau, des points d'eau, des installations sanitaires et d'hygiène existants dans les communes cibles en termes de fourniture de services ?	Quel est le pourcentage de ménages dans les communes cibles qui ont accès au moins à des services de base en matière d'eau potable ? Quel est le pourcentage de ménages dans les communes cibles qui ont accès au moins aux services d'assainissement de base ?
<b>Pilier 3000 : "Extension de la portée des interventions et des ressources investies grâce à une action collective avec d'autres acteurs nationaux et internationaux".</b>	
Quels sont les mécanismes financiers en place pour financer les services WASH dans les communes d'intervention de HANWASH ?  Quels sont les autres acteurs nationaux et internationaux impliqués dans les initiatives WASH dans les communes d'intervention de HANWASH ?	

### 1.6. Groupes cibles et portée de l'étude

L'enquête a été réalisée dans 5 communes réparties sur 5 départements géographiques d'Haïti. Ces 5 communes sont les communes d'intervention de HANWASH.

**Tableau 2: Liste des départements, communes et sections communales ciblées par l'étude de ligne de base**

Départements	Communes	Sections communales
Ouest	Léogane	1re Section Dessources, 2e Section Petite Rivière, 3e Section Grande Rivière, 4e Section Fond de Boudin, 5e Section Palmiste à Vin, 6e Section Orangers, 7e Section Parques, 8e Section Beauséjour, 9e Section Citronniers, 10e Section Fond d'Oie, 11e Section Gros Morne, 12e Section Cormiers et 13e Section Petit Harpon
Sud	Cavaillon	1re Section Boileau, 2e Section Martineau, 3e Section Gros Marin, 4e Section Mare Henri, 5e Section Laroque
Nord	Pignon	1re Section Savannette, 2e Section la Belle Mère
Nord'Est	Ferrier	1re Section Bas Maribahoux
Artibonite	Terre Neuve	1re Section Doland, 2e Section Bois Neuf, 3e Section Lagon

## 1.7. Contenu du rapport

Le présent rapport d'étude de ligne de base se structure en cinq chapitres. Le premier chapitre traite de l'introduction du rapport. Le deuxième chapitre présente la méthodologie utilisée dans le cadre de l'étude. Le troisième chapitre, pour sa part, présente la liste des indicateurs à renseigner dans l'étude.

Le quatrième chapitre présente les résultats et analyse au niveau des points d'eau enquêtés, le cinquième chapitre présente les résultats et analyses sur l'accès aux services EPAH au niveau des ménages, le sixième traite des résultats et analyse sur l'accès aux services EPAH dans les écoles et le septième chapitre présente les résultats et analyses sur l'accès aux services EPAH dans les établissements de santé.

Le huitième chapitre présente et analyse les résultats provenant des interviews réalisés avec les autorités locales, les directeurs d'OREPAs, les Opérateurs de SAEP, et les Présidents de Clubs Rotary. Le neuvième chapitre présente et discute les valeurs de base des indicateurs d'HANWASH et les propositions de cibles de performance sur cinq ans.

L'avant dernier chapitre traite des acteurs EPAH (WASH) identifiés au niveau des cinq communes d'intervention d'HANWASH. Enfin le dernier chapitre présente les conclusions et recommandations de l'étude.

## 2. Approche méthodologique de l'étude

### 2.1. Matériels et Méthodes

#### 2.1.1. Éléments d'approche

Cette étude s'est reposée sur une approche mixte, c'est-à-dire une combinaison de méthodes quantitatives (données primaires collectées sur le terrain à travers des enquêtes auprès des

ménages, des points d'eau, des établissements scolaires et des établissements de santé enquêtes) et qualitatives (données auprès d'informateurs clés à travers des interviews semi-structurés). De plus, nous avons utilisé la méthode de revue documentaire. Ces méthodes ont été appliquées en parallèle, et les informations recueillies permettent d'enrichir l'analyse et de procéder à des vérifications croisées, donc de s'assurer de la cohérence des informations.

De plus l'étude a adopté une Approche Participative, par l'implication de tous les acteurs (HANWASH, DINEPA, MSPP, MENFP, TEPAC, membres des comités de l'eau -CAEPA, CPE Autorités Locales dont mairies et CASEC, dirigeants communautaires,), les organisations communautaires, etc...) dans tout le processus de collecte des informations et d'élaboration du rapport de l'enquête.

### **2.1.2. Méthodes de collecte des données**

Trois méthodes de collecte des données ont été adoptées dans le cadre de cette étude :

#### **1) La revue documentaire**

La revue documentaire a pris en compte les documents clés dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH). Une partie de la revue documentaire a consisté à identifier les données régulières, fiables / de qualité qui permettent d'expliquer les informations collectées sur le terrain.

En fait, la recherche documentaire a permis de prendre en compte les considérations générales dans le cas d'étude spécifique d'Haïti. De plus, elle a permis de recueillir des données secondaires issues des études antérieures pertinentes en rapport avec l'objet de notre étude et celles-ci ont servi également à alimenter les analyses de l'étude et notamment en ce qui concerne la triangulation des données.

#### **2) Les Enquêtes**

Par rapport aux objectifs spécifiques ciblés on a défini un total de six (6) types d'enquêtes pour l'étude :

- 1) Entretien avec les informateurs clés :** Entretiens semi-structurés avec des informateurs clés tels que : les représentants de la DINEPA (OREPA, TEPAC, etc.), les autorités locales (mairies, ASECs, CASECs), et autres acteurs du secteur WASH au niveau communal, en vue de faire l'inventaire des acteurs du secteur WASH.
- 2) Enquête au niveau des ménages en termes d'accès et d'utilisation des installations d'assainissement, de lavage des mains et d'eau potable (et son stockage) et des pratiques d'hygiène** (Enquête avec le chef de Chef de ménage et test de la qualité de l'eau auprès des ménages enquêtés);
- 3) Enquête dans les écoles :** Observations des infrastructures en eau de l'école et entretien avec les responsables des écoles ciblées ;

- 4) **Enquête dans les établissements de santé** en termes de présence, d'état, de fonctionnalité, de qualité, d'utilisation et de gestion des installations d'assainissement, d'hygiène et d'eau potable dans les institutions sanitaires ;
- 5) **Enquête pour les points d'eau et les systèmes d'eau** (Observation et Entretien avec les responsables de l'approvisionnement en eau et réalisation de test de potabilité de l'eau (test E.Coli))

## 6) Les observations directes sur le terrain

Des visites de terrain ont aussi été réalisées afin de saisir directement sur le terrain les situations pratiques de l'accès à l'eau potable, assainissement et hygiène dans les localités, sections communales et communes ciblées par la ligne de base., etc...

## 7) Le Test de la qualité de l'eau

Au niveau des ménages, des tests de chlore résiduel ont été réalisés pour tous les ménages enquêtés. Les tests de qualité de l'eau visent à estimer les conditions de qualité de l'eau utilisée par les ménages notamment le chlore résiduel au point de consommation.

Au niveau de tous les points d'eau dans les 5 communes, le test E. coli (EC) a été effectué à l'aide du kit Aquagenx. Le kit Aquagenx CBT EC + TC NPP pour détecter la présence ou l'absence d'e coli dans l'eau du point d'accès à l'eau.

### 2.1.3. Outils et techniques de collecte de données

#### A) Les questionnaires d'enquête

L'enquête comprend plusieurs questionnaires conçus pour répondre aux objectifs définis dans le cadre de cette ligne de base. Il s'agit donc d'avoir un outil spécifique pour chaque enquête tel qu'indiqué à la section population cible.

Chaque questionnaire est divisé en plusieurs modules correspondant à une méthode de collecte de données spécifique (entretien, observation, etc..).

L'ensemble complet de questionnaires d'enquête est en annexe à ce rapport mais les modules sont définis au niveau du tableau ci-dessous.

**Tableau 3: Structure des questionnaires d'enquête**

Questionnaire	Contenu	Temps de collecte estimé (moyenne)
<b>Enquête avec les informateurs clés</b>	Observation de la commune et Entretien avec les informateurs clés de la commune (Maire, Directeur OREPA, ASEC, CASEC, Opérateur Professionnel des SAEPs))	30 Minutes

Questionnaire	Contenu	Temps de collecte estimé (moyenne)
<b>Enquête auprès des ménages</b>	Informations sur le ménage, Revenu, Santé et hygiène domestique, Normes sociales du ménage et accès à l'eau  Observation afférente à l'assainissement et l'hygiène domestique	45 - 60 Minutes
<b>Enquête Ecole</b>	Informations générales sur l'Ecole, Entretien avec l'administrateur de l'école, Observation des installations d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène	60 – 120 Minutes
<b>Enquête Etablissement de santé</b>	Informations sur l'établissement de santé, Entretien avec un informateur clé et Observation des installations d'accès à l'eau, l'assainissement et l'hygiène	45 - 60 Minutes
<b>Enquête Point d'eau</b>	Observation, Entretien avec les responsables du Comité Point d'Eau, le cas échéant, Informations sur la source d'eau et réalisation de test de potabilité.	30 Minutes
<b>Enquête pour l'inventaire des acteurs WASH</b>	Entretien avec les informateurs clés de la commune (Maire, ASEC, CASEC, OREPA, CAEPA) pour l'inventaire des acteurs WASH.	30 Minutes

### B) Sélection de l'échantillon de ménages à enquêter

L'échantillon final des ménages à enquêter dans le cadre de cette ligne de base est de 1,725. Le tableau suivant présente l'échantillon des enquêtes ménages.

Tableau 4: Échantillon des enquêtes ménages

Commune	Population totale	Nbre de ménages	Racine carré nbre de ménages	Pi	Échantillon recalculé	Nbre de SDE recalculé
Ferrier	14 642	3 457	59	0,11	182	13
Terre Neuve	31 252	6 885	83	0,15	256	18
Cavaillon	48 687	11 371	107	0,19	330	22
Léogâne	199 813	46 439	215	0,39	666	45
Pignon	43 263	8 895	94	0,17	292	20
<b>Total</b>	<b>337 657</b>	<b>77 047</b>	<b>558</b>	<b>1</b>	<b>1 725</b>	<b>118</b>

### C) Taille de l'échantillon envisagée pour les autres composantes

Le tableau suivant présente une synthèse de la répartition de l'échantillon d'enquête par composante :

**Tableau 5; Échantillon d'enquêtes en fonction des composantes**

Composante /Types d'enquêtes	Univers	Échantillon	Commentaires
<b>Enquête Informateurs clés</b>	29	29	5 communes et 24 sections communales (Mairies, CASEC)
<b>Enquête Point d'eau</b>	Tous les points d'eau dans les sections communales ciblées	N/A	C'est un inventaire des points d'eau identifiés dans les cinq communes d'intervention
<b>Enquête dans les écoles</b>	Toutes les écoles dans les sections communales ciblées	Toutes les écoles dans les sections communales ciblées	Au moment de l'enquête certaines école étaient fermées et certains responsables d'autres école ne donnant pas leur consentement. Soit un total de 24 écoles visitées par les enquêteurs qui n'ont pas participées à l'enquête.
<b>Enquêtes dans les établissements de santé</b>	Tous les établissements de santé dans les sections communales ciblées	Tous les établissements de santé dans les sections communales ciblées	Certains responsables d'établissements de santé ne voulaient pas participer à l'enquête. 5 établissements de santé n'ont pas donné leur consentement
<b>Enquête pour l'inventaire des acteurs WASH</b>	Toutes les communes et sections communales	Tous les acteurs	5 communes et 24 sections communales. Informateurs clés : Maires, CASEC, OREPA, CAEPA.

#### **D) Test de la qualité de l'eau**

Au niveau des ménages, des tests de chlore résiduel sont réalisés pour tous les ménages enquêtés. Les tests de qualité de l'eau visent à estimer les conditions de qualité de l'eau dans les systèmes et points d'approvisionnements en eau utilisée par les ménages notamment le chlore résiduel libre au point de consommation

Au niveau de tous les points d'eau dans les 5 communes, le test E. coli (EC) a été effectué à l'aide du kit Aquagenx. Le kit Aquagenx CBT EC + TC NPP pour détecter la présence ou l'absence d'e.coli dans l'eau du point d'accès à l'eau.

Les tests de potabilité de l'eau ont été réalisés au niveau des établissements scolaires et au niveau des établissements sanitaires dans les communes de l'étude.

## 2.2. Collecte des données

### 2.2.1. Revue documentaire

La revue documentaire a pris en compte les documents en lien avec l'objet de l'étude tels que les enquêtes déjà effectuées dans le pays dans le domaine de l'EPAH. Les principaux documents suivants ont été consultés :

- 1) Plan Stratégique Sectoriel Eau Potable et Assainissement d'Haïti ;
- 2) Document d'orientation stratégique pour l'assainissement en Haïti ;
- 3) Plan Stratégique Intersectoriel de Promotion de l'Hygiène
- 1) Plan stratégique de développement d'Haïti (PSDH)

### 2.2.2. Enquêtes

#### A) Réalisation de l'enquête ménage

La collecte des données d'enquêtes a été assurée par 36 enquêteurs et 9 superviseurs. Il y a eu un superviseur pour chaque équipe de 4 enquêteurs. Ceux-ci sont répartis dans les communes et sections communales ciblées par l'enquête. (Voir plus de détail dans l'Annexe 4 plan de déploiement). La collecte des données a été réalisée du 13 au 31 janvier 2025 pendant un total 11 jours (11 jours dans la région Sud, soit du 13 au 24 janvier et 11 jours dans la région Nord soit du 20 janvier au 31 janvier), dont un jour de repos le dimanche. Et lors de la phase de traitement et analyse de donnée, un retour de terrain a été effectué sur la période du 18 juin au 06 juillet 2025 pour compléter et corrigé certaines données collectées dans le premier moment de collecte de données au niveau des institutions scolaire et de santé.

Deux coordonnateurs de collecte des données indépendants, muni d'un véhicule chargé de suivre la collecte des données dans tous les 5 départements ciblés par l'enquête, appuyer à la résolution des problèmes et procéder aux ajustements éventuels.

Préalablement au déploiement des enquêteurs et superviseurs sur le terrain, une formation a été réalisée au profit de ces derniers sur les notions de base en eau potable, assainissement et hygiène, les techniques d'enquête, l'administration des questionnaires, les tests de la qualité de l'eau, etc. (Voir plus de détail dans l'Annexe 2: Manuel de formation ainsi que les fichiers PowerPoint de présentation des modules de formation, et l'Annexe 3 Agenda de la formation.

Les données sont saisies directement sur le terrain, car la collecte est effectuée à partir d'une application fonctionnant sur Android : mWater. Toutes les variables ont été libellées et ont eu des codes. Les enquêteurs étaient munis de tablettes électroniques pour la collecte des données.

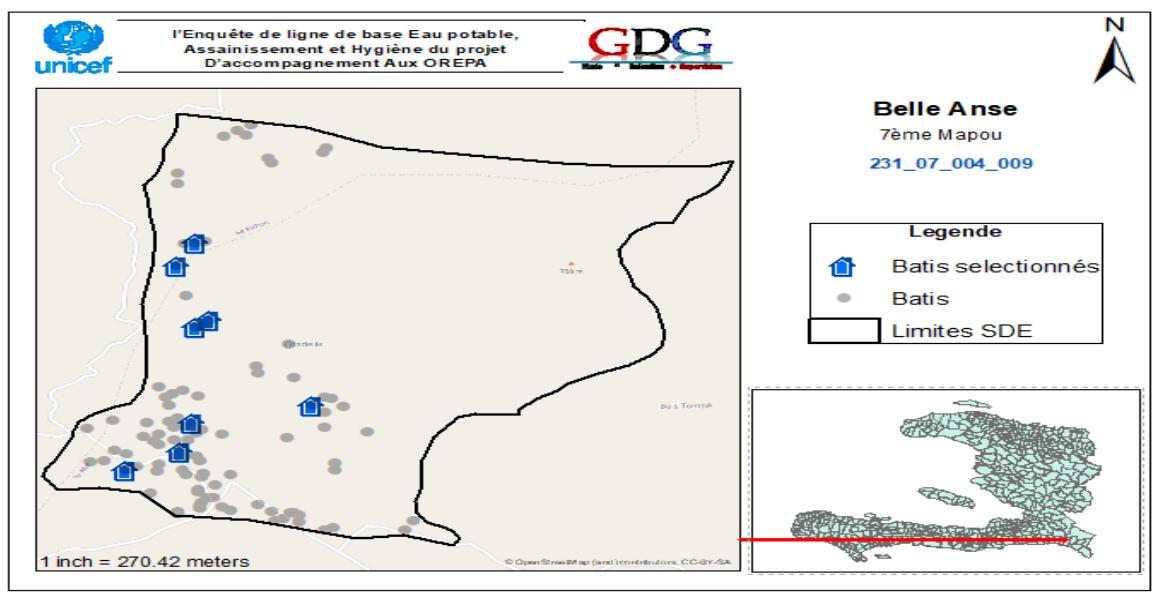
#### B) Outils et Méthode de sélection des ménages

GDG a mis à la disposition des équipes des outils et applications cartographiques pour faciliter le déploiement, le repérage et la sélection des ménages cibles avec précision.

### i. La carte SDE en format pdf

Le croquis ci-contre est la carte SDE. Il fournit des détails sur chaque SDE sélectionnée, tels que le code, l'ensemble des bâti, les bâti sélectionnés ou l'échantillon, la limite de la SDE et la localisation.

**Figure 1: Carte des sections d'énumération (SDE)**



### ii. L'application locus pro et les fichiers kml

L'application locus pro est une application de navigation, elle a permis aux équipes d'aller exactement dans la SDE ou le bâti sélectionné. Pour ce, il suffira d'importer les fichiers kml des SDE ou des bâti dans l'application.

### iii. Sélection des ménages

Une fois que l'équipe est dirigée vers la SDE avec l'aide de l'application, le superviseur vérifie qu'il est bel et bien à l'intérieur de la SDE. À ce moment, le superviseur distribue les coordonnées GPS des bâti sélectionnés aux membres de son équipe. Si le bâti est une maison de résidence, l'enquêteur choisit un ménage ayant un membre qui est disponible et est apte à participer à l'entrevue.

Après la lecture de note de consentement, si le répondant est consentant, l'enquêteur administre le questionnaire en vertu des consignes et standards enseignés lors de la formation du personnel de collecte. En revanche, si le bâti n'est pas une structure d'habitation (école, édifice publique, maison

de commerce, église...), l'enquêteur sélectionne la maison qui se trouve juste après en suivant la direction vers la droite.

### **C) Procédures d'interview**

Des visites de planification par les responsables de l'étude ont été réalisées au début du processus de collecte de données en vue d'assurer une bonne mise en œuvre des procédures de l'enquête définies en informant les leaders locaux de la tenue de l'enquête.

Sur le terrain, la procédure décrite comprend trois points essentiellement :

1. Consentement éclairé pour chaque entrevue : Tous les répondants potentiels (chef de ménage ou autre) seront informés de l'étude et leur consentement sera demandé pour la participation à l'étude.
2. Application du questionnaire. Les répondants au questionnaire doivent avoir plus de 18 ans.
3. Observation des agents de collecte par les superviseurs.

Des visites de supervisions par les responsables de l'étude ont aussi été réalisées pendant toute la durée de l'enquête pour s'assurer du respect des procédures et des principes d'éthiques.

#### **2.2.3. Test de la qualité de l'eau dans les ménages**

Les enquêteurs ont procédé à des tests de chlore résiduel libre au niveau des ménages. Les tests de chlore résiduel ont été réalisés pour tous les ménages enquêtés. ces tests visent à apprécier les conditions de qualité de l'eau dans les points d'accès à l'eau utilisés par les ménages notamment le chlore résiduel libre au point de consommation

Au niveau de tous les points d'eau dans les 5 communes, le test E. coli (EC) a été effectué à l'aide du kit Aquagenx. Le kit Aquagenx CBT EC + TC NPP pour détecter la présence ou l'absence d'e.coli dans l'eau du point d'accès à l'eau.

Les tests de chlore résiduel ont été aussi réalisés au niveau des établissements scolaires et au niveau des établissements sanitaires faisant de la cible de l'étude.

#### **2.2.4. Observations directes**

En plus des enquêtes, des observations sur place ont été effectuées en vue de mieux s'imprégner de la réalité de terrain et de donner des recommandations adaptées au contexte de chaque commune et aux besoins et des priorités en matière d'assainissement et de l'eau.

L'observation des points et systèmes d'approvisionnement en eau potables a été effectuée pour mesurer l'accessibilité, la fonctionnalité et les types d'installations

L'observation de pratiques de défécation à l'air libre a permis d'évaluer cette pratique au sein des communautés et dans les ménages et l'utilisation de toilettes par tous les ménages.

### **2.3. Traitement et analyse des données**

GDG a utilisé l'inférence statistique afin de généraliser pour l'ensemble de la population de l'étude les conclusions tirées des résultats issus de l'échantillon en estimant, à partir de la fréquence calculée pour l'échantillon, un intervalle de confiance autour de cette fréquence, ayant une probabilité de chances (que l'on choisit) de contenir la fréquence sur toute la population. Des méthodes paramétriques et le modèle de régression simple seront utilisés.

La collecte des données a été réalisée sur le logiciel mwater. Cette plateforme nous permet de collecter des données en toute sécurité tout en ayant la flexibilité d'assurer un contrôle de qualité et d'utiliser des techniques SIG tout au long de l'étude.

Collectées sur des tablettes via mwater, les données sont d'abord transférées sur le serveur de cette application, la plateforme web, puis sur SPSS pour un contrôle qualité par le statisticien du GDG. Elles forment un ensemble de données dont les lignes représentent les individus statistiques et les colonnes, les variables utilisées pour explorer le problème.

Les données sont présentées dans un format rectangulaire dans lequel une entrée/saisie correspond à un répondant. Une copie des données nettoyées ainsi que le programme utilisé sont disponibles sur mWater et HANWASH a accès à la console, et pourra la partager avec la DINEPA au niveau central, les OREPA et les autorités communales (les maires). L'analyse des données a été réalisée par GDG en collaboration avec HANWASH et via l'application mWater.

Sur mWater, les données sont au préalable nettoyées, les cas de non-réponses sont traités dépendamment de la question et de la distribution des réponses, soit en utilisant une extrapolation linéaire, soit en utilisant la méthode de remplacement par la moyenne ou une valeur plausible, avant de procéder au calcul de tous les indicateurs. La population a été répartie selon les catégories socio-économiques pour la plupart des indicateurs. L'analyse des données est menée par des fréquences en cours d'exécution pour les indicateurs du cadre logique du projet.

Les tests du chi-carré sont utilisés pour examiner les associations entre les variables/indicateurs.

Le jeu de données une fois apuré, le plan d'analyse a été immédiatement défini. Les sorties informatiques sont effectuées suivant l'ordre séquentiel des variables du questionnaire utilisé au cours de l'enquête. Chaque sortie (tableau, graphique...) est accompagnée d'un texte qui pourvoie à son explication.

Le rapport d'analyse est établi principalement sur la base de tableaux simples, de tableaux croisés et de représentations graphiques, compte tenu de leur compréhension relativement facile..

### **2.4. Assurance qualité des données**

Le statisticien de GDG a assuré la gestion de l'enquête tout au long de la phase de collecte des données afin d'assurer le contrôle de la qualité pendant la collecte des données par le biais de révisions des questionnaires remplis, de vérifier la saisie des données selon le logiciel validé,

d'examiner le processus de contrôle des données et de fournir un retour d'information aux enquêteurs et au gestionnaire de l'enquête afin de garantir l'achèvement de l'enquête dans les délais.

Le contrôle de la qualité est fondamental dans cette étude pour garantir l'exactitude des données. Ce contrôle est assuré à plusieurs niveaux : tout d'abord, les superviseurs veillent à la qualité des entretiens des enquêteurs avec les répondants. Il s'agit de vérifier la cohérence des réponses pour chaque questionnaire avant de synchroniser les formulaires d'enquête validés sur le serveur qui sera utilisé pour héberger les données.

Le second contrôle a été effectué par les gestionnaires de données qui vérifient la cohérence des questionnaires synchronisés un par un. Enfin, le statisticien a analysé les données approuvées par les Data Managers sur une base quotidienne. L'étape de nettoyage au cours de laquelle tous les contrôles de cohérence sont systématiquement vérifiés par rapport aux sauts logiques. Des tableaux de fréquence simples ont été construits afin de vérifier la cohérence de l'ensemble des données.

Tous les questionnaires ont été validés à un niveau supérieur (superviseur et manager) à partir de l'application mWater. Une fois les contrôles de cohérence effectués, ensuite vient l'étape de structuration de la base de données. Chaque variable a un nom, un label ou une étiquette et les valeurs prises par les variables associées aux questions fermées ont chacune un code numérique. Les variables associées aux questions ouvertes ou semi-ouvertes sont toutes fermées, codées et étiquetées.

## 2.5. Considérations éthiques

La collecte des données a été réalisée dans le strict respect des règles éthiques. Les principes de base suivant ont été respectés :

- Le consentement éclairé : Etant donné que la cible de la collecte porte sur des personnes de plus de 18 ans, le consentement a été demandé au répondant. La participation à la collecte a été libre et en toute connaissance de cause. Le consentement des répondants a été requis avant leur participation. Au préalable, le but de l'enquête et de l'exploitation des données ainsi que la durée moyenne des échanges ont été faite par l'enquêteur/enquêtrice.
- Le respect du principe « Ne pas nuire » : il s'agit d'éviter à tout prix même non intentionnellement, de porter un quelconque préjudice aux participants à la collecte des données.
- La minimisation des risques d'inconfort pour les personnes interrogées : Les entretiens ont été réalisés aux dates et heures de disponibilité des participants/tes. Les enquêteurs/trices ont été également formés et tenus au strict respect des groupes cibles.
- La confidentialité et la protection des données : les données collectées resteront anonymes, les répondants ne soient pas identifiables à travers leurs noms ;

## 2.6. Limitations de l'enquête, contraintes et mesures prises

Les principales limites et lacunes potentielles de l'enquête et les moyens de mitigation sont les suivants :

**Tableau 6: Limites et difficultés de l'enquête et mesures prises**

Eléments de risque	Mesure/moyens de mitigation
Difficultés de trouver en Haïti des matériels et équipements pour le traitement de la qualité de l'eau et retard dans leur acheminement en Haïti	Achat à l'étranger des tests pour la qualité de l'eau au niveau desménages et points d'eau. Recourir aux services de transporteurs pour le transport des USA vers Haïti. Suivi quotidien avec le transporteur pour le transport et le dédouanement dans les délais.
Risques liés à l'insécurité et troubles sociopolitiques	Réalisation des entrevues à distance (Zoom, Google Meet et Microsoft Team) pour les réunions et entrevues à Port-au-Prince avec la DINEPA. Voyage en avion Aller/Retour des consultants pour éviter de passer à Martissant et Morne Cabri. Respect des principes de sécurité des Nations Unies.
Intempéries et Catastrophes naturelles (L'étude sera réalisée en période cyclonique)	Prise en compte des mesures de prévention et d'adaptation aux catastrophes naturelles. Respect des mesures édictées par la Direction Générale de la Protection civile.
Difficultés d'accès aux zones de l'échantillon	La principale limite de cette étude est l'accessibilité limitée des zones échantillonnées en zone rurale au cours de la saison des pluies en raison des mauvaises conditions routières et de l'accessibilité. Tous les efforts ont été déployés pour visiter toutes les zones de l'échantillon, dans les limites mises en place pour assurer la sécurité des enquêteurs et superviseurs.
La rareté et l'augmentation du prix de carburant dans les départements ciblés par l'enquête	Planification stratégique des déplacements, en regroupant les missions sur le terrain pour optimiser l'utilisation du carburant ; Recherche de sources alternatives d'approvisionnement en carburant, telles que des fournisseurs locaux fiables ou des partenariats avec d'autres organisations pouvant aider à résoudre ce problème.
Rétention d'informations et biais dans les réponses fournies	Rassurer aux participants que les renseignements recueillis seront confidentiels et assurer la confidentialité ; Les données recueillies ont été axées sur des faits plutôt que sur des énoncés difficiles à vérifier.
Risques liés à la disponibilité et fiabilité des données	Procéder par triangulation des informations et des sources de données pour améliorer la fiabilité des données ; Adapter la méthodologie en fonction de la disponibilité des données.

## 3. Présentation des indicateurs à renseigner dans le cadre de l'étude

Dans ce chapitre nous prenons le soin de présenter les principaux indicateurs de l'étude.

### 3.1. Indicateurs liés au Résultat Intermédiaire 1000 (Pilier 1) : Renforcement de la demande et de la gestion des services WASH dans les communes.

- Pourcentage d'événements WASH organisés dans les communes avec la participation de Rotariens haïtiens.
- Proportion (%) de participants aux réunions virtuelles sur les projets WASH qui sont des Rotariens haïtiens.
- Nombre de visites sur le terrain effectuées chaque trimestre par les Rotariens dans les communautés concernées.
- Pourcentage d'interventions approuvées mises en œuvre conformément aux plans d'action des communes.\*
- Nombre de communes disposant de plans d'action qui incluent explicitement chaque aspect W, S, H, WRM (eau, assainissement, hygiène, gestion des ressources en eau).\*
- Nombre d'événements de planification et de coordination WASH avec la DINEPA et les responsables municipaux
- Pourcentage de prestataires de services relevant de l'initiative HANWASH contrôlés conformément aux directives de la DINEPA/OREPA acceptées par le bureau du maire\*
- Pourcentage de prestataires de services d'intervention qui sont entièrement responsables conformément aux exigences de la DINEPA/OREPA et du maire\*\*
- Pourcentage d'utilisateurs satisfaits de la qualité, du caractère abordable et de la fiabilité des services WASH fournis\*\*
- Nombre moyen de jours nécessaires pour résoudre les pannes des infrastructures hydrauliques\*
- Nombre moyen de jours de service d'eau potable fournis au cours du mois par les prestataires de services\* & \*\*
- Nombre de visites d'inspection sur place effectuées chaque année par l'OREPA dans les communes d'intervention
- Taux moyen de recouvrement des redevances d'eau (ventilé par type de prestataires de services)\*
- Nombre de communes ayant organisé une évaluation annuelle des prestataires de services avec les principales parties prenantes au cours de l'année écoulée

**3.2. Indicateurs liés Résultat Intermédiaire 2000 (au Pilier 2) : Amélioration de l'accès des ménages à des services durables, abordables et sûrs en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et de leur utilisation de ces services.**

- Pourcentage de la population des communes concernées bénéficiant d'un service d'approvisionnement en eau potable au moins basique.\*\*
- Pourcentage de la population des communes concernées bénéficiant d'un service d'approvisionnement en eau potable géré de manière sûre.\*\*
- Pourcentage des points d'eau concernés qui sont fonctionnels, potables et dont le budget est équilibré ou excédentaire après deux ans.\*\*
- Nombre de personnes ayant accès à un service d'approvisionnement en eau potable basique grâce à des points d'eau gérés par la communauté.
- Nombre de personnes bénéficiant d'un service d'eau potable géré de manière sûre grâce à des systèmes d'approvisionnement en eau nouvellement créés ou réhabilités dans les communes d'intervention
- Pourcentage de communautés d'intervention vérifiées comme étant exemptes de défécation à l'air libre (ODF)\*
- Pourcentage de communautés d'intervention certifiées comme étant exemptes de défécation à l'air libre (ODF)\*
- Pourcentage de la population des communes d'intervention bénéficiant d'au moins un service d'assainissement de base\*\*
- Nombre de personnes bénéficiant d'un service d'assainissement de base dans les communes d'intervention
- Nombre de latrines publiques construites
- Pourcentage de la population des communes d'intervention bénéficiant au moins d'un service d'hygiène de base\*\*
- Nombre d'animateurs communautaires formés
- Nombre d'heures de formation à l'hygiène et de mobilisation communautaire dispensées par les animateurs communautaires formés
- Nombre de personnes bénéficiant désormais d'un service d'hygiène de base
- Pourcentage d'écoles bénéficiant au moins d'un service d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène de base\*\*

- Pourcentage d'établissements de santé bénéficiant au moins d'un service d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène de base\*\*
- Nombre d'écoles bénéficiant désormais d'un service d'eau potable de base
- Nombre d'établissements de santé bénéficiant désormais de services d'eau potable de base
- Nombre d'écoles bénéficiant désormais de services d'assainissement et d'hygiène de base

### 3.3. Indicateurs liés au Résultat Intermédiaire 3000 (Pilier 3) : Extension de la portée et des ressources grâce à une action collective avec d'autres acteurs nationaux et internationaux.

Montant cumulé des fonds engagés conformément aux valeurs fondamentales de HANWASH, sur la base d'un protocole d'accord signé avec HANWASH\*

Pourcentage des fonds engagés qui ont été dépensés (cumulés), sur la base d'un protocole d'accord signé avec HANWASH\*

Montant dépensé par des acteurs externes dans les zones de projet HANWASH, sur la base d'un protocole d'accord signé avec HANWASH

Montant dépensé par des acteurs externes en dehors des zones du projet, conformément aux valeurs fondamentales de HANWASH, sur la base d'un protocole d'accord signé avec HANWASH.

Pourcentage de partenaires de mise en œuvre dans les zones du programme HANWASH ayant signé l'accord cadre de la DINEPA.\*

Nombre de formations techniques dispensées dans les zones prioritaires DINEPA.

## 4. Résultats et analyse au niveau des points d'eau

Cette section du rapport traite des résultats et analyse au niveau des points d'eau (désagrégation par commune d'intervention).

### 4.1. Répartition des sources d'eau enquêtées par types et par structure de gestion

Pour avoir l'accès à l'eau de niveau basique ou inférieure à basique, la population utilise des points d'eau améliorés (Kiosque, Fontaine, Forage équipé de Pompe, Puit protégé, Sources protégées, Impluvium,) et des points d'eau non améliorés (Puit non protégé, Sources non protégées, Rivière).

Au moment de l'étude, 1739 sources d'accès à l'eau ont été enquêtées au niveau des 5 communes d'intervention de HANWASH. La majorité de ces points d'eau sont des Forage équipé de Pompe, soit 39.7% des points d'eau enquêtés. Les fontaines représentent 12.1%, les Puits non protégé 11.7%, les Sources non protégées 10.5%, les Puit protégé 9.3%, les Kiosques 5.9%, les Sources protégées 4.8%, les Prise domiciliaire sur la cour 2.4%, les Impluvium 0.8%, les Rivières 0.5%, les Prise domiciliaire à l'intérieur de la maison 0.3% et les autres points d'approvisionnement représentent 2.1% des points d'eau enquêtés. A noter que 75.2% de ces points d'accès enquêtés sont des points d'eau avec service de base (élémentaire ou limités) contre 24.5% de source d'eau non amélioré ou eau de surface.

Tableau 7: Distribution des sources d'eau enquêtées dans les communes par types

Distribution des Point d'eau dans les communes par types							
	Cavaillon	Léogâne	Terre-Neuve	Ferrier	Pignon	Total	Pourcentage
<b>Kiosque</b>	28	34	23	2	15	102	5.9%
<b>Fontaine</b>	79	75	40	5	12	211	12.1%
<b>Forage equipé de Pompe</b>	103	298	2	86	201	690	39.7%
<b>Puit protégé</b>	17	83	13	12	36	161	9.3%
<b>Puit non protégé</b>	4	110	14	63	12	203	11.7%
<b>Sources protégées</b>	39	12	23	1	9	84	4.8%
<b>Sources non protégées</b>	60	7	81	1	34	183	10.5%
<b>Impluvium</b>	7	1	2	4	1	14	0.8%
<b>Rivière</b>		1		8		9	0.5%
<b>Prise domiciliaire à l'intérieur de la maison</b>	1	3	1		2	5	0.3%
<b>Prise domiciliaire sur la cour</b>	5	23	1	1	11	41	2.4%
<b>Autres</b>	1	2	3	18	12	36	2.1%

Une bonne gestion des points d'eau est essentielle pour assurer le fonctionnement et la durabilité du service d'eau potable dans la communauté que ce soit en termes d'entretien et de maintenance des infrastructures, de la gestion financière et de la redevabilité envers les usagers.

Suivant les données de l'étude, la gestion des points d'eau au niveau des 5 communes d'intervention de HANWASH est assurée dans 32.34% des cas par des membres de la communauté, 18.85% par des comités de point d'eau, 4.06% par des CAEPA, 2.39% par des Opérateur professionnels, 0.36% par des CTE et 42.00% des points d'eau enquêté au niveau des 5 communes sont gérées par des particuliers.

**Tableau 8: Accès aux toilettes dans les ménages**

Distribution des Point d'eau dans les communes par Mode de Gestion						
Commune	Comité non signé	CPE	CAEPA	OP	CTE	Privé
Cavaillon	17	35	10			35
Ferrier		11	1	11		49
Léogâne	201	32	3	3	3	196
Pignon	46	77	3	6		69
Terre Neuve	7	3	17			3
<b>Total</b>	<b>271</b>	<b>158</b>	<b>34</b>	<b>20</b>	<b>3</b>	<b>352</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>32.34%</b>	<b>18.85%</b>	<b>4.06%</b>	<b>2.39%</b>	<b>0.36%</b>	<b>42.00%</b>

#### 4.2. Répartition des points d'eau enquêtés par types et par statut de fonctionnalité

Dans le cadre de cette étude, un point d'eau est considéré comme fonctionnel s'il y avait de l'eau disponible au moment de l'enquête, ou il fournit de l'eau à la communauté suivant l'horaire de distribution prévue.

Selon les résultats de l'enquête 64% des points d'eau sont fonctionnels, 6% sont partiellement et 23% sont non fonctionnels, hors service ou abandonnés.

**Tableau 9: Distribution des Point d'eau dans les communes par statut de fonctionnalité**

Distribution des Point d'eau dans les communes par statut de fonctionnalité				
Commune	Fonctionnel	Partiellement fonctionnel Besoin de réparation	Non Fonctionnel	Ne pas existés
Cavaillon	199	11	101	18
Ferrier	95	7	74	28
Léogâne	483	41	108	7
Pignon	184	23	85	37
Terre Neuve	132	27	30	9
<b>Total</b>	<b>1093</b>	<b>109</b>	<b>398</b>	<b>99</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>64%</b>	<b>6%</b>	<b>23%</b>	<b>6%</b>

#### 4.3. Répartition et analyse des points d'eau enquêtés par statut de potabilité

Étant un élément essentiel à la vie, l'eau doit être disponible à la population en quantité suffisante, et sa qualité est aussi importante pour éviter la propagation des maladies d'origine hydrique. Ainsi, l'analyse microbiologiques par la méthode de sachets à compartiments de la compagnie Aquagenx permet de détecter la présence d'E. coli dans un échantillon d'eau. À noter que Escherichia coli (E. coli) est une bactérie présente dans le tube digestif de l'Homme, des mammifères et les oiseaux. Si la majorité des souches de E. coli sont inoffensives, certaines d'entre elles peuvent provoquer des cas graves de diarrhées et parfois des décès. En effet, sur les XXX points d'eau fonctionnel et partiellement fonctionnel dans les 5 communes de l'étude, nous avons prélevé un échantillon de 100 ml par point d'eau, et le test a révélé qu'il y a la présence d'E. coli dans l'eau dans 44.85% des échantillons prélevés.

**Tableau 10: Distribution des Point d'eau dans les communes par statut de Potabilité**

<b>Distribution des Point d'eau dans les communes par statut de Potabilité</b>		
<b>Commune</b>	<b>Présence E. Coli</b>	<b>Absence E. Coli</b>
Cavaillon	96	118
Ferrier	44	53
Léogâne	243	251
Pignon	40	115
Terre Neuve	69	68
<b>Total</b>	<b>492</b>	<b>605</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>44.85%</b>	<b>55.15%</b>

## 5. Résultats et analyses sur l'accès aux services EPAH au niveau des ménages

Cette section se concentre sur les résultats et analyses sur l'accès aux services EPAH au niveau des ménages.

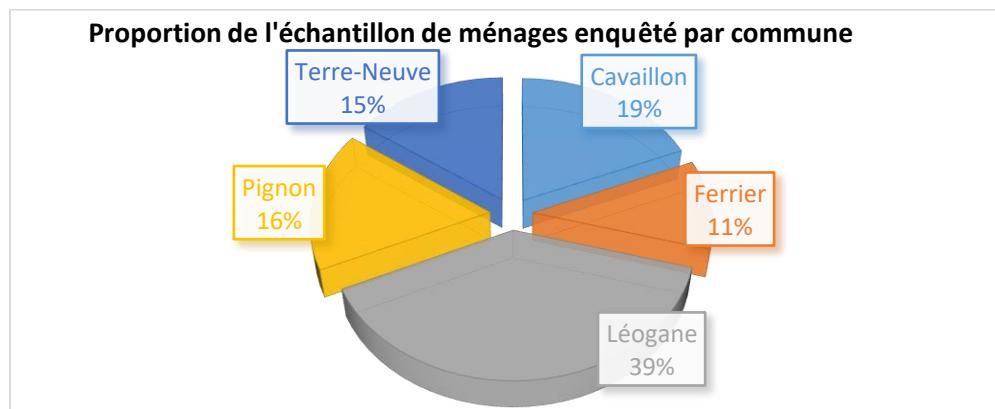
### 5.1. Caractéristiques des ménages interrogés

#### 5.1.1. Distribution géographique des ménages enquêtés

L'enquête menée auprès de 1720 ménages répartis dans cinq communes permet de mieux comprendre la répartition géographique des populations entre milieux urbains et ruraux. Sur l'ensemble de l'échantillon, une majorité significative des ménages, soit 1256, résident en milieu rural, ce qui représente 73% du total. Le reste, soit 464 ménages (27%), se trouve en milieu urbain.

Léogâne se distingue comme la commune la plus représentée dans l'enquête, avec 669 ménages interrogés, soit près de 39% de l'échantillon total, dont 75% résident en milieu rural. Cavaillon arrive en seconde position avec 321 ménages (19% du total), dont la grande majorité (81%) vit également en zone rurale. Les communes de Pignon et Terre-Neuve suivent, avec respectivement 286 et 261 ménages enquêtés ; la proportion rurale y atteint près de 69% à Pignon et dépasse 94% à Terre-Neuve. À l'inverse, Ferrier est la seule commune où la population urbaine est majoritaire, représentant 72,1% des ménages enquêtés. (Voir tableau 12 et graphique 2)

Figure 2; Répartition géographique des ménages enquêtés par commune



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

Tableau 11; Répartition géographique des ménages enquêtés par commune et par milieu de résidence

Commune		Milieu de résidence		
		Rural	Urbain	Total
Cavaillon	Effectif	260	61	321
	%	81,0%	19,0%	100,0%
Ferrier	Effectif	51	132	183
	%	27,9%	72,1%	100,0%
Léogâne	Effectif	502	167	669

	%	75,0%	25,0%	100,0%
<b>Pignon</b>	Effectif	197	89	286
	%	68,9%	31,1%	100,0%
<b>Terre-Neuve</b>	Effectif	246	15	261
	%	94,3%	5,7%	100,0%
<b>Total</b>	Effectif	<b>1256</b>	<b>464</b>	<b>1720</b>
	%	73,0%	27,0%	100,0%

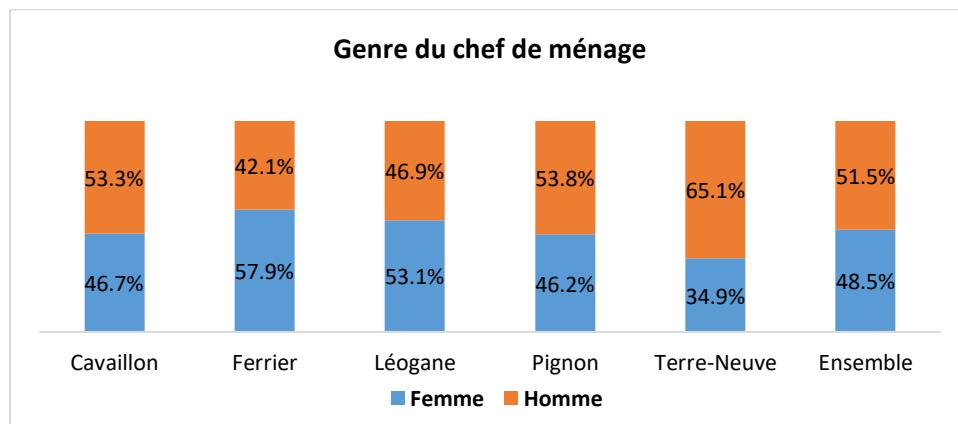
Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

### 5.1.2. Distribution des chefs de ménage par genre

L’analyse de la répartition des chefs de ménage selon le genre (*voir figure 3*) met en évidence une situation globalement équilibrée, avec une légère prédominance masculine : 51,5 % des chefs de ménage sont des hommes, contre 48,5 % de femmes. Cette apparente parité au niveau global dissimule toutefois des différences marquées selon les communes.

- **Ferrier** et **Léogâne** se distingue du reste des communes, avec une majorité de femmes à la tête des ménages (57,9 % pour Ferrier contre 53,1% pour Léogâne).
- À l’inverse, la situation est différente dans les autres communes : **Cavaillon** : 53,3 % des chefs de ménage sont des hommes; **Pignon** : 53,8 % de chefs de ménage masculins ; **Terre-Neuve** affiche la plus forte domination masculine, avec 65,1 % de chefs de ménage hommes.

**Figure 3 : Répartition des chefs de ménage par commune et par genre**



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

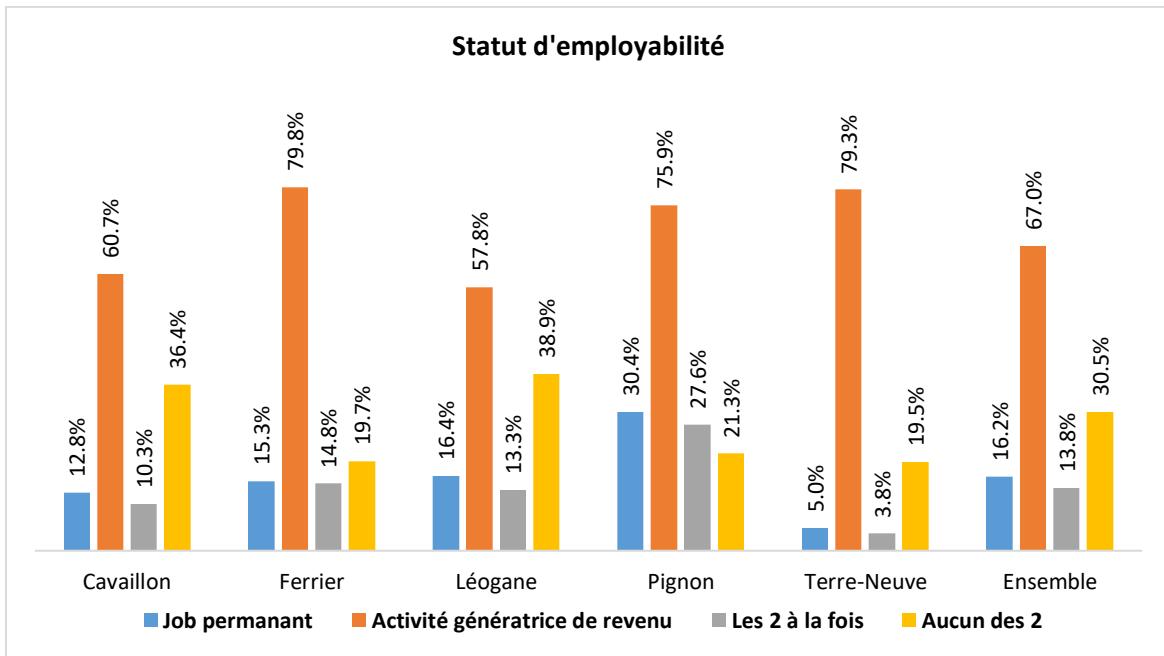
### 5.1.3. Distribution des chefs de ménage par statut d’employabilité

L’analyse des activités économiques déclarées par les ménages enquêtés montre que la majorité des chefs de ménage ne possèdent pas un emploi permanent, mais s’engagent plutôt dans des activités génératrices de revenu (AGR). En moyenne, 67,0 % des répondants déclarent avoir une AGR, contre seulement 16,2 % disposant d’un emploi permanent, et 13,8 % cumulant les deux types d’activités. Par ailleurs, 30,5 % des chefs de ménage n’ont ni emploi permanent ni AGR, ce

qui représente une part non négligeable de ménages potentiellement en situation de vulnérabilité économique.

Les disparités entre communes sont frappantes. Pignon se distingue par la plus forte proportion de chefs de ménage ayant un emploi permanent (30,4 %) et cumulant les deux types d'activités (27,6 %), ce qui suggère un tissu économique un peu plus diversifié. Terre-Neuve, à l'inverse, affiche la plus faible part de chefs de ménage ayant un emploi permanent (5,0 %) et cumulant les deux (3,8 %), bien que 79,3 % y exercent une AGR. Ferrier présente également un taux élevé d'AGR (79,8 %), mais seulement 15,3 % ont un emploi permanent. À Léogâne et Cavaillon, la situation est relativement modérée avec respectivement 16,4 % et 12,8 % d'emplois permanents, mais aussi des taux relativement élevés de ménages sans aucune source de revenu (38,9 % et 36,4 % respectivement). (Voir figure 4)

**Figure 4: Répartition des chefs de ménages selon leur statut d'employabilité**



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

#### 5.1.4. Taille moyenne des ménages dans les communes cibles

Les données démographiques des ménages enquêtés dans les cinq communes révèlent une composition familiale relativement homogène, avec une taille moyenne oscillant entre 4,8 et 5,4 personnes par ménage. En moyenne, un ménage type comprend 5,0 personnes.

À Cavaillon et Ferrier, les ménages comptent en moyenne 5,1 personnes, avec une répartition similaire des enfants de moins de cinq ans (1,0 garçon et 0,9 fille à Cavaillon ; 0,8 chacun à Ferrier). Les adultes de 18 ans et plus forment la majorité dans chaque ménage, avec notamment

1,6 à 1,7 femmes à Cavaillon et 1,5 à 1,7 hommes à Ferrier, ce qui reflète une structure parentale complète ou élargie.

Léogâne et Terre-Neuve présentent une taille moyenne plus faible (4,8 personnes), bien que Terre-Neuve affiche une proportion légèrement plus élevée d'enfants en bas âge (1,3 garçons et 1,0 filles), ce qui pourrait indiquer une natalité plus forte. Pignon, en revanche, se distingue avec la taille moyenne de ménage la plus élevée (5,4 personnes), portée par une proportion équilibrée entre adultes et enfants.

**Tableau 12: Taille moyenne des ménages selon la commune d'appartenance, leur sexe et leur groupe d'âge**

Commune	Garçon de - de 5 ans	Fille de - de 5 ans	Femme 18 ans et +	Homme 18 ans et +	Garçon 5 à 17 ans	Fille 5 à 17 ans	Ensemble
Cavaillon	1,0	0,9	1,6	1,7	0,3	0,4	5,1
Ferrier	0,8	0,8	1,7	1,5	0,3	0,3	5,1
Léogâne	0,9	0,9	1,7	1,4	0,4	0,5	4,8
Pignon	1,0	0,8	1,6	1,3	0,4	0,4	5,4
Terre-Neuve	1,3	1,0	1,6	1,5	0,5	0,5	4,8
Ensemble	1,0	0,9	1,7	1,5	0,4	0,4	5,0

*Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025*

## 5.2. Accès des ménages au service d'eau potable

### 5.2.1. Distribution des ménages enquêtés par commune et par types de points d'eau utilisés pour la boisson

Globalement, les robinets publics ou bornes-fontaines sont les plus utilisés (22,0 % dans l'ensemble), avec une répartition relativement équilibrée : 22,5 % en rural contre 20,7 % en urbain. En revanche, certaines sources diffèrent fortement selon le milieu. Les kiosques de distribution d'eau sont très fréquents en zone urbaine (33,0 %) mais en plus faible proportion en zone rurale (6,8 %), illustrant une urbanisation des points de vente d'eau. À l'opposé, les sources non protégées représentent 19,7 % des usages en zone rurale, contre seulement 0,6 % en milieu urbain, ce qui souligne un accès plus précaire en milieu rural. De même, les eaux de surface sont utilisées exclusivement en zone rurale (6,3 %), un indicateur de vulnérabilité. En zone urbaine, les habitants utilisent davantage des sources comme l'eau en sachet (11,4 % contre 4,8 % en rural) et les branchements dans le lotissement (5,0 % contre 1,0 %). Par ailleurs, les forages ou puits tubulaires restent importants dans les deux milieux, mais davantage en rural (18,7 %). En somme, si l'urbain offre un accès plus structuré via les kiosques et sachets d'eau, le rural repose encore en grande partie sur des sources non améliorées.

La comparaison des types de points d'eau de consommation entre les cinq communes étudiées fait ressortir des profils très contrastés en matière d'accès à l'eau. Cavaillon se distingue par une forte

dépendance aux sources naturelles : 29 % des ménages utilisent une source non protégée et 24 % une source protégée. Le robinet public (11,5 %) et les forages ou puits tubulaires (14,6 %) complètent les principaux moyens d'approvisionnement. À Ferrier, le tableau est plus diversifié et structuré. La commune affiche une forte utilisation des kiosques de distribution d'eau (39,9 %) et des forages (22,4 %), avec également un usage significatif de l'eau livrée par camion-citerne (7,1 %) – beaucoup plus qu'ailleurs.

Léogâne, quant à elle, se distingue par la forte présence du robinet public (26,6 %) et l'usage notable de l'eau en sachet (12,7 %) et des eaux de surface (11,8). Les kiosques y sont aussi relativement présents (12,6 %). À Pignon, la grande majorité (41,6 %) s'approvisionne par forage ou puits tubulaire, bien au-dessus des autres communes. Les kiosques (20,3 %) et les branchements domestiques (3,1 %) complètent l'offre. L'usage des branchements chez le voisin ou dans la cour est également plus fréquent ici.

Enfin, Terre-Neuve présente une situation préoccupante : 45,2 % des ménages dépendent de sources non protégées, et seulement 9,2 % accèdent à une source protégée. Le robinet public reste toutefois majoritaire (39,8 %), notamment en zone urbaine. (Voir tableau 13)

**Tableau 13: Répartition des ménages par commune, par milieu de résidence et par type de points d'eau utilisés pour la boisson**

		<b>Types de points d'eau utilisés pour la boisson</b>	<b>Rural</b>	<b>Urbain</b>	<b>Ensemble</b>
		<b>Sous-Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Cavallion	Autre (préciser)	1,5%	1,6%	1,6%	
	Branchements chez le voisin	0,0%	3,3%	0,6%	
	Branchements dans le lotissement, dans la cour ou sur la parcelle	1,2%	6,6%	2,2%	
	Branchements domestiques	1,2%	1,6%	1,2%	
	Eau en bouteille	1,2%	8,2%	2,5%	
	Eau en sachet	2,3%	6,6%	3,1%	
	Eau livrée - Chariot muni d'un petit réservoir/tonneau	0,0%	1,6%	0,3%	
	Forage ou puits tubulaire	10,8%	31,1%	14,6%	
	Kiosque de distribution d'eau	5,8%	14,8%	7,5%	
	Puits protégé	2,3%	0,0%	1,9%	
	Robinet public/borne-fontaine	8,5%	24,6%	11,5%	
	Source non protégée	35,8%	0,0%	29,0%	
	Source protégée	29,6%	0,0%	24,0%	
Ferrier		<b>Sous-Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
	Eau en bouteille	0,0%	0,8%	0,5%	
	Eau en sachet	9,8%	3,8%	5,5%	
	Eau livrée - Camion-citerne	21,6%	1,5%	7,1%	
	Forage ou puits tubulaire	23,5%	22,0%	22,4%	
	Kiosque de distribution d'eau	13,7%	50,0%	39,9%	
	Puits non protégé	9,8%	0,0%	2,7%	
	Puits protégé	2,0%	0,0%	0,5%	
Léogâne	Robinet public/borne-fontaine	19,6%	22,0%	21,3%	
		<b>Sous-Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
	Autre (préciser)	8,8%	1,2%	6,9%	
	Branchements chez le voisin	0,6%	3,6%	1,3%	
	Branchements dans le lotissement, dans la cour ou sur la parcelle	0,6%	4,2%	1,5%	
	Branchements domestiques	0,2%	0,0%	0,1%	

	Collecte des eaux de pluie	1,6%	0,0%	1,2%
	Eau en bouteille	0,2%	1,8%	0,6%
	Eau en sachet	9,2%	23,4%	12,7%
	Eau livrée - Chariot muni d'un petit réservoir/tonneau	0,4%	0,6%	0,4%
	Eaux de surface	15,7%	0,0%	11,8%
	Forage ou puits tubulaire	16,7%	4,8%	13,8%
	Kiosque de distribution d'eau	6,6%	30,5%	12,6%
	Puits non protégé	3,6%	1,2%	3,0%
	Puits protégé	2,6%	3,6%	2,8%
	Robinet public/borne-fontaine	27,5%	24,0%	26,6%
	Source non protégée	5,0%	1,2%	4,0%
	Source protégée	0,8%	0,0%	0,6%
	<b>Sous-Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
	Autre (préciser)	0,5%	0,0%	0,3%
	Branchements chez le voisin	0,5%	15,7%	5,2%
	Branchements dans le lotissement, dans la cour ou sur la parcelle	1,5%	12,4%	4,9%
	Branchements domestiques	2,5%	4,5%	3,1%
	Eau en sachet	1,5%	5,6%	2,8%
	Eau livrée - Chariot muni d'un petit réservoir/tonneau	0,0%	11,2%	3,5%
	Forage ou puits tubulaire	56,3%	9,0%	41,6%
	Kiosque de distribution d'eau	15,7%	30,3%	20,3%
	Puits protégé	1,0%	0,0%	0,7%
	Robinet public/borne-fontaine	9,6%	1,1%	7,0%
	Source non protégée	5,6%	1,1%	4,2%
	Source protégée	5,1%	9,0%	6,3%
	<b>Sous-Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Terre-Neuve	Autre (préciser)	0,4%	0,0%	0,4%
Terre-Neuve	Branchements chez le voisin	0,4%	13,3%	1,1%
Terre-Neuve	Branchements dans le lotissement, dans la cour ou sur la parcelle	1,6%	6,7%	1,9%
Terre-Neuve	Branchements domestiques	1,6%	0,0%	1,5%
Terre-Neuve	Eau livrée - Chariot muni d'un petit réservoir/tonneau	0,0%	6,7%	0,4%
Terre-Neuve	Puits non protégé	0,4%	0,0%	0,4%
Terre-Neuve	Robinet public/borne-fontaine	37,8%	73,3%	39,8%
Terre-Neuve	Source non protégée	48,0%	0,0%	45,2%
Terre-Neuve	Source protégée	9,8%	0,0%	9,2%
	<b>Sous-total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Ensemble	Autre (préciser)	4,0%	0,6%	3,1%
Ensemble	Branchements chez le voisin	0,4%	5,2%	1,7%
Ensemble	Branchements dans le lotissement, dans la cour ou sur la parcelle	1,0%	5,0%	2,1%
Ensemble	Branchements domestiques	1,0%	1,1%	1,0%
Ensemble	Collecte des eaux de pluie	0,6%	0,0%	0,5%
Ensemble	Eau en bouteille	0,3%	1,9%	0,8%
Ensemble	Eau en sachet	4,8%	11,4%	6,6%
Ensemble	Eau livrée - Camion-citerne	0,9%	0,4%	0,8%
Ensemble	Eau livrée - Chariot muni d'un petit réservoir/tonneau	0,2%	2,8%	0,9%
Ensemble	Eaux de surface	6,3%	0,0%	4,6%
Ensemble	Forage ou puits tubulaire	18,7%	13,8%	17,4%
Ensemble	Kiosque de distribution d'eau	6,8%	33,0%	13,9%
Ensemble	Puits non protégé	1,9%	0,4%	1,5%
Ensemble	Puits protégé	1,8%	1,3%	1,6%
Ensemble	Robinet public/borne-fontaine	22,5%	20,7%	22,0%
Ensemble	Source non protégée	19,7%	0,6%	14,5%
Ensemble	Source protégée	9,2%	1,7%	7,2%

Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

### 5.2.2. Distribution des ménages par commune et par temps de collecte d'eau

À l'échelle globale, un peu plus de la moitié des ménages (51,6 %) ont déclaré accéder à l'eau en 5 à 30 minutes, tandis que 22,4 % y accèdent en moins de 5 minutes. Toutefois, un quart des ménages (25,1 %) ont déclaré passer plus de 30 minutes pour s'approvisionner en eau. Les écarts entre les milieux ruraux et urbains sont particulièrement révélateurs : 30,5 % des ruraux déclarent collecter l'eau en plus de 30 minutes, contre seulement 10,6 % des urbains, ce qui souligne un désavantage structurel des zones rurales.

En comparant les communes, des écarts notables émergent. À Cavaillon, l'accès à l'eau reste difficile dans les deux milieux : 54,2 % des ménages mettent entre 5 et 30 minutes pour accéder à l'eau, et 30,2 % plus de 30 minutes. Seulement 15,6 % bénéficient d'un accès à l'eau en moins de 30 minutes. À Ferrier, les conditions sont globalement meilleures. En zone urbaine, 74,2 % des ménages enquêtés ont déclaré accéder à l'eau entre 5 à 30 minutes, avec seulement 9,8 % au-delà de 30 minutes. En zone rurale, ces chiffres sont de 58,8 % et 13,7 % respectivement. À Léogâne, la situation urbaine est très favorable : 44,9 % des ménages enquêtés accèdent à l'eau en moins de 5 minutes, contre 23,5 % en zone rurale. Cependant, 22,9 % des ruraux dépassent les 30 minutes, contre seulement 3,6 % en urbain, accentuant l'écart d'accès entre milieux de résidence. À Pignon, les ménages urbains sont largement avantagés : 52,8 % ont déclaré avoir un accès à l'eau en moins de 30 minutes, contre 23,9 % en zone rurale. Inversement, 22,3 % des ruraux mettent plus de 30 minutes pour collecter l'eau et revenir à la maison. Enfin, Terre-Neuve présente la situation la plus critique : 56,3 % des ménages déclarent dépasser 30 minutes pour collecter l'eau et revenir à la maison, avec seulement 5,4 % ayant un accès en moins de 5 minutes, et ce, quelle que soit la zone de résidence.

**Tableau 14: Répartition des ménages enquêtés par commune, par milieu de résidence et par temps de collecte d'eau**

Temps pour collecter de l'eau & revenir à la maison		Rural	Urbain	Total
		<b>Sous-total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
Cavaillon	Entre 5 et 30 minutes	55,8%	47,5%	54,2%
	Moins de 5 minutes (ou très peu de temps)	14,6%	19,7%	15,6%
	Plus de 30 minutes	29,6%	32,8%	30,2%
Ferrier		<b>Sous-total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
	Entre 5 et 30 minutes	58,8%	74,2%	69,9%
	Moins de 5 minutes (ou très peu de temps)	27,5%	15,9%	19,1%
Léogâne	Plus de 30 minutes	13,7%	9,8%	10,9%
		<b>Sous-total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
	Entre 5 et 30 minutes	53,0%	47,9%	51,7%
	Les membres ne vont pas chercher de l'eau	0,2%	1,8%	0,6%
	Moins de 5 minutes (ou très peu de temps)	23,5%	44,9%	28,8%
Pignon	Ne sais pas	0,4%	1,8%	0,7%
	Plus de 30 minutes	22,9%	3,6%	18,1%
		<b>Sous-total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

	Entre 5 et 30 minutes	53,3%	41,6%	49,7%
	Les membres ne vont pas chercher de l'eau	0,0%	1,1%	0,3%
	Moins de 5 minutes (ou très peu de temps)	23,9%	52,8%	32,9%
	Ne sais pas	0,5%	1,1%	0,7%
	Plus de 30 minutes	22,3%	3,4%	16,4%
Terre-Neuve	<b>Sous-total</b>		<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
	Entre 5 et 30 minutes	37,0%	46,7%	37,5%
	Les membres ne vont pas chercher de l'eau	0,8%	0,0%	0,8%
	Moins de 5 minutes (ou très peu de temps)	5,3%	6,7%	5,4%
	Plus de 30 minutes	56,9%	46,7%	56,3%
Ensemble	<b>Sous-total</b>		<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>
	Entre 5 et 30 minutes	50,7%	54,1%	51,6%
	Les membres ne vont pas chercher de l'eau	0,2%	0,9%	0,4%
	Moins de 5 minutes (ou très peu de temps)	18,3%	33,6%	22,4%
	Ne sais pas	0,2%	0,9%	0,4%
	Plus de 30 minutes	30,5%	10,6%	25,1%

Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

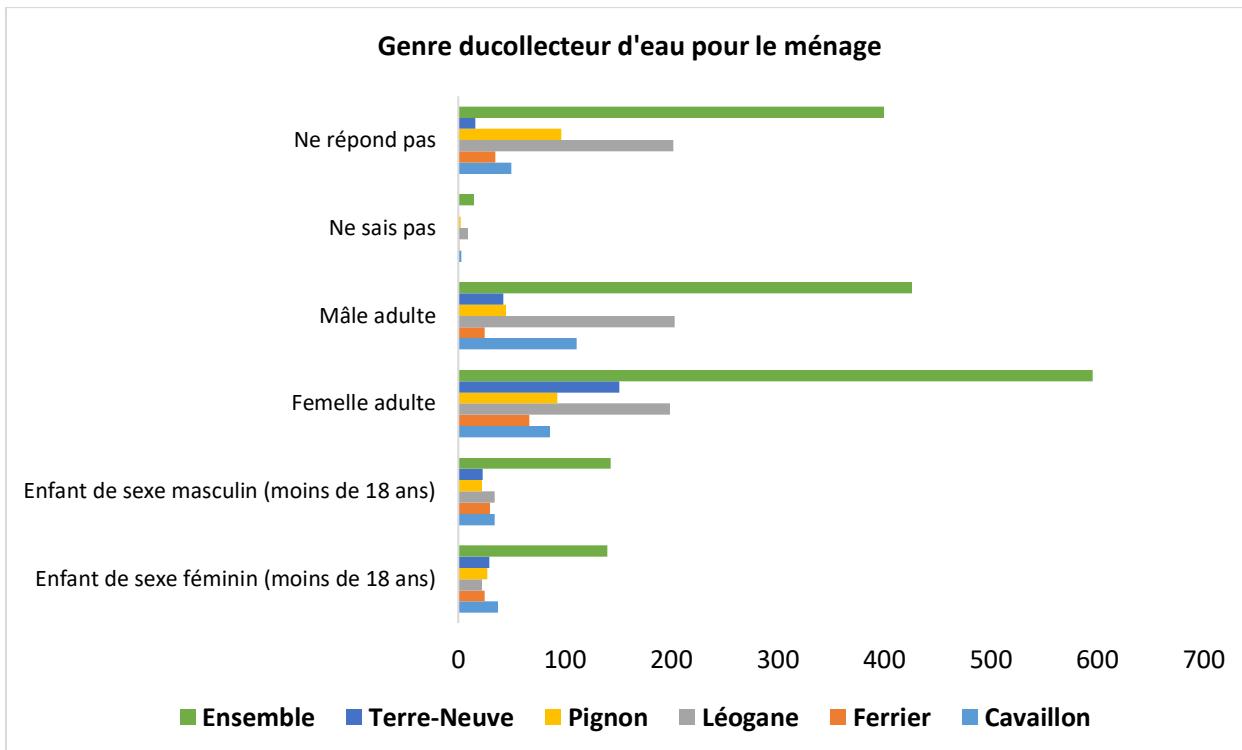
### 5.2.3. Analyse sur le genre de la personne qui collecte l'eau pour le ménage

Sur un total de 1 720 répondants, les adultes représentent la majorité des collecteurs d'eau pour le ménage, avec 596 femmes adultes (34,7 %) et 426 hommes adultes (24,8 %). À Léogâne, les hommes adultes sont légèrement plus nombreux (203 soit 11,8 %) que les femmes adultes (199 soit 11,6 %) à collecter l'eau, tandis qu'à Cavaillon, 111 hommes adultes (6,5 %) accomplissent cette tâche contre 86 femmes adultes (5,0 %). En revanche, à Ferrier, les femmes adultes collectrices représentent 67 cas (3,9 %) contre seulement 25 hommes adultes (1,5 %), ce qui indique une responsabilité féminine plus marquée.

Chez les enfants, la participation est plus équilibrée entre les sexes : 143 garçons (8,3 %) et 140 filles (8,1 %) collectent l'eau, montrant que cette responsabilité est partagée assez équitablement chez les plus jeunes, même si leur contribution reste moindre par rapport aux adultes.

Bien que les femmes adultes soient globalement les principales collectrices d'eau (34,7 %), cette responsabilité varie fortement selon les communes, avec une présence masculine plus forte à Léogâne et Cavaillon. Cette problématique du genre doit être prise en compte dans les politiques d'amélioration de l'accès à l'eau potable, pour adapter les interventions aux réalités locales.

**Figure 5: Analyse sur le genre de la personne qui collecte l'eau dans le ménage**



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

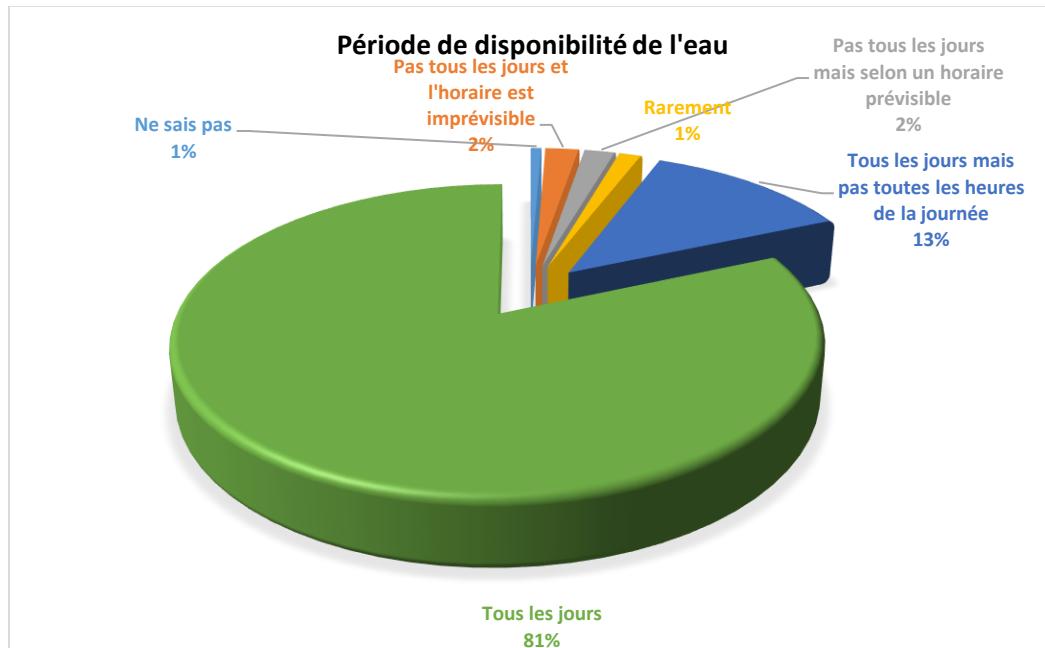
#### 5.2.4. Analyse sur la disponibilité de l'eau aux principaux points d'eau utilisés par les ménages

La disponibilité de l'eau constitue un indicateur clé du niveau de service dans les ménages. Selon les données observées dans les figures 6 et 7, 81,5 % des répondants déclarent avoir de l'eau disponible tous les jours au niveau de la principale source d'eau utilisée ce qui témoigne d'un niveau de disponibilité de l'eau relativement satisfaisant, sans encore tenir compte de la gestion et de la qualité de l'eau. À cela s'ajoutent 12,6 % des ménages pour lesquels l'eau est disponible tous les jours, mais uniquement à certaines heures. En revanche, une minorité non négligeable fait face à une disponibilité limitée ou incertaine de l'eau au niveau du principal point d'eau utilisée. 2,0 % des ménages rapportent un accès pas tous les jours et à des horaires imprévisibles, tandis que 1,9 % bénéficient d'un service non quotidien mais selon un horaire prévisible. 1,3 % des ménages indiquent une disponibilité rare, et 0,6 % ne savent pas évaluer la fréquence de la disponibilité de l'eau. (Voir graphique 6)

Cavaillon a une forte disponibilité de ressource en eau. En effet la quasi-totalité des ménages enquêtés (92,2 %) ont déclaré que l'eau est disponible tous les jours à la principale source utilisée, tandis que les situations de disponibilité limité ou incertain restent marginales. À Ferrier 59 % des ménages enquêtés déclarent que l'eau est disponible tous les jours à leurs principales sources de collecte. Toutefois, pour (37 %) des ménages de Ferrier l'eau n'est pas disponible continuellement au principal point de collecte. À Léogâne, 86,5 % des ménages enquêtés ont rapporté que l'eau est

disponible continuellement à la principale source utilisée. À Pignon et Terre-Neuve, c'est la même situation pour respectivement 69% et 84% des ménages enquêtés. . (Voir figure 6)

**Figure 6: Disponibilité de l'eau aux principales sources utilisées par les ménages au cours de la semaine écoulée précédent l'enquête**



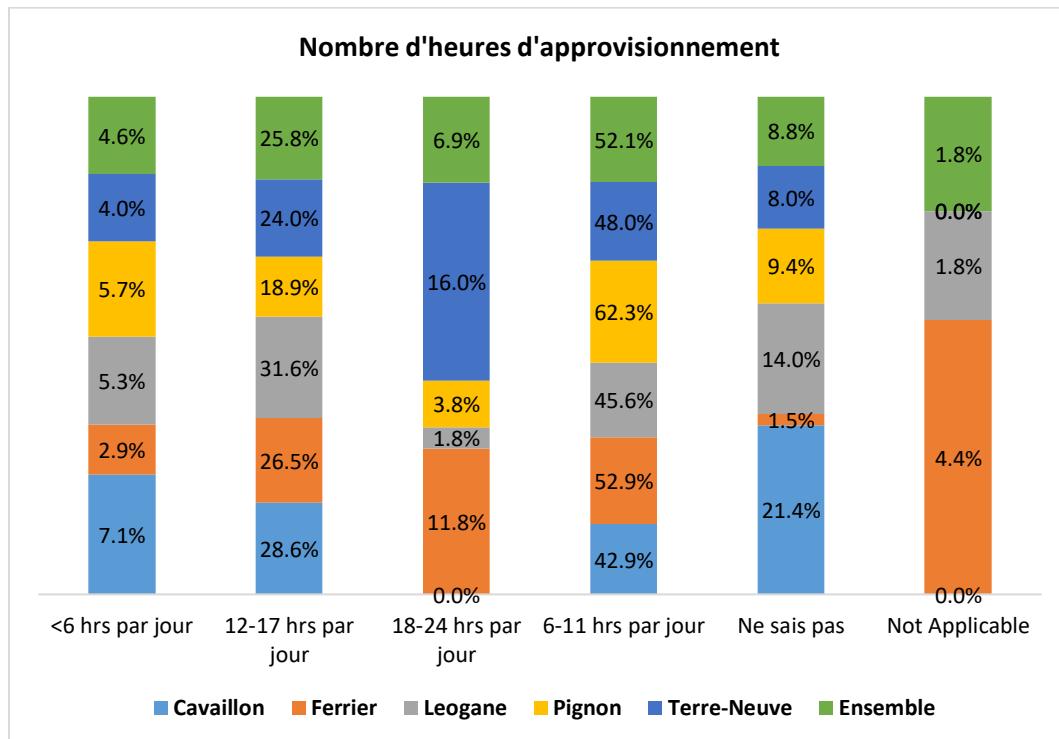
Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

Parmi les ménages ayant déclaré que l'eau est disponible aux principales sources tous les jours mais pas à toutes les heures de la journée, la majorité (52,1 %) déclarent recevoir de l'eau entre 6 et 11 heures par jour, illustrant une situation d'accès modéré. Cette tendance est particulièrement marquée à Pignon (62,3 %), Ferrier (52,9 %) et Terre-Neuve (48,0 %).

Un quart des ménages environ (25,8 %) rapportent une disponibilité journalière de 12 à 17 heures. Plus spécifiquement, à Léogâne (31,6 %), Cavaillon (28,6 %) et Terre-Neuve (24,0 %) des ménages enquêtés sont dans cette situation. Seuls 6,9 % des ménages ont déclaré que l'eau était disponible à la principale source entre 18 et 24 heures par jour, avec les taux les plus notables à Terre-Neuve (16,0 %) et Ferrier (11,8 %).

À l'inverse, 4,6 % des ménages n'ont de l'eau disponible à leurs principales sources que pendant moins de 6 heures par jour, notamment à Cavaillon (7,1 %) et Pignon (5,7 %), ce qui reflète une grande précarité dans l'accès. Par ailleurs, 8,8 % des ménages ne savaient pas estimer la durée quotidienne de disponibilité de l'eau, avec une incertitude marquée à Cavaillon (21,4 %) et Léogâne (14,0 %). (Voir figure 8)

**Figure 7: Répartition du nombre moyen d'heures de disponibilité de l'eau par jour, aux principales sources utilisées par les ménages**



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

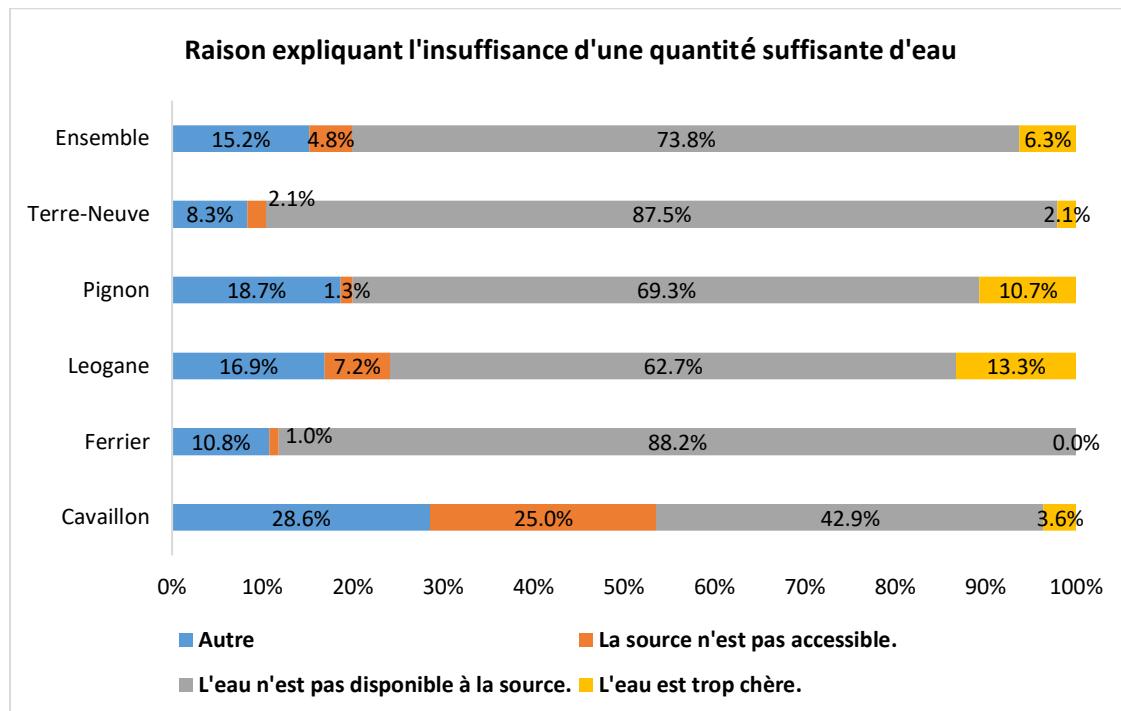
Dans l'ensemble des communes ciblées, la principale raison évoquée par les ménages pour justifier l'insuffisance d'eau est l'indisponibilité de l'eau à la source, citée par 73,8 % des répondants. Cette contrainte structurelle touche particulièrement Ferrier (88,2 %), Terre-Neuve (87,5 %) et Pignon (69,3 %).

En second lieu, 15,2 % des ménages mentionnent des raisons diverses, classées dans la catégorie « autre ». Cette proportion atteint 28,6 % à Cavaillon et 18,7 % à Pignon, suggérant des problématiques spécifiques non couvertes par les catégories prédéfinies, telles que des conflits d'usage, la mauvaise qualité de l'eau, ou des distances excessives.

L'inaccessibilité de la source est citée par 4,8 % des ménages, avec des pics à 25,0 % à Cavaillon et 7,2 % à Léogâne, ce qui pourrait refléter des contraintes liées à la topographie, les distances excessives, à l'insécurité ou à l'état non-fonctionnel infrastructures.

Enfin, le coût de l'eau constitue un obstacle pour 6,3 % des ménages, bien qu'il reste marginal comparé à d'autres facteurs. C'est toutefois une barrière non négligeable à Léogâne (13,3 %) et Pignon (10,7 %), où certaines familles peuvent renoncer à l'achat d'eau en raison de contraintes économiques.

**Figure 8: Répartition des raisons du non-accès à une quantité suffisante d'eau d'après les ménages enquêtés**



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

### 5.2.5. Analyse sur les pratiques et méthodes de conservation et de traitement d'eau au niveau des ménages

La majorité des ménages, qu'ils résident en zone rurale ou urbaine, ne stockent pas d'eau potable, avec des taux proches de 80 % dans le rural (80,4 %) et l'urbain (78,7 %). À Cavaillon, le stockage d'eau potable est plus fréquent en milieu rural (18,8 %) qu'en urbain (9,8 %), ce qui suggère une plus grande nécessité ou habitude de conserver l'eau dans les zones rurales. À Ferrier, les proportions de ménages stockant de l'eau sont assez proches entre zone rurale (27,5 %) et zone urbaine (30,3 %), indiquant une pratique commune dans les deux contextes.

Léogâne présente un cas particulier avec une proportion plus élevée de ménages urbains ne stockant pas d'eau (10,8 %) par rapport aux ruraux (3,8 %), ainsi qu'une incertitude exprimée (« Ne sais pas ») uniquement en rural. Pignon et Terre-Neuve montrent des profils contrastés : à Pignon, le stockage de l'eau est faible dans les deux milieux (environ 6 %), tandis qu'à Terre-Neuve, le stockage est nettement plus fréquent en zone urbaine (33,3 %) qu'en rural (20,7 %), soulignant possiblement des différences dans l'accès ou la qualité de l'eau.

**Tableau 15: Répartition des méthodes de conservation de l'eau potable selon le milieu de résidence**

	Rural	Urbain	Ensemble
<b>Cavaillon</b>			
Le ménage ne stocke pas d'eau potable	0,8%	0,0%	0,6%
No	80,4%	90,2%	82,2%
Oui	18,8%	9,8%	17,1%
<b>Ferrier</b>			
No	72,5%	69,7%	70,5%
Oui	27,5%	30,3%	29,5%
<b>Léogâne</b>			
Le ménage ne stocke pas d'eau potable	3,8%	10,8%	5,5%
Ne sais pas	0,4%	0,0%	0,3%
No	77,7%	74,3%	76,8%
Oui	18,1%	15,0%	17,3%
<b>Pignon</b>			
Le ménage ne stocke pas d'eau potable	0,5%	0,0%	0,3%
Ne sais pas	0,5%	0,0%	0,3%
No	92,4%	94,4%	93,0%
Oui	6,6%	5,6%	6,3%
<b>Terre-Neuve</b>			
Le ménage ne stocke pas d'eau potable	1,2%	0,0%	1,1%
No	78,0%	66,7%	77,4%
Oui	20,7%	33,3%	21,5%
<b>Ensemble</b>			
Le ménage ne stocke pas d'eau potable	2,0%	3,9%	2,5%
Ne sais pas	0,2%	0,0%	0,2%
No	80,4%	78,7%	79,9%
Oui	17,4%	17,5%	17,4%

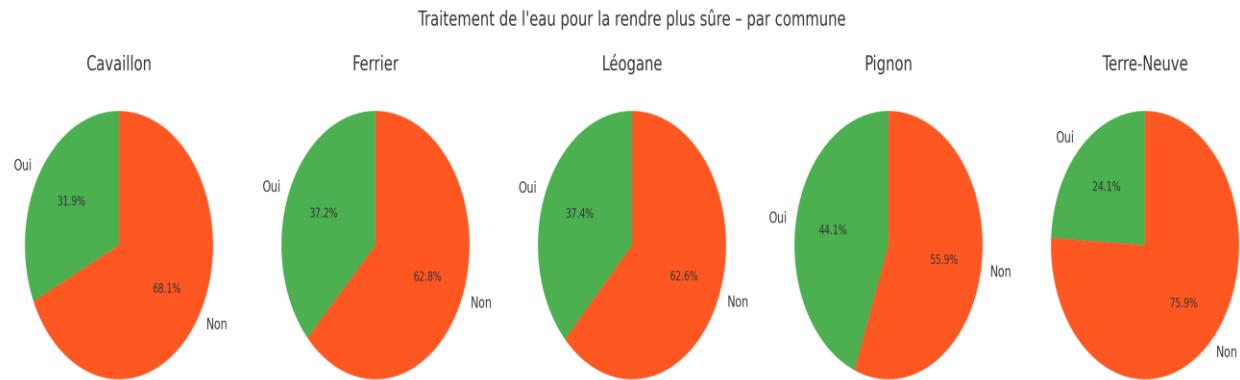
Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

L'analyse des pratiques de traitement de l'eau révèle que près de 35 % des ménages interrogés déclarent effectuer une action pour rendre l'eau plus sûre à la consommation. Cette proportion est particulièrement marquée à Léogâne (37,4 %) et à Pignon (44,1 %), deux communes où les sources d'approvisionnement incluent largement des points non protégés ou communautaires.

En revanche, à Ferrier et Terre-Neuve, une part plus faible des ménages (respectivement 37,2 % et 24,1 %) adopte des méthodes de traitement de l'eau avant la consommation, bien que ces localités soient aussi confrontées à des contraintes d'accès à une eau potable fiable. À Cavaillon, seulement 31,9 % des ménages adoptent des méthodes de traitement de l'eau, ce qui peut refléter soit un accès perçu comme plus sûr à l'eau., soit un manque de sensibilisation ou de moyens pour traiter l'eau efficacement.

Enfin, près de deux tiers des ménages ne traitent pas l'eau au point de consommation, exposant ainsi une large partie de la population à des risques hydriques et sanitaires potentiels.

**Figure 9: Répartition des ménages selon qu'ils pratiquent oui ou non une méthode de traitement de l'eau pour la rendre plus sûre**



*Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025*

### 5.2.6. Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'eau potable (en fonction de la classification JMP)

Le JMP s'appuie sur des échelles de services pour évaluer et comparer les progrès réalisés dans les différents pays en termes de niveau d'accès des ménages, établissement scolaire et de santé aux services d'eau potable, assainissement et hygiène. L'échelle relative à l'eau de boisson distingue cinq niveaux de services, allant de l'utilisation des eaux de surface (pas de service) aux services d'approvisionnement en eau de boisson gérés en toute sécurité, correspondant à l'indicateur mondial de la cible 6.1 des ODD.

**Figure 10: Échelle des ODD relative aux services d'approvisionnement en eau de boisson**

NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
GÉRÉ EN TOUTE SÉCURITÉ	Eau de boisson provenant d'une source d'eau améliorée accessible à domicile, disponible au besoin et exempte de matières fécales et de contamination par des substances chimiques d'intérêt prioritaire
DE BASE	Eau de boisson provenant d'une source d'eau améliorée, à condition que le trajet aller-retour effectué pour collecter l'eau n'excède pas 30 minutes, temps d'attente compris
LIMITÉ	Eau de boisson provenant d'une source d'eau améliorée, dont la collecte nécessite un trajet aller-retour supérieur à 30 minutes, temps d'attente compris
NON AMÉLIORÉ	Eau de boisson provenant d'un puits non protégé ou d'une source non protégée
EAU DE SURFACE	Eau de boisson provenant directement d'une rivière, d'un barrage, d'un lac, d'un étang, d'un ruisseau, d'un canal ou d'un canal d'irrigation

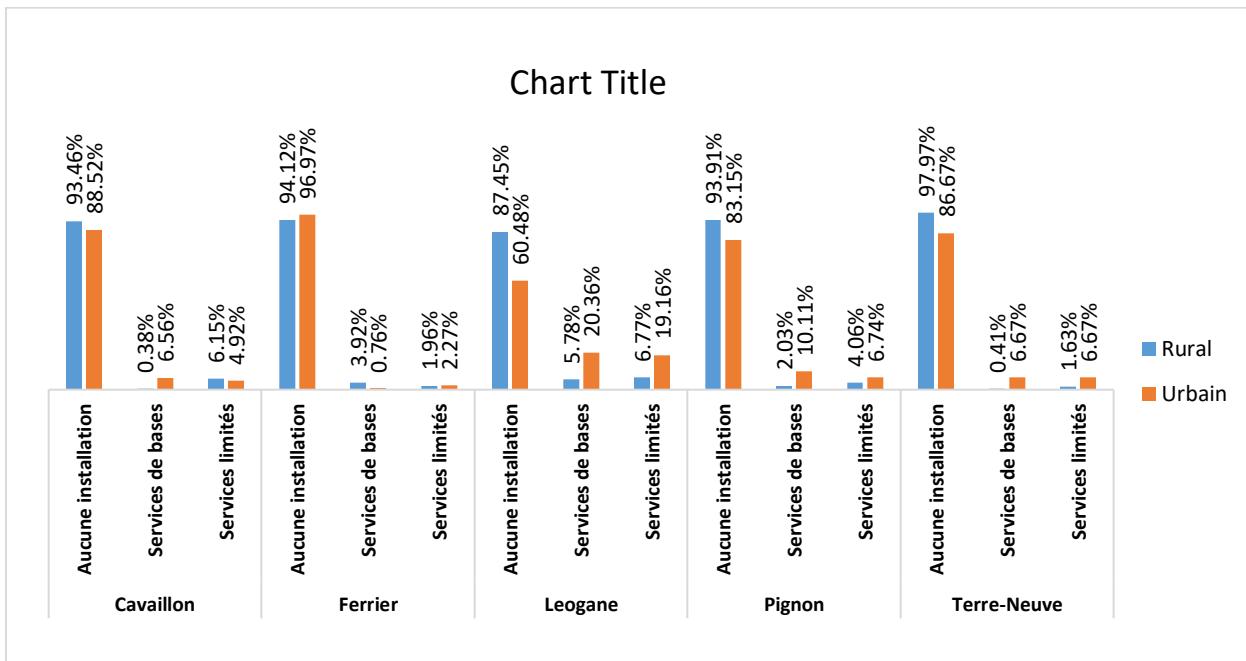
Source : [Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages](#)

Les données mettent en lumière une forte prévalence de l'utilisation de sources non améliorées, notamment dans les zones rurales, avec une offre très limitée en services de base, limités ou gérés de manière sûre.

À Cavaillon, plus de 56 % des ménages s'approvisionnent en eau à partir de sources non améliorées, avec une légère aggravation en milieu rural (58,5 %) par rapport au milieu urbain (47,5 %). Les services de base y sont présents à hauteur de 21,8 %, tandis que 21,5 % des ménages relèvent du niveau limité. Ce partage relativement équilibré contraste avec une très faible utilisation de l'eau de surface (0,3 %). La situation est particulièrement préoccupante à Ferrier, où 90,2 % des ménages, qu'ils soient en zone rurale ou urbaine, dépendent de sources non améliorées. Les services de base (1,1 %) et limités (8,7 %) sont presque inexistants.

À Léogâne, 74 % des ménages n'ont accès qu'à des sources non améliorées. Le contraste est fort entre les zones rurales, où 15,7 % utilisent de l'eau de surface, et les zones urbaines, où ce chiffre tombe à zéro. Malgré une légère présence de services de base (6,4 %) et limités (7,8 %), la commune reste largement en dehors des standards d'accès amélioré à l'eau. À Pignon, on observe une situation plus nuancée. Bien que 69,2 % des ménages utilisent des sources non améliorées, 17,8 % ont un accès de base, avec une proportion beaucoup plus élevée en zone urbaine (40,4 %). Enfin, Terre-Neuve est la seule commune à enregistrer un service d'eau géré de manière sûre, même si cela ne concerne que 0,8 % des ménages ruraux. Néanmoins, 63,6 % utilisent encore des sources non améliorées, et 28,4 % bénéficient d'un service limité.

**Figure 11: Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'eau potable (en fonction de la classification JMP) par commune et par milieu de résidence**



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

### 5.2.7. Analyse des pratiques de paiement des ménages pour l'accès au service de l'eau, et des facteurs de blocage au paiement

81 % des ménages déclarent ne pas payer pour l'eau, tandis que 18,6 % indiquent être soumis à des frais.

Les zones rurales présentent une très forte proportion de ménages ne payant pas pour l'eau (83,4 %), contre 74,6 % en zone urbaine. Cela reflète sans doute une plus grande dépendance aux sources naturelles (rivière, puits, sources) en milieu rural, souvent non tarifées, alors que les milieux urbains ont plus souvent recours à des réseaux ou fournisseurs organisés, associés à un système de facturation.

Pignon se distingue fortement : près de 53,2 % des ménages y paient pour l'eau, avec une proportion encore plus marquée en zone rurale (près de 60 %). À l'inverse, Terre-Neuve et Cavaillon présentent des taux très faibles de paiement, notamment en milieu rural (respectivement 5,3 % et 6,5 %), suggérant un accès essentiellement gratuit à l'eau.

**Tableau 16: Répartition des ménages selon qu'ils paient un tarif ou des frais d'utilisation de l'eau**

	Rural	Urbain	Ensemble
--	-------	--------	----------

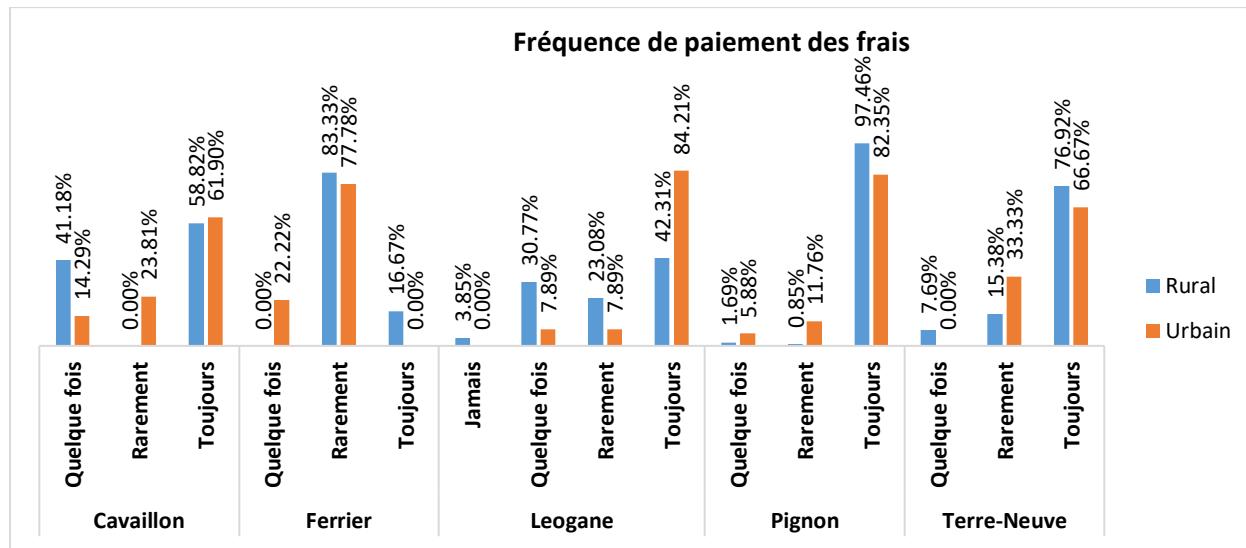
<b>Cavaillon</b>			
Ne sais pas	0,00%	4,92%	0,93%
No	93,46%	60,66%	87,23%
Oui	6,54%	34,43%	11,84%
<b>Ferrier</b>			
No	88,24%	86,36%	86,89%
Oui	11,76%	13,64%	13,11%
<b>Léogâne</b>			
Ne sais pas	0,40%	0,00%	0,30%
No	89,24%	77,25%	86,25%
Oui	10,36%	22,75%	13,45%
<b>Pignon</b>			
Ne sais pas	0,51%	1,12%	0,70%
No	39,59%	60,67%	46,15%
Oui	59,90%	38,20%	53,15%
<b>Terre-Neuve</b>			
No	94,72%	80,00%	93,87%
Oui	5,28%	20,00%	6,13%
<b>Ensemble</b>			
Ne sais pas	0,24%	0,86%	0,41%
No	83,36%	74,57%	80,99%
Oui	16,40%	24,57%	18,60%

Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

Les données recueillies sur la fréquence de paiement des frais d'utilisation de l'eau montrent que la majorité des ménages qui sont dans la catégorie de ceux qui paie pour l'eau déclarent payer ces frais régulièrement. À l'échelle globale, près de 73 % des ménages disent les payer "toujours", ce qui indique que le paiement de l'eau est une pratique assez répandue. Cependant, des différences importantes apparaissent lorsqu'on regarde les résultats selon les communes et selon les zones rurales ou urbaines.

À Pignon, la situation est très claire : 94% des ménages se trouvant dans la catégorie de ceux qui disent payer des frais d'utilisation de l'eau, soit 53.15% des ménages enquêtés à Pignon ont déclaré qu'il paient toujours leurs factures d'eau.. À Cavaillon, environ 60 % des ménages qui disent payer des frais d'utilisation de l'eau disent payer toujours, mais on remarque aussi que près de 24 % des urbains ont déclaré payer "rarement". À Ferrier, la majorité des ménages qui ont rapporté qu'ils paient leurs factures d'eau, ont dit qu'il paient "rarement", et moins de 5 % ont déclaré toujours payer leurs factures. À Léogâne, 84 % des ménages urbains qui sont dans la catégorie de ceux qui disent payer leurs factures d'eau, ont déclaré le faire de manière régulière, contre seulement 42 % des ménages ruraux. Cela peut refléter une disposition à payer plus élevée en zone urbaine que rurale à Léogâne. Enfin, à Terre-Neuve, trois quarts des ménages qui déclarent payer pour l'eau ont rapporté qu'ils le faisaient toujours.

Figure 12: Répartition des ménages selon la fréquence de paiement de leurs factures d'eau



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

### 5.2.8. Présentation et analyse des résultats des tests de chlore résiduel réalisés au niveau des ménages enquêtés

Le **test de chlore résiduel** est un outil de mesure de la concentration de chlore libre restant dans l'eau après traitement. Ce chlore résiduel garantit la protection continue de l'eau contre les contaminations microbiologiques pendant le stockage ou la distribution. Il est mesuré en milligrammes par litre (mg/l), et son interprétation repose sur les seuils suivants :

Tableau 17: Critères d'appréciation du niveau de chlore résiduel

Résultat du Test de Qualité	Qualificatif attribué à l'eau	Code de couleur
0.0 mg par litre d'eau (mg/l)	Qualité mauvaise	Red
$0.1 \leq x < 0.49$	Qualité faible	Yellow
$0.5 \leq x \leq 1.0$	Qualité bonne	Green
$x > 1.0$	Eau qualifiée de « trop chlorée »	Dark Purple

Source : Cellule de Contrôle de la Qualité de l'Eau (CQE) du Département d'Appui à la Gestion des Services (UAGS) de la DINEPA

Dans l'ensemble, la qualité de l'eau au niveau des ménages (point de consommation) est préoccupante, avec une très faible proportion d'échantillons d'eau analysés présentant un taux de chlore résiduel conforme aux normes recommandées : seulement 0,3 % des échantillons d'eau testée sont de bonne qualité avec une concentration de chlore résiduel comprise entre 0,5 et 1,0 mg/l, sans différence significative entre rural (0,4 %) et urbain (0,2 %). Cette situation se retrouve dans toutes les communes, notamment à Cavaillon, Ferrier et Terre-Neuve, où aucun échantillon d'eau analysés n'atteint le seuil de qualité "bonne", que ce soit en zone rurale ou urbaine. Ces

résultats témoignent du fait que le traitement au chlore de l'eau de boisson n'est pas une pratique adoptée par les ménages haïtiens.

La proportion d'échantillons d'eau de "qualité faible" varie selon les milieux. Cette proportion est plus élevée en milieu rural (9,4 %) qu'en milieu urbain (6,0 %), ce qui s'explique par la prédominance de sources naturelles ou de rivières peu ou pas traitées en campagne. Pignon se distingue cependant par des résultats légèrement meilleurs, avec 1,5 % d'échantillons d'eau de bonne qualité en milieu rural et 1,1 % en urbain, et une proportion d'échantillons d'eau de qualité faible nettement supérieure en rural (21,8 %) qu'en urbain (9,0 %). À l'inverse, Terre-Neuve affiche les taux les plus élevés d'eau de mauvaise qualité, dépassant 75 % dans les deux milieux.

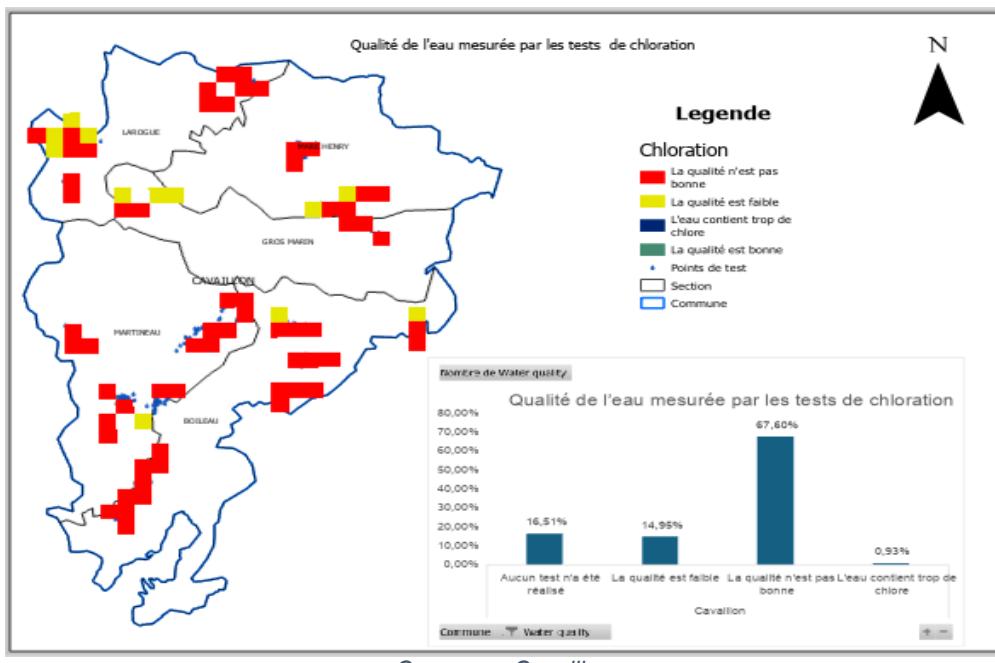
La proportion d'échantillons sans chlore résiduel ("qualité mauvaise") reste très élevée partout, mais légèrement plus faible en urbain (64,2 %) qu'en rural (67,8 %), ce qui traduit un accès marginalement meilleur à des systèmes de traitement en ville.

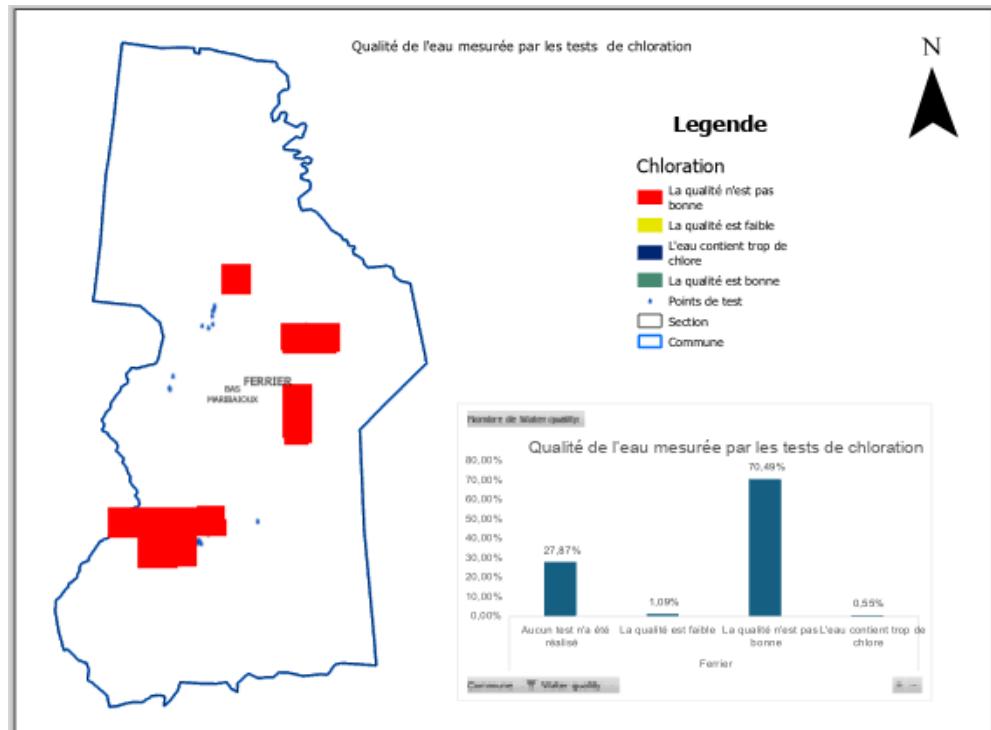
Tableau 18: Analyse des résultats des tests de chlore résiduel réalisés au niveau des ménages enquêtés par commune et par milieu de résidence

Commune	Rural	Urbain	Ensemble
<b>Cavaillon</b>			
La qualité est bonne	0,0%	0,0%	0,0%
La qualité est faible	13,1%	23,0%	15,0%
La qualité est mauvaise	69,2%	60,7%	67,6%
L'eau contient trop de chlore	1,2%	0,0%	0,9%
Aucun test n'a été réalisé	16,5%	16,4%	16,5%
<b>Ferrier</b>			
La qualité est bonne	0,0%	0,0%	0,0%
La qualité est faible	0,0%	1,5%	1,1%
La qualité est mauvaise	68,6%	71,2%	70,5%
L'eau contient trop de chlore	0,0%	0,8%	0,5%
Aucun test n'a été réalisé	31,4%	26,5%	27,9%
<b>Léogâne</b>			
La qualité est bonne	0,4%	0,0%	0,3%
La qualité est faible	7,8%	1,8%	6,3%
La qualité est mauvaise	67,9%	67,7%	67,9%
L'eau contient trop de chlore	1,4%	1,2%	1,3%
Aucun test n'a été réalisé	22,5%	29,3%	24,2%
<b>Pignon</b>			
La qualité est bonne	1,5%	1,1%	1,4%
La qualité est faible	21,8%	9,0%	17,8%
La qualité est mauvaise	54,3%	47,2%	52,1%
L'eau contient trop de chlore	3,0%	0,0%	2,1%
Aucun test n'a été réalisé	19,3%	42,7%	26,6%
<b>Terre-Neuve</b>			

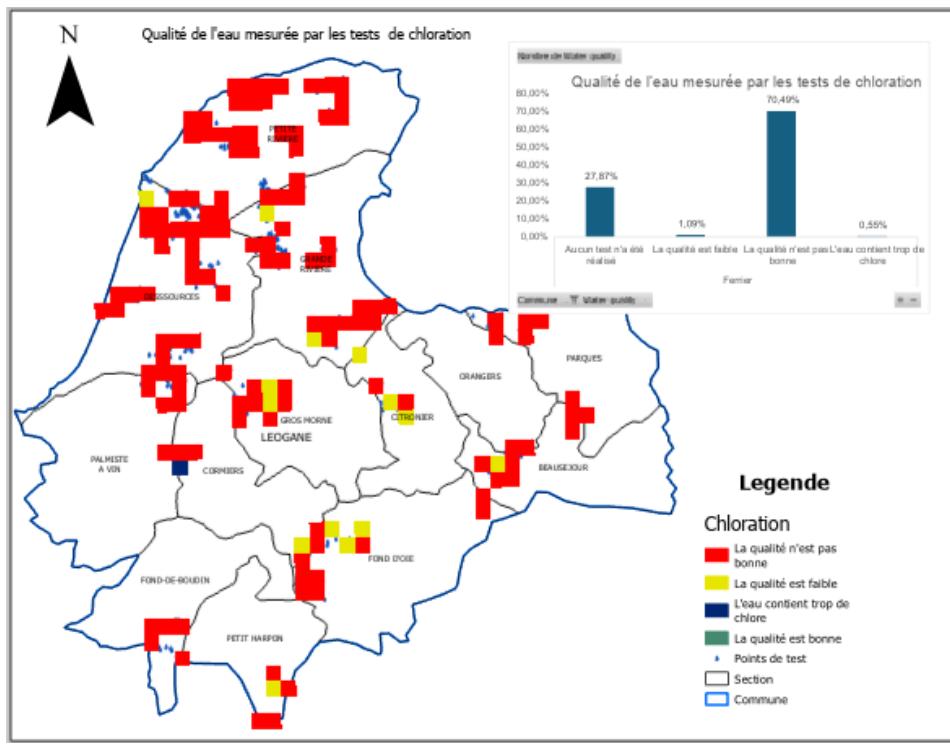
La qualité est bonne	0,0%	0,0%	0,0%
La qualité est faible	0,8%	6,7%	1,1%
La qualité est mauvaise	76,4%	80,0%	76,6%
L'eau contient trop de chlore	0,4%	0,0%	0,4%
Aucun test n'a été réalisé	22,4%	13,3%	21,8%
<b>Ensemble</b>			
La qualité est bonne	0,4%	0,2%	0,3%
La qualité est faible	9,4%	6,0%	8,5%
La qualité est mauvaise	67,8%	64,2%	66,8%
L'eau contient trop de chlore	1,4%	0,6%	1,2%
Aucun test n'a été réalisé	21,1%	28,9%	23,2%

Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025





Commune Ferrier



Commune Léogane

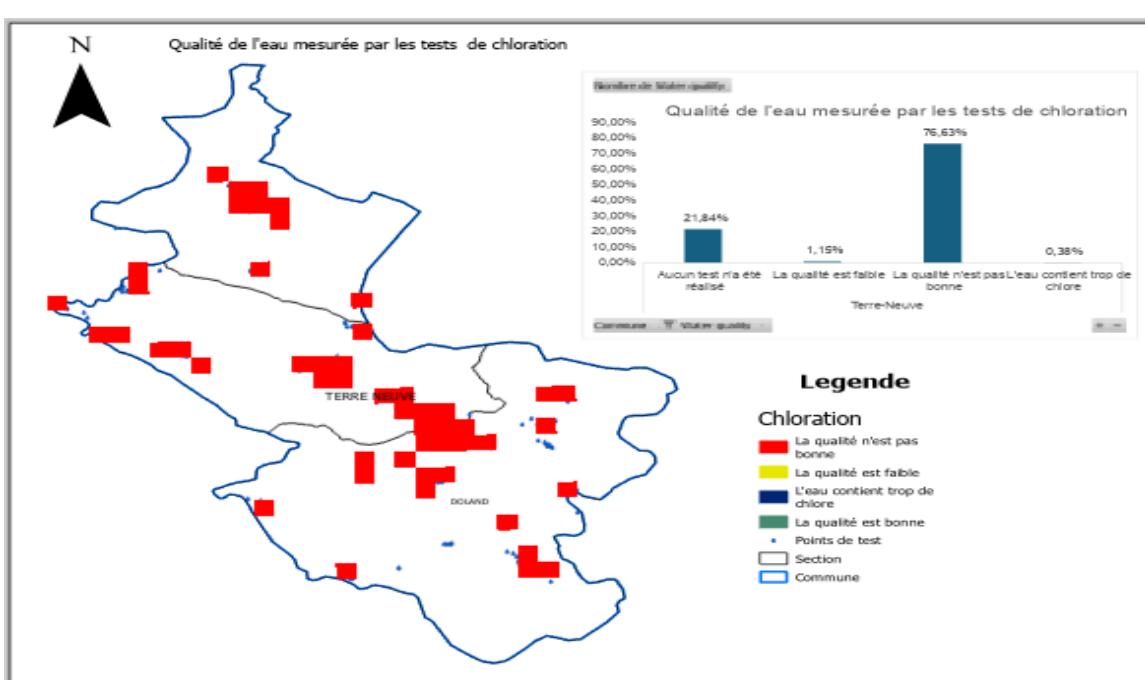
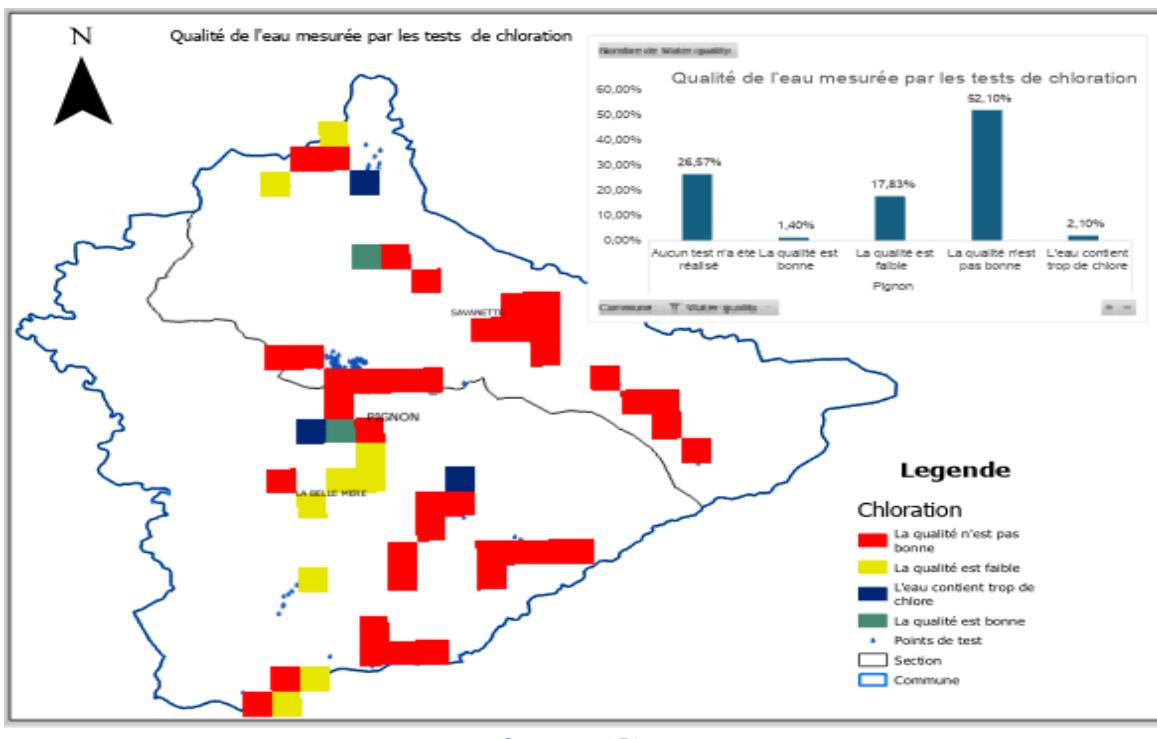


Figure 13: Commune Terre-Neuve

Les figures ci-dessous révèlent une situation préoccupante en termes de potabilité de l'eau au niveau des ménages (point de consommation). Malgré quelques différences, toutes les communes d'intervention de HANWASH présentent un déficit marqué en matière de pratique de chloration de l'eau au niveau des ménages (points de consommation), avec des proportions alarmantes

d'échantillons d'eau de mauvaise qualité. Les résultats traduisent un risque de contamination élevée notamment pour les enfants et les nourrissons.

### 5.3. Accès des ménages au service d'assainissement

#### 5.3.1. Analyse sur l'usage et la possession (non-partagé VS partagé, statut de fonctionnalité) d'une toilette/latrine par les ménages

L'ensemble des ménages urbains enquêtés se distingue par un taux élevé d'usage systématique des toilettes, avec 83,4 % déclarant « Oui toujours » en termes d'utilisation des toilettes, contre 63,8 % en milieu rural. En revanche, les pratiques déclarées de non-utilisation des toilettes est plus marqué en milieu rural, avec 34,3 % des ménages ruraux rapportant ne pas utiliser de toilettes. À l'opposé 14,2 % des ménages enquêtés en zone urbaine ont déclaré ne pas utiliser de toilettes, traduisant des difficultés d'accès ou des habitudes d'assainissement différentes en milieu rural.

Par commune, Cavaillon présente une quasi-égalité dans l'usage régulier des toilettes entre rural (11,5 %) et urbain (11,6 %), tandis que le refus est nettement plus important en rural (8,4 %) qu'en urbain (1,1 %). Ferrier révèle une nette différence, avec une majorité d'urbains utilisant systématiquement les toilettes (21,3 %), alors que seulement 2 % des ruraux déclarent en faire usage, et un taux de refus plus faible en rural (2 %) qu'en urbain (5,8 %).

À Léogâne, l'usage systématique est élevé et proche entre rural (30,7 %) et urbain (29,1 %), bien que le refus soit légèrement plus fréquent en rural (8,8 % vs 6,5 %). Pignon montre un usage plus marqué en urbain (18,5 %) comparé au rural (13,9 %), avec peu de refus dans les deux milieux. Terre-Neuve est caractérisée par un fort taux de non-utilisation en rural (13,8 %) contre seulement 0,4 % en urbain, tandis que l'usage des toilettes y reste faible dans les deux milieux.

En somme, l'usage des toilettes est globalement plus répandu en milieu urbain, avec des exceptions selon les communes. Le taux élevé de refus en milieu rural souligne l'urgence d'améliorer les infrastructures sanitaires pour réduire ces disparités.

Tableau 19: Répartition des ménages utilisateurs de toilettes par commune et par milieu de résidence

	Commune			Total
		Rural	Urbain	
Ferri rio	No	8,36%	1,08%	6,40%
	Oui toujours	11,54%	11,64%	11,57%
	Oui, parfois (ou certains membres le font mais d'autres pas)	0,80%	0,43%	0,70%
	No	1,99%	5,82%	3,02%

	Oui toujours	1,99%	21,34%	7,21%
	Oui, parfois (ou certains membres le font mais d'autres pas)	0,08%	1,29%	0,41%
Léogâne	No	8,76%	6,47%	8,14%
	Oui toujours	30,73%	29,09%	30,29%
Pignon	Oui, parfois (ou certains membres le font mais d'autres pas)	0,48%	0,43%	0,47%
	No	1,43%	0,43%	1,16%
Terre-Neuve	Oui toujours	13,93%	18,53%	15,17%
	Oui, parfois (ou certains membres le font mais d'autres pas)	0,32%	0,22%	0,29%
Ensemble	No	13,77%	0,43%	10,17%
	Oui toujours	5,57%	2,80%	4,83%
	Oui, parfois (ou certains membres le font mais d'autres pas)	0,24%	0,00%	0,17%
Ensemble	No	34,32%	14,22%	28,90%
	Oui toujours	63,77%	83,41%	69,07%
	Oui, parfois (ou certains membres le font mais d'autres pas)	1,91%	2,37%	2,03%

Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

### 5.3.2. Distribution (proportion) des ménages enquêtés par commune et par types de toilettes/latrines utilisées

Les données révèlent une grande diversité des types de toilettes/latrines utilisées par les ménages enquêtés dans les cinq communes, avec une prédominance nette des latrines à fosse avec dalle. En effet, 61,6 % des ménages enquêtés utilisent ce type de latrines, ce qui en fait la solution la plus répandue, tant en milieu rural (60,8 %) qu'en milieu urbain (63,4 %).

De manière spécifique, Pignon et Léogâne affichent les pourcentages les plus élevés de ménages utilisant les latrines à fosse avec dalle, respectivement 53,7 % et 68,6 %. Ferrier se distingue par une forte disparité entre zones rurales et urbaines en termes d'utilisation de latrines à fosse avec dalle: seulement 18,8 % en milieu rural contre 74,1 % en urbain.

Les latrines sans dalle (ou fosses à ciel ouvert), indicateurs d'assainissement précaire, concernent en moyenne 15,4 % des ménages enquêtés. Le taux d'utilisation de latrines sans dalle (ou fosses à ciel ouvert) est particulièrement élevé à Pignon (29,8 % des ménages enquêtés) et Terre-Neuve (34,8 %).

L'utilisation des systèmes de vidange vers fosse septique ou latrines est plus fréquente en milieu urbain. À Léogâne, 33,3 % des ménages urbains enquêtés utilisent des toilettes à chasse d'eau avec vidange vers une fosse septique, contre seulement 6,1 % des ménages enquêtés en zone rural. Cela traduit un meilleur accès aux installations d'assainissement modernes en ville.

Le taux d'utilisation des toilettes à compost restent marginales. Seulement 4,1 % des ménages enquêtés utilisent ce type d'installation d'assainissement. À Terre-Neuve et à Pignon, le taux d'utilisation des toilettes à compostage est respectivement 11,6 % et 2,9 %. Enfin, des installations d'assainissement comme les toilettes suspendues ou les doubles fosses sans dalle restent très peu utilisées.

Tableau 20: Répartition des ménages enquêtés par commune et par types de toilettes/latrines utilisées

		Types de toilettes/latrines utilisées	Rural	Urbain	Ensemble
Cavaillon	Autre (préciser)	Autre (préciser)	2,8%	0,0%	2,1%
		Flush / verser flush: Flush to DK où	0,9%	0,0%	0,7%
		Latrine à fosse: latrine à fosse sans dalle / fosse à ciel ouvert	24,3%	27,0%	25,0%
		Autre toilette à compostage	0,9%	0,0%	0,7%
		Pit latrine: latrine Pit avec dalle	59,8%	59,5%	59,7%
		Pit latrine: toilettes à compost	2,8%	5,4%	3,5%
		Rincer / verser le rinçage: Rincer vers la fosse septique	2,8%	5,4%	3,5%
		Rincer / verser le rinçage: Rincer vers les latrines	3,7%	0,0%	2,8%
		Rincer / verser Rincer: Rincer à l'égout	1,9%	2,7%	2,1%
Ferrier	Autre (préciser)	Autre (préciser)	31,3%	1,2%	5,9%
		Latrine à fosse: latrine à fosse sans dalle / fosse à ciel ouvert	31,3%	4,7%	8,9%
		Pit latrine: latrine Pit avec dalle	18,8%	74,1%	65,3%
		Pit latrine: toilettes à compost	6,3%	4,7%	5,0%
		Rincer / verser le rinçage: Rincer vers la fosse septique	0,0%	8,2%	6,9%
		Rincer / verser le rinçage: Rincer vers les latrines	6,3%	3,5%	4,0%
		Rincer / verser Rincer: Rincer à l'égout	0,0%	1,2%	1,0%
		Double fosse sans dalle	6,3%	2,4%	3,0%
		Autre (préciser)	1,7%	0,0%	1,4%
Léogâne	Autre (préciser)	Flush / verser flush: Flush to DK où	1,4%	0,0%	1,1%
		Latrine à fosse: latrine à fosse sans dalle / fosse à ciel ouvert	2,0%	0,0%	1,6%
		Pit latrine: latrine Pit avec dalle	74,5%	44,4%	68,6%
		Pit latrine: toilettes à compost	3,4%	2,8%	3,3%
		Rincer / verser le rinçage: Rincer vers la fosse septique	6,1%	33,3%	11,5%
		Rincer / verser le rinçage: Rincer vers les latrines	8,5%	9,7%	8,7%
		Rincer / verser Rincer: Rincer à l'égout	2,0%	8,3%	3,3%
		Rincer / verser Rincer: Rincer pour ouvrir le drain	0,0%	1,4%	0,3%
		Double fosse sans dalle	0,3%	0,0%	0,3%
Pignon	Autre (préciser)	Autre (préciser)	2,2%	0,0%	1,5%
		Autres réponses: toilettes suspendues / latrines suspendues	0,7%	0,0%	0,5%
		Flush / verser flush: Flush to DK où	0,7%	2,9%	1,5%
		Latrine à fosse: latrine à fosse sans dalle / fosse à ciel ouvert	43,7%	2,9%	29,8%
		Autre toilette à compostage	3,0%	0,0%	2,0%
		Pit latrine: latrine Pit avec dalle	42,2%	75,7%	53,7%
		Pit latrine: toilettes à compost	2,2%	4,3%	2,9%
		Rincer / verser le rinçage: Rincer vers la fosse septique	0,7%	8,6%	3,4%
		Rincer / verser le rinçage: Rincer vers les latrines	0,7%	5,7%	2,4%
Terre-Neuve	Autre (préciser)	Rincer / verser Rincer: Rincer à l'égout	0,7%	0,0%	0,5%
		Double fosse sans dalle	5,2%	0,0%	3,4%
		Latrine à fosse: latrine à fosse sans dalle / fosse à ciel ouvert	31,6%	50,0%	34,8%
		Autre toilette à compostage	3,5%	0,0%	2,9%
		Pit latrine: latrine Pit avec dalle	47,4%	41,7%	46,4%
		Pit latrine: toilettes à compost	14,0%	0,0%	11,6%
		Rincer / verser le rinçage: Rincer vers les latrines	1,8%	0,0%	1,4%
		Double fosse sans dalle	1,8%	8,3%	2,9%
		Autre (préciser)	2,6%	0,4%	1,9%
Ensemble	Autre (préciser)	Autres réponses: toilettes suspendues / latrines suspendues	0,2%	0,0%	0,1%
		Flush / verser flush: Flush to DK où	1,0%	0,7%	0,9%
		Latrine à fosse: latrine à fosse sans dalle / fosse à ciel ouvert	18,7%	8,0%	15,4%

Autre toilette à compostage	1,1%	0,0%	0,8%
Pit latrine: latrine Pit avec dalle	60,8%	63,4%	61,6%
Pit latrine: toilettes à compost	4,1%	4,0%	4,1%
Rincer / verser le rinçage: Rincer vers la fosse septique	3,6%	14,1%	6,9%
Rincer / verser le rinçage: Rincer vers les latrines	5,3%	5,1%	5,2%
Rincer / verser Rincer: Rincer à l'égout	1,5%	2,9%	1,9%
Rincer / verser Rincer: Rincer pour ouvrir le drain	0,0%	0,4%	0,1%
Double fosse sans dalle	1,6%	1,1%	1,5%

Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

### 5.3.3. Analyse sur les pratiques et méthodes de vidange de toilettes/latrines dans les communes d'intervention

42,1 % des ménages ruraux enquêtés déclarent qu'ils ne n'adoptent pas la pratique de vidanger leurs latrines une fois pleine, contre 23,1 % des ménages enquêtés en milieu urbain, soit un écart de près de 19 points de pourcentage. Inversement, 20,4 % des ménages urbains ont déclaré qu'ils ont l'habitude de vidanger eux-mêmes leurs latrines/toilettes lorsqu'elles sont pleines, comparé à 7,4 % en milieu rural. Concernant l'option de creuser une nouvelle fosse lorsque la fosse existante est pleine, 9,0 % des ménages urbains l'envisagent, contre 3,0 % des ruraux.

Par ailleurs, une proportion importante de répondants a indiqué ne pas savoir quoi faire quand leurs latrines/toilettes sont pleines. C'est le cas de 35,7 % des ménages enquêtés en zone rurale et 36,3 %.

En analysant les **données par commune, on constate :**

- À **Cavaillon**, environ **47,4 %** des ménages déclarent qu'ils n'adoptent pas la pratique de vidanger leurs latrines une fois pleine (48,4 % en zone rural et 44,4 % en zone urbain), avec **3,5 %** rapportant qu'ils la vidangeraient eux-mêmes.
- À **Ferrier**, la part des ménages déclarant qu'ils ne vidangeraient pas leur latrines une fois pleine atteint **75,0 % en zone rural** contre **27,1 % en zone urbaine** ; l'auto-vidange est plus fréquente en zone urbaine (**21,2 %**) qu'en zone rurale (**18,8 %**).
- À **Léogâne**, **47,8 % des répondants** déclarent ne pas savoir quoi faire en cas de fosse pleine.
- À **Pignon**, **21,8 % des ménages** envisagent de vidanger eux-mêmes leurs toilettes/latrines pleines (39,8 % urbain et 12,3 % rural).
- À **Terre-Neuve**, **59,7 %** des ménages indiquent qu'ils n'ont pas l'habitude de procéder à la vidange de leurs toilettes/latrines lorsqu'elles sont pleines (66,1 % rural et 30,8 % urbain).

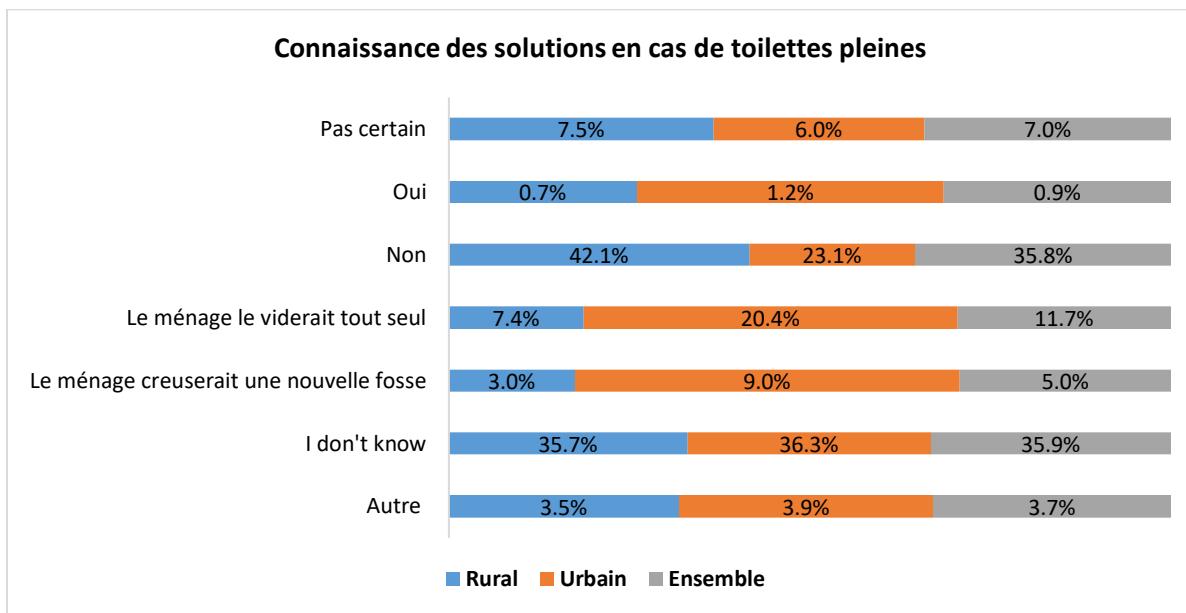
Enfin, concernant les méthodes de vidange réellement employées, 7 ménages sur 10 en zone urbaine ont déclaré avoir utilisé la méthode manuelle avec sceaux.

Figure 14: Répartition des ménages selon les pratiques et méthodes de vidange de toilettes/latrines dans les communes d'intervention



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

Figure 15: Répartition des ménages selon leur pratiques en cas de toilettes pleines



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

Tableau 21: Répartition des ménages selon les pratiques adoptées en cas de toilettes/latrines pleines

	Rural	Urbain	Ensemble
<b>Cavaillon</b>			
Autre	3,9%	2,2%	3,5%
Je ne sais pas	36,7%	35,6%	36,4%
Le ménage creuserait une nouvelle fosse	1,6%	8,9%	3,5%
Le ménage le viderait tout seul	3,9%	2,2%	3,5%
Non	48,4%	44,4%	47,4%
Oui	2,3%	2,2%	2,3%
Pas certain	3,1%	4,4%	3,5%
<b>Ferrier</b>			
Autre	0,0%	3,5%	3,0%
Je ne sais pas	6,3%	44,7%	38,6%
Le ménage creuserait une nouvelle fosse	0,0%	1,2%	1,0%
Le ménage le viderait tout seul	18,8%	21,2%	20,8%
Non	75,0%	27,1%	34,7%

	Pas certain	0,0%	2,4%	2,0%
<b>Léogâne</b>				
Autre	2,5%	0,9%	2,1%	
Je ne sais pas	48,0%	45,8%	47,4%	
Le ménage creuserait une nouvelle fosse	5,3%	19,6%	8,9%	
Le ménage le viderait tout seul	6,9%	15,0%	8,9%	
Non	28,8%	10,3%	24,2%	
Oui	0,3%	2,8%	0,9%	
Pas certain	8,2%	5,6%	7,5%	
<b>Pignon</b>				
Autre	3,9%	8,4%	5,5%	
Je ne sais pas	21,3%	19,3%	20,6%	
Le ménage creuserait une nouvelle fosse	0,6%	4,8%	2,1%	
Le ménage le viderait tout seul	12,3%	39,8%	21,8%	
Non	51,6%	22,9%	41,6%	
Oui	0,6%	0,0%	0,4%	
Pas certain	9,7%	4,8%	8,0%	
<b>Terre-Neuve</b>				
Autre	8,5%	7,7%	8,3%	
Je ne sais pas	13,6%	15,4%	13,9%	
Le ménage le viderait tout seul	1,7%	0,0%	1,4%	
Non	66,1%	30,8%	59,7%	
Pas certain	10,2%	46,2%	16,7%	

Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

### 5.3.4. Analyses sur les pratiques des ménages en termes d'assainissement au niveau des communes d'intervention

D'une manière générale, l'usage des toilettes pour jeter les selles des enfant est une pratique adoptée davantage en zone urbaine qu'en zone rurale. À Pignon, 50,6 % des ménages urbains jettent les selles infantiles dans les toilettes, contre 37 % en zone rurale. À Terre-Neuve, 60 % des ménages urbains utilisent des toilettes pour enfant, contre seulement 1,2 % en zone rurale.

Dans les zones rurales, les pratiques à risque telles que la défécation à l'air libre ou leur enfouissement restent répandues. À Ferrier et Terre-Neuve, environ un ménage rural sur cinq déclare pratiquer la défécation en plein air, ce qui représente une menace pour la santé publique, en particulier pour les enfants et les femmes. Le recours à l'enfouissement des excréments, bien que moins grave que la défécation en plein air, reste une pratique adoptée par exemple par 9,8 % des ménages ruraux à Ferrier.

Tableau 22: Répartition des ménages selon les pratiques d'élimination des excréments des jeunes enfants par commune et par milieu de résidence

Moyens d'élimination des excréments du plus jeune enfant	Rural	Urbain	Ensemble
<b>Cavaillon</b>			
Autre (veuillez préciser)	0,77%	0,00%	0,62%
Couche / couche / Couche lavé au point d'eau	0,77%	0,00%	0,62%
Enterré	3,85%	3,28%	3,74%
Laissé en plein air	16,54%	1,64%	13,71%
Jeté à la poubelle	0,00%	1,64%	0,31%
Jeté dans le fossé	1,15%	0,00%	0,93%
Mis dans les toilettes	13,85%	24,59%	15,89%
Pas de jeunes enfants dans le ménage	60,00%	55,74%	59,19%
Toilette enfant utilisé	3,08%	13,11%	4,98%
<b>Ferrier</b>			
Autre (veuillez préciser)	0,00%	1,52%	1,09%
Enterré	9,80%	3,03%	4,92%
Laissé en plein air	19,61%	5,30%	9,29%
Mis dans les toilettes	23,53%	39,39%	34,97%
Pas de jeunes enfants dans le ménage	43,14%	49,24%	47,54%
Toilette enfant utilisé	3,92%	1,52%	2,19%
<b>Léogâne</b>			
Autre (veuillez préciser)	1,20%	0,00%	0,90%
Enterré	2,19%	2,40%	2,24%
Laissé en plein air	9,36%	7,19%	8,82%
Jeté à la poubelle	2,19%	5,99%	3,14%
Jeté dans le fossé	1,00%	2,99%	1,49%
Mis dans les toilettes	27,49%	24,55%	26,76%
Pas de jeunes enfants dans le ménage	45,22%	35,33%	42,75%
Toilette enfant utilisé	10,56%	17,96%	12,41%
<b>Pignon</b>			
Autre (veuillez préciser)	1,52%	0,00%	1,05%
Couche / couche / chiffon lavé au point d'eau	0,51%	0,00%	0,35%
Enterré	5,08%	0,00%	3,50%
Laissé en plein air	2,03%	2,25%	2,10%
Jeté à la poubelle	0,51%	1,12%	0,70%
Mis dans les toilettes	37,06%	50,56%	41,26%
Ne sais pas	0,00%	2,25%	0,70%
Pas de jeunes enfants dans le ménage	29,95%	35,96%	31,82%
Toilette enfant utilisé	23,35%	7,87%	18,53%
<b>Terre-Neuve</b>			
Autre (veuillez préciser)	1,22%	6,67%	1,53%
Enterré	5,28%	0,00%	4,98%
Laissé en plein air	20,73%	0,00%	19,54%
Jeté à la poubelle	1,63%	0,00%	1,53%
Jeté dans le fossé	1,63%	0,00%	1,53%

Mis dans les toilettes	10,16%	20,00%	10,73%
Pas de jeunes enfants dans le ménage	58,13%	13,33%	55,56%
Toilette enfant utilisé	1,22%	60,00%	4,60%

Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

### 5.3.5. Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'assainissement (en fonction de la classification JMP)

L'échelle des services du JMP relative à l'assainissement distingue cinq niveaux de services, allant de la « défécation en plein air » (pas de service) à la « gestion en toute sécurité » des services, qui correspond à l'indicateur mondial de la cible 6.2 des ODD pour l'assainissement. Elle reprend la classification par type d'installations (améliorées ou non améliorées) et y ajoute des critères supplémentaires liés à la qualité de service d'assainissement. Dans le cadre du suivi des ODD, la population utilisant des installations améliorées est divisée en trois catégories. Si l'installation améliorée est partagée avec d'autres ménages, il s'agit d'un « service limité ».

Figure 16: Échelle des ODD relative aux services d'assainissement

NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
SERVICES GÉRÉS EN TOUTE SÉCURITÉ	Utilisation d'installations améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages et où les excreta sont traités et gérés sur site ou évacués et traités hors site
SERVICES DE BASE	Utilisation d'installations améliorées non partagées avec d'autres ménages
SERVICES LIMITÉS	Utilisation d'installations améliorées partagées avec d'autres ménages
SERVICES NON AMÉLIORÉS	Utilisation de latrines à fosse sans dalle ou plateforme, de latrines suspendues ou de latrines à seau
DÉFÉCATION EN PLEIN AIR	Évacuation des excreta humains dans les champs, les forêts, les buissons, les plans d'eau, les plages ou dans d'autres espaces ouverts, ou avec des déchets solides

Source : [Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages](#)

Sur l'ensemble des communes observées, une proportion non négligeable de ménages demeure en situation de défécation en plein air, une pratique qui représente un enjeu majeur de santé publique.

À Terre-Neuve, par exemple, 70,3 % des ménages ruraux pratiquent encore la défécation en plein air, contre seulement 6,7 % en zone urbaine. Cette commune affiche la plus forte disparité rurale/urbaine en termes de niveau de service d'assainissement, et l'un des taux globaux les plus élevés (66,7 % au total). À Ferrier 49 % des ménages ruraux pratiquent la défécation à l'air libre

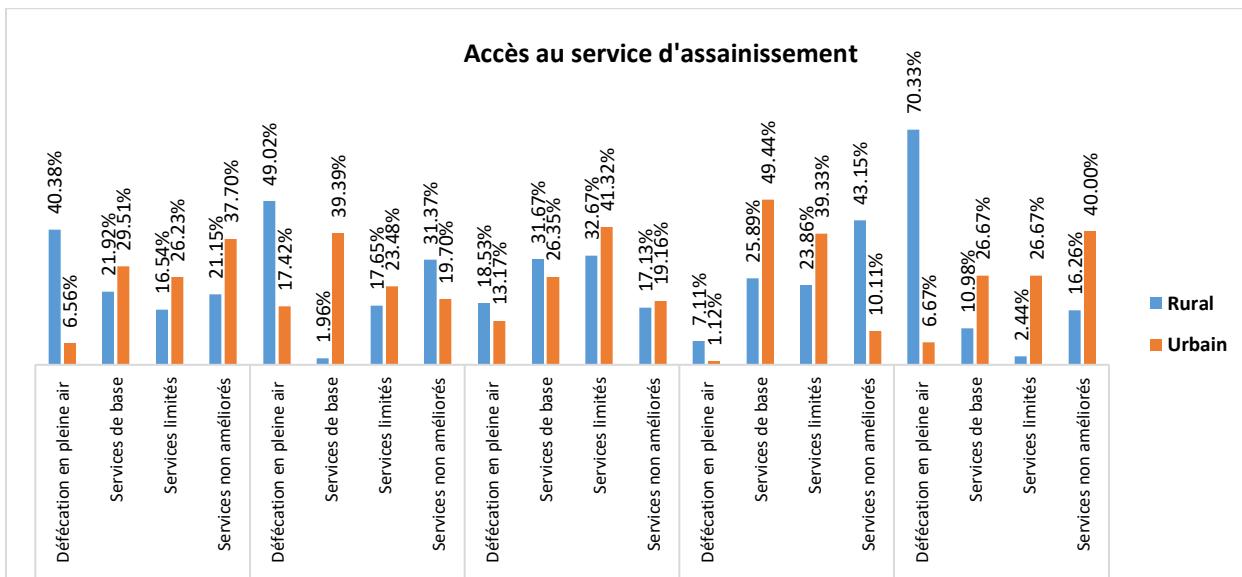
contre 17,4 % en zone urbaine. À Cavaillon 40,4 % des ménages en zone rurale pratique la défécation en plein air contre 6,6 % en zone urbaine, soulignant une situation particulièrement critique en zones rurales.

À l'opposé, les services d'assainissement de base sont davantage présents en milieux urbains. À Pignon, par exemple, 49,4 % des ménages urbains disposent d'un service d'assainissement de base contre seulement 25,9 % en zone rurale. La même tendance est observée à Ferrier où 39,4 % des ménages urbains contre 2 % des ménages ruraux disposent d'un service d'assainissement de base.) À Terre-Neuve, ce niveau de service d'assainissement concerne 26,7 % des ménages urbains contre 11 % des ménages ruraux.

Les services limités correspondant à des installations améliorées partagées entre plusieurs ménages sont relativement fréquents dans toutes les communes, surtout en milieux urbains : 41,3 % à Léogâne, 39,3 % à Pignon, ou 26,2 % à Cavaillon. Enfin, les services non améliorés concernent une part importante des ménages, particulièrement en zone rurale. À Cavaillon, 58,5 % des ménages ruraux relèvent de cette catégorie, contre 47,5 % en urbain. La tendance est similaire à Pignon où 43,2 % des ménages ruraux ont des services d'assainissement non-améliorés) et à Ferrier où ce niveau de service concerne 31,4 % des ménages ruraux.

les données confirment que les zones rurales accusent un retard significatif en matière d'assainissement, avec un recours accru à des pratiques à risque comme la défécation en plein air et une plus faible proportion d'accès à des services améliorés, qu'ils soient de base ou gérés en toute sécurité.

Figure 17: Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'assainissement



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

## 5.4. Accès des ménages aux points de lavage des mains et adoption de bonnes pratiques d'hygiène

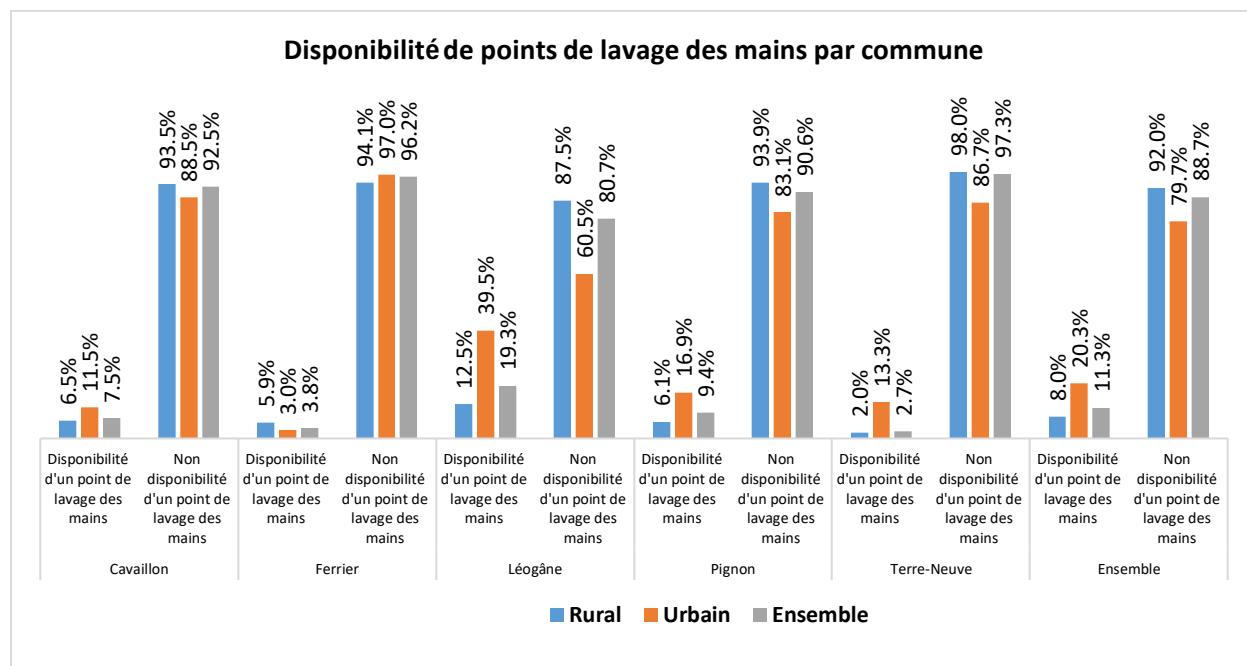
### 5.4.1. Distribution des ménages enquêtés par disponibilité de points de lavage des mains

Le *figure 18* met en évidence une couverture très limitée en dispositifs de lavage des mains parmi les ménages enquêtés : seuls 11,3 % d'entre eux disposent d'un point de lavage des mains observé, dont 7,6 % avec de l'eau disponible et 3,7 % sans eau au moment de l'enquête. Cette situation révèle un double déficit : d'une part, l'insuffisance d'infrastructures d'hygiène de base dans les ménages ; d'autre part, la non-disponibilité de l'approvisionnement en eau, compromettant l'efficacité même des dispositifs d'hygiène existants.

Les disparités sont marquées entre milieux rural et urbain. En zone urbaine, 20,3 % des ménages enquêtés disposent d'un point de lavage des mains, contre seulement 8,0 % en zone rurale. L'écart est encore plus marqué en ce qui concerne la disponibilité de l'eau au point de lavage des mains: 14,7 % des ménages urbains ont accès à un point de lavage des mains fonctionnel avec eau disponible, contre 4,9 % des ménages en milieu rural.

Plus spécifiquement, Léogâne se distingue positivement avec 39,5 % des ménages enquêtés disposant de points de lavage des mains en zone urbaine contre 12,5 % en zone rurale, soit la couverture d'installation d'hygiène la plus étendue parmi les communes étudiées. En revanche, Terre-Neuve affiche la situation la plus critique avec seulement 2,7 % de ménages disposant de points de lavage des mains, contre 2,0 % en milieu rural.

*Figure 18: Répartition des ménages enquêtés par disponibilité de points de lavage des mains par commune et par milieu de résidence*



#### 5.4.2. Analyse sur la distance des points de lavage des mains par rapport aux toilettes/latrines et sur la disponibilité de l'eau et du savon

L'analyse des résultats du *tableau 24* révèle que la grande majorité des ménages, soit 75,2 % au total, ne disposent d'aucune installation de lavage des mains à proximité des toilettes ou latrines. Cette tendance est plus marquée en milieu rural (77,4 %) qu'en milieu urbain (69,4 %).

La situation la plus critique est observée à Pignon, où 88,8 % des ménages ruraux déclarent ne pas avoir d'installation de lavage des mains près des toilettes/latrines, contre 78,7 % en zone urbaine. Cavaillon et Ferrier affichent également des situations préoccupantes avec plus de 69 % des ménages ruraux et 80 % des ménages urbains ne disposant pas d'installation de lavage des mains près des toilettes/latrines. À l'inverse, Léogâne présente un taux plus faible (55,1 %) de ménages urbains sans installation de lavage des mains près des toilettes/latrines.

La réponse « Oui », à la question demandant si les ménages disposent réellement d'un dispositif de lavage des mains situé près des toilettes, reste très faible dans l'ensemble (4,9 %), et encore plus en zone rurale (3,8 %) par rapport à l'urbain (7,8 %). Léogâne se distingue une fois de plus avec 13,2 % de ménages urbains disposant de points de lavage des mains près des toilettes. En revanche, la zone rurale de Terre-Neuve affiche un taux quasi nul (0,4 %) de ménages possédant une installation de lavage des mains près des toilettes/latrines, mettant en lumière une situation d'extrême précarité.

Le recours à une autre installation située près des toilettes, bien que non spécifiquement dédiée, concerne 5,5 % des ménages en moyenne, légèrement plus fréquent en zone urbaine (8,0 %) qu'en zone rurale (4,6 %).

Enfin, la part de « non-observés » (enquêteur n'ayant pas pu vérifier l'existence de points de lavage des mains) concerne 14,2 % des ménages ruraux 14,9 % des ménages urbain.

Tableau 23: Analyse sur la distance des points de lavage des mains par rapport aux toilettes/latrines

Distance des points de lavage des mains par rapport aux toilettes/latrines	Rural	Urbain	Ensemble
<b>Cavaillon</b>			
N'a pas pu observer	26,2%	8,2%	22,7%
Non, il n'y a pas d'installation pour se laver les mains près des toilettes	69,6%	80,3%	71,7%
Non, mais une autre installation de lavage des mains est située près des toilettes.	1,2%	3,3%	1,6%
Oui	3,1%	8,2%	4,0%
<b>Ferrier</b>			
N'a pas pu observer	29,4%	12,9%	17,5%
Non, il n'y a pas d'installation pour se laver les mains près des toilettes	62,7%	77,3%	73,2%
Non, mais une autre installation de lavage des mains est située près des toilettes.	2,0%	7,6%	6,0%
Oui	5,9%	2,3%	3,3%
<b>Léogâne</b>			

	N'a pas pu observer	8,6%	22,2%	12,0%
Non, il n'y a pas d'installation pour se laver les mains près des toilettes	79,5%	55,1%	73,4%	
Non, mais une autre installation de lavage des mains est située près des toilettes.	5,2%	9,6%	6,3%	
Oui	6,8%	13,2%	8,4%	
<b>Pignon</b>				
	N'a pas pu observer	5,1%	9,0%	6,3%
Non, il n'y a pas d'installation pour se laver les mains près des toilettes	88,8%	78,7%	85,7%	
Non, mais une autre installation de lavage des mains est située près des toilettes.	5,1%	6,7%	5,6%	
Oui	1,0%	5,6%	2,4%	
<b>Terre-Neuve</b>				
	N'a pas pu observer	17,1%	13,3%	16,9%
Non, il n'y a pas d'installation pour se laver les mains près des toilettes	75,2%	60,0%	74,3%	
Non, mais une autre installation de lavage des mains est située près des toilettes.	7,3%	20,0%	8,0%	
Oui	0,4%	6,7%	0,8%	
<b>Ensemble</b>				
	N'a pas pu observer	14,2%	14,9%	14,4%
Non, il n'y a pas d'installation pour se laver les mains près des toilettes	77,4%	69,4%	75,2%	
Non, mais une autre installation de lavage des mains est située près des toilettes.	4,6%	8,0%	5,5%	
Oui	3,8%	7,8%	4,9%	

Source : *Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025*

Parmi les 11,3 % de ménages disposant d'un point de lavage des mains observé, 67,0 % avaient de l'eau disponible au moment de l'enquête. En milieu urbain, cette proportion atteint 72,3 %, contre 62,0 % en zone rurale, montrant un meilleur fonctionnement des dispositifs d'hygiène de base en zone urbaine. À Cavaillon, les disparités sont marquées : seuls 29,4 % des ménages ruraux ayant une intallation de lavage des mains ont de l'eau disponible au moment de l'enquête, contre 85,7 % en zone urbaine. À Ferrier, tous les ménages ruraux disposant d'un dispositif de lavage de mains avaient de l'eau disponible, mais la moitié seulement en zone urbaine. À Léogâne, 73,0 % des ménages ruraux disposant d'un dispositif de lavage de mains avaient de l'eau disponible contre 69,7 % d'entre eux en zone urbaine.

Pignon affiche un écart important entre zone rurale et urbaine : 41,7 % des ménages ruraux disposant d'un point de lavage ont de l'eau contre 80,0 % en zone urbaine. À Terre-Neuve, la disponibilité de l'eau au point de lavage des mains est très inégal : 60,0 % en zone rurale contre 100 % en milieu urbain, bien que les effectifs soient très faibles.

Tableau 24 : Répartition des ménages enquêtés par disponibilité de l'eau dans les points de lavage des mains existants

	Rural	Urbain	Ensemble
<b>Cavaillon</b>			
Eau disponible	29,4%	85,7%	45,8%
Eau non disponible	70,6%	14,3%	54,2%
<b>Ferrier</b>			
Eau disponible	100,0%	50,0%	71,4%
Eau non disponible	0,0%	50,0%	28,6%
<b>Léogâne</b>			

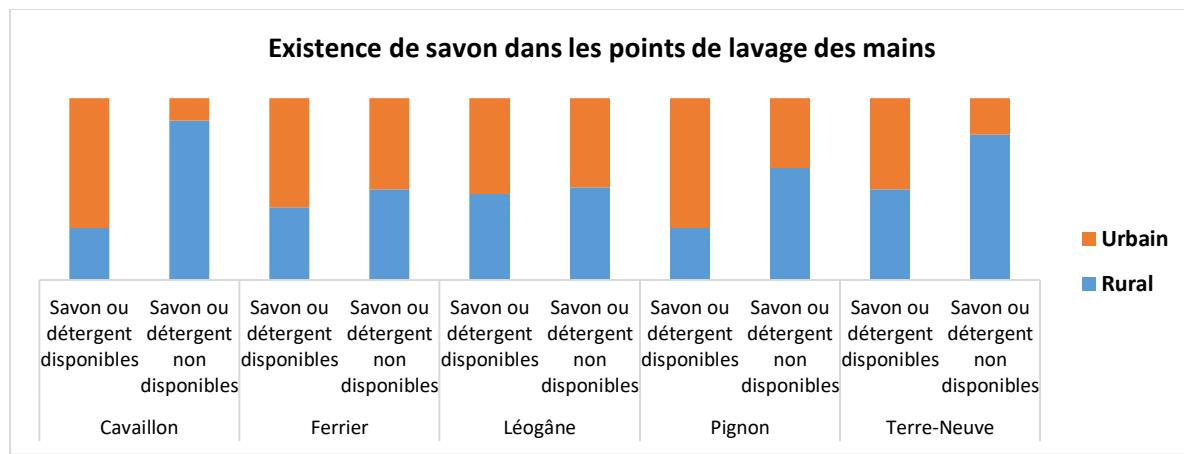
Eau disponible	73,0%	69,7%	71,3%
Eau non disponible	27,0%	30,3%	28,7%
<b>Pignon</b>			
Eau disponible	41,7%	80,0%	63,0%
Eau non disponible	58,3%	20,0%	37,0%
<b>Terre-Neuve</b>			
Eau disponible	60,0%	100,0%	71,4%
Eau non disponible	40,0%	0,0%	28,6%
<b>Ensemble</b>			
Eau disponible	62,0%	72,3%	67,0%
Eau non disponible	38,0%	27,7%	33,0%

Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

Seuls 36,3 % des ménages ayant un point de lavage des mains ont également du savon disponible. Ce déficit compromet fortement l'efficacité des dispositifs en matière de prévention des maladies, l'absence de savon réduisant considérablement les bénéfices sanitaires du lavage des mains. La situation est particulièrement préoccupante en milieu rural, où seulement 20,2 % des ménages ayant un point de lavage ont aussi accès à du savon, contre 53,2 % en zone urbaine.

Léogâne se démarque avec 54,3 % des ménages équipés de points de lavage des mains disposant de savon. À l'inverse, Cavaillon et Terre-Neuve présentent des situations plus critiques. À Cavaillon, seuls 30,4 % des points de lavage des mains observés sont pourvus en savon, avec un taux très faible en zone rurale (12,5 %). À Terre-Neuve, seuls 2 ménages sur 7 disposant d'un point de lavage des mains ont accès au savon. Ferrier fait exception en zone rurale, avec 71,4 % des points de lavage des mains observés ayant du savon disponible.

Figure 19: Répartition des ménages enquêtés par disponibilité de savon au point de lavage des mains observés



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

### **5.4.3. Analyse sur la fréquence de lavage des mains par jour des membres des ménages enquêtés**

Les différences de pratiques de lavage des mains à divers moments de la journée révèlent des écarts significatifs entre les zones rurales et urbaines, ainsi qu'entre les localités elles-mêmes. Ces écarts soulignent des enjeux majeurs en matière de santé publique, d'éducation à l'hygiène et d'inégalités structurelles.

**1. Le lavage des mains après la défécation : une pratique ancrée, mais perfectible**  
Globalement, 25,81 % des répondants déclarent se laver les mains après la défécation, avec un taux plus élevé en zone rurale (27,39 %) qu'urbaine (21,55 %). Cette pratique est essentielle pour la prévention des maladies diarrhéiques. Toutefois, même si elle est la plus fréquente des réponses, son niveau reste insuffisant. Par exemple, à Ferrier (zone rurale), ce taux atteint 33,3 %, tandis qu'à Léogâne (urbain), il chute à 13,2 %. Cette hétérogénéité suggère un besoin de campagnes ciblées selon les dynamiques locales, culturelles et infrastructurelles.

#### **2. Avant de manger : une différence marquée entre zones**

L'écart est frappant entre zones rurales (19,98 %) et urbaines (36,85 %) pour le lavage des mains avant de manger. Cela peut s'expliquer par un meilleur accès à l'eau et au savon dans les zones urbaines, ou par une sensibilisation plus forte. Ferrier affiche ici des résultats très positifs avec 53 % des ménages déclarant de laver les mains avant de manger, particulièrement en zone urbaine (56,8 %). En revanche, à Pignon rural, seuls 13,2 % des ménages enquêtés adoptent la pratique de se laver les mains avant de manger. Cela met en évidence la nécessité de renforcer les sensibilisations d'hygiène dans les zones rurales.

#### **3. Le lavage lors du bain ou de la toilette : une occasion hygiénique mais non ciblée**

L'acte de se laver le visage ou le corps est le moment le plus fréquent pour se laver les mains avec 33,66 % en moyenne des ménages enquêtés déclarant se laver les mains à ce moment., notamment à Terre-Neuve rural (50 %) ou à Léogâne rural (45,8 %). Cela montre que les gens se lavent les mains dans un contexte général d'hygiène corporelle, mais pas nécessairement aux moments critiques du point de vue sanitaire (après la défécation ou avant de manger). Cela témoigne d'une compréhension partielle des enjeux du lavage des mains dans une perspective de santé publique.

#### **4. Avant de cuisiner : une habitude faiblement adoptée**

Seulement 8,08 % des personnes interrogées ont déclaré se laver les mains avant de préparer un repas. Cela représente une lacune sérieuse, puisque le lavage des mains avant la préparation de repas est un moment clé pour éviter la transmission de germes de maladies.. La pratique du lavage des mains avant la cuisson est plus courante en zone urbaine (9,70 % des ménages) qu'en zone rurale (7,48 %). À Léogâne urbain 15 % des ménages ont déclaré se laver les mains avant la préparation de repas, ce qui peut refléter des efforts locaux de sensibilisation.

#### **5. Autres moments critiques : des pratiques quasi absentes**

La pratique du lavage des mains après avoir nettoyé les matières fécales d'un enfant ou aidé une personne dépendante à utiliser les toilettes est très marginale (avec moins de 0,2 % des ménages enquêtés adoptant cette pratique). De même, très peu de ménages ont rapporté se laver les mains après avoir mangé (1,34 %), ce qui montre une compréhension limitée des risques de contamination croisée. En revanche, l'oubli pur et simple du lavage des mains reste relativement faible car il concerne que 1,51 % des ménages enquêtés, ce qui suggère que la pratique du lavage des mains, bien que faible, existe mais n'est pas toujours adoptée aux bons moments.

Tableau 25: Analyse sur la fréquence de lavage des mains par jour par les ménages

	Rural	Urbain	Ensemble
<b>Cavaillon</b>			
Après avoir aidé un membre du ménage handicapé / âgé à utiliser les toilettes	0,8%	0,0%	0,6%
Après avoir mangé	2,3%	4,9%	2,8%
Après avoir nettoyé les matières fécales des enfants	0,4%	0,0%	0,3%
Après la défécation	22,7%	19,7%	22,1%
Après le nettoyage des toilettes	0,0%	1,6%	0,3%
Après le travail	8,5%	4,9%	7,8%
Avant de manger	23,1%	24,6%	23,4%
Avant de préparer à manger et de cuisiner pour un enfant	0,4%	1,6%	0,6%
Avant de préparer un repas ou de cuisiner	20,0%	14,8%	19,0%
Lors du lavage du corps / du visage	20,4%	27,9%	21,8%
Ne vous lavez généralement pas les mains à tout moment	1,5%	0,0%	1,2%
<b>Ferrier</b>			
Après avoir mangé	2,0%	0,0%	0,5%
Après avoir nettoyé le pot de l'enfant	2,0%	0,0%	0,5%
Après la défécation	33,3%	31,1%	31,7%
Après le nettoyage des toilettes	0,0%	0,8%	0,5%
Après le travail	0,0%	3,8%	2,7%
Autre (veuillez préciser)	13,7%	2,3%	5,5%
Avant de manger	43,1%	56,8%	53,0%
Avant de préparer à manger et de cuisiner pour un enfant	0,0%	0,8%	0,5%
Avant de préparer un repas ou de cuisiner	2,0%	2,3%	2,2%
Lors du lavage du corps / du visage	3,9%	1,5%	2,2%
Ne vous lavez généralement pas les mains à tout moment	0,0%	0,8%	0,5%
<b>Léogâne</b>			
Après avoir changé la couche d'un enfant	0,2%	0,0%	0,1%
Après avoir mangé	0,8%	0,6%	0,7%
Après avoir nettoyé le pot de l'enfant	0,2%	0,0%	0,1%
Après la défécation	26,7%	13,2%	23,3%
Après le nettoyage des toilettes	0,2%	0,6%	0,3%
Après le travail	1,2%	1,8%	1,3%
Autre (veuillez préciser)	0,6%	0,6%	0,6%
Avant de manger	17,7%	29,9%	20,8%

Avant de nourrir un enfant	0,2%	0,0%	0,1%
Avant de préparer un repas ou de cuisiner	5,0%	15,0%	7,5%
Lors du lavage du corps / du visage	45,8%	37,1%	43,6%
Ne vous lavez généralement pas les mains à tout moment	1,4%	1,2%	1,3%
<b>Pignon</b>			
Après avoir changé la couche d'un enfant	0,5%	0,0%	0,3%
Après avoir mangé	2,0%	1,1%	1,7%
Après la défécation	43,1%	25,8%	37,8%
Après le travail	3,0%	6,7%	4,2%
Autre (veuillez préciser)	0,0%	1,1%	0,3%
Avant de manger	13,2%	30,3%	18,5%
Avant de préparer un repas ou de cuisiner	6,6%	7,9%	7,0%
Lors du lavage du corps / du visage	31,0%	27,0%	29,7%
Ne vous lavez généralement pas les mains à tout moment	0,5%	0,0%	0,3%
<b>Terre-Neuve</b>			
Après avoir mangé	1,2%	0,0%	1,1%
Après la défécation	19,9%	13,3%	19,5%
Après le travail	2,0%	0,0%	1,9%
Autre (veuillez préciser)	0,0%	6,7%	0,4%
Avant de manger	22,0%	26,7%	22,2%
Avant de préparer un repas ou de cuisiner	1,2%	6,7%	1,5%
Lors du lavage du corps / du visage	50,0%	33,3%	49,0%
Ne vous lavez généralement pas les mains à tout moment	3,7%	13,3%	4,2%
<b>Ensemble</b>			
Après avoir aidé un membre du ménage handicapé / âgé à utiliser les toilettes	0,16%	0,00%	0,12%
Après avoir changé la couche d'un enfant	0,16%	0,00%	0,12%
Après avoir mangé	1,43%	1,08%	1,34%
Après avoir nettoyé le pot de l'enfant	0,16%	0,00%	0,12%
Après avoir nettoyé les matières fécales des enfants	0,08%	0,00%	0,06%
Après la défécation	27,39%	21,55%	25,81%
Après le nettoyage des toilettes	0,08%	0,65%	0,23%
Après le travail	3,11%	3,66%	3,26%
Autre (veuillez préciser)	0,80%	1,29%	0,93%
Avant de manger	19,98%	36,85%	24,53%
Avant de nourrir un enfant	0,08%	0,00%	0,06%
Avant de préparer à manger et de cuisiner pour un enfant	0,08%	0,43%	0,17%
Avant de préparer un repas ou de cuisiner	7,48%	9,70%	8,08%
Lors du lavage du corps / du visage	37,34%	23,71%	33,66%
Ne vous lavez généralement pas les mains à tout moment	1,67%	1,08%	1,51%

Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

#### 5.4.4. Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'hygiène (en fonction de la classification JMP)

L'échelle des services du JMP relative à l'hygiène distingue trois niveaux de services, allant d'aucune installation » aux « installations de base », ce qui correspond à l'indicateur mondial de la cible 6.2 des ODD pour l'hygiène. Les ménages équipés d'une installation de lavage des mains équipée d'eau et de savon et disponible à domicile sont considérés comme des utilisateurs de services de base d'hygiène selon les critères des ODD. Les ménages qui ont accès à une installation destinée au lavage des mains dépourvue d'eau ou de savon sont considérés comme des utilisateurs de services limités. Les ménages qui ne disposent d'aucune installation de lavage des mains au sein de leur logement, de leur cour ou de leur terrain entrent dans la catégorie « aucune installation ».

*Figure 20: Échelle des ODD relative aux services d'hygiène*

NIVEAU DE SERVICE	DÉFINITION
SERVICES DE BASE	Installation destinée au lavage des mains avec de l'eau et du savon disponible à domicile
SERVICES LIMITÉS	Installation destinée au lavage des mains sans eau ni savon disponible à domicile
AUCUNE INSTALLATION	Aucune installation destinée au lavage des mains disponible à domicile

*Source : [Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages](#)*

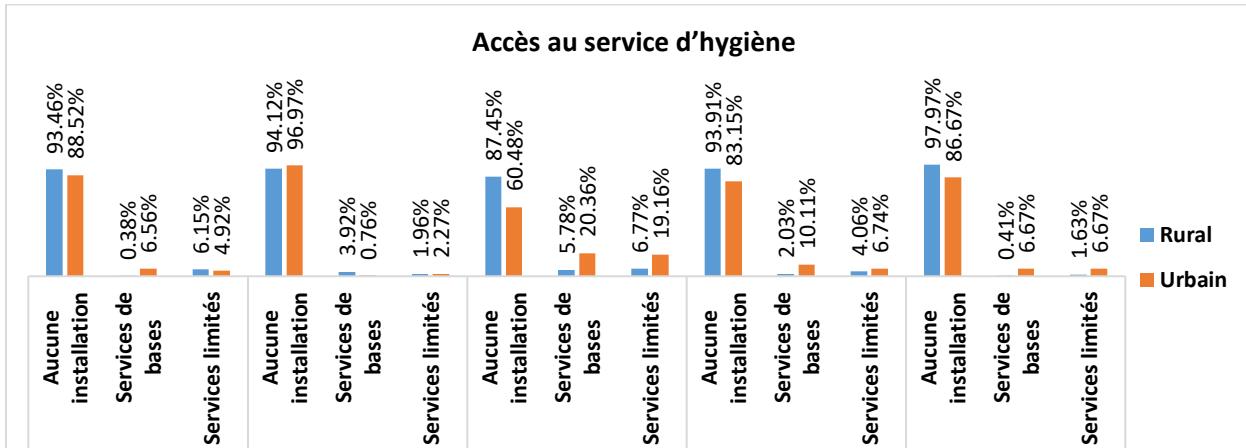
La grande majorité des ménages enquêtés ne disposent d'aucune installation de lavage des mains. Cette absence généralisée d'infrastructures de base limite considérablement les capacités de prévention des maladies transmissibles.

À Terre-Neuve, 97,97 % des ménages ruraux n'ont aucune installation, et même en milieu urbain, ce chiffre reste élevé (86,67 %). De façon similaire, Cavaillon présente des taux très élevés d'absence d'installation, avec 93,5 % en rural et 88,5 % en urbain. À Ferrier, la situation est encore plus marquée avec 94,1 % des ménages ruraux et 97 % des ménages urbains sans aucune installation — ce qui reflète une quasi-absence de dispositifs d'hygiène de base dans cette commune.

Léogâne est la commune qui affiche les meilleurs résultats relatifs au service d'hygiène de base. Seulement 60,5 % des ménages urbains y sont sans installation, tandis que 20,4 % disposent d'un service de base (eau et savon disponibles à domicile), ce qui est nettement supérieur à la moyenne des autres communes. Cela peut être le reflet d'investissements ciblés ou d'un accès plus facile aux ressources en zone urbaine.

Les services limités, c'est-à-dire des installations présentes mais incomplètes (absence d'eau ou de savon), restent peu représentés. À Pignon, seulement 4,1 % des ruraux et 6,7 % des urbains sont dans cette catégorie.

Figure 21: Distribution des ménages par niveau d'accès au service d'hygiène



Source : Enquête ligne de base HANWASH – Juillet 2025

## 6. Résultats et analyse sur l'accès aux services EPAH dans les écoles

Les résultats présentés ci-dessous concernent les écoles qui ont participé à l'enquête au niveau des cinq Communes d'intervention de HANWASH. L'intégralité des écoles existantes n'ont pas pu être enquêtées car, lors de l'enquête, il y a des écoles qui étaient fermé et leur responsable n'étaient pas disposé à participer à l'enquête. Cette section analyse l'accès des écoles aux services d'eau potable, assainissement et hygiène.

### 6.1. Distribution des écoles enquêtées par commune, par zones et par types

Tableau 26: Distribution des écoles enquêtées par commune, par Milieu et par types

Distribution des écoles enquêtées par Commune, par zone et par Types			
Commune	Zone	Publique	Privée
Cavaillon	Urbain	1	10
	Rural	10	46
Léogâne	Urbain	9	54
	Rural	4	20
Terre-Neuve	Urbain	2	1
	Rural	11	13
Ferrier	Urbain	1	10
	Rural	6	4
Pignon	Urbain		6
	Rural	2	33
<b>Total</b>		<b>46</b>	<b>197</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>19%</b>	<b>81%</b>

Sur les 243 écoles qui ont participé à l'étude, la majeure partie des écoles sont de types privés soit 81% contre seulement 19% de types publique. Avec 61% d'écoles enquêtées en milieu rural et 39% en milieu urbain.

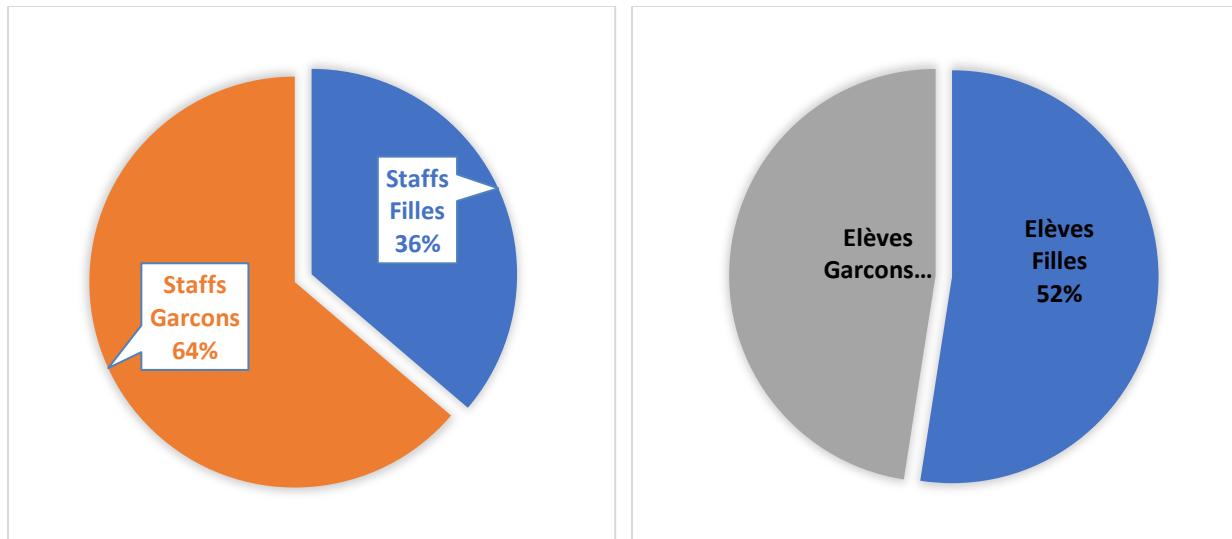
### 6.2. Présentation et analyse des données démographiques des écoles

Tableau 27: Présentation et analyse des données démographiques des écoles enquêtées par zones (urbaine VS rurale)

Commune	Milieu	Elèves		Staffs	
		Filles	Garçons	Femmes	Hommes
Cavaillon	Urbain	1932	1618	101	200
	Rural	4598	4442	253	509
Léogâne	Urbain	8221	6947	506	1002
	Rural	2752	2621	125	183
Terre-Neuve	Urbain	131	122	16	17
	Rural	1484	1478	65	128
Ferrier	Urbain	689	715	47	74
	Rural	728	739	58	94

Pignon	Urbain	1180	881	56	45
	Rural	2764	2618	190	240
Total		24479	22181	1417	2492
Pourcentage		52%	48%	36%	64%

Parmi des écoles enquêtées dans le cadre de cette étude toutes possèdent des garçons et filles comme élèves, soit 52 % de filles contre 48% de garçons et ont aussi un staff composé de femmes et d'hommes, respectivement 36% et 64%.



### 6.3. Accès des écoles aux services d'eau potable

Tableau 28: Accès des écoles aux services d'eau potable

Accès à l'Eau potable dans les écoles			
Commune	Milieu	Accès	Pas D'accès
Cavaillon	Urban	9	2
	Rural	24	32
Léogâne	Urban	53	10
	Rural	18	6
Terre-Neuve	Urban	3	0
	Rural	14	10
Ferrier	Urban	7	4
	Rural	5	5
Pignon	Urban	5	1
	Rural	30	5
<b>Total</b>		<b>168</b>	<b>75</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>69%</b>	<b>31%</b>

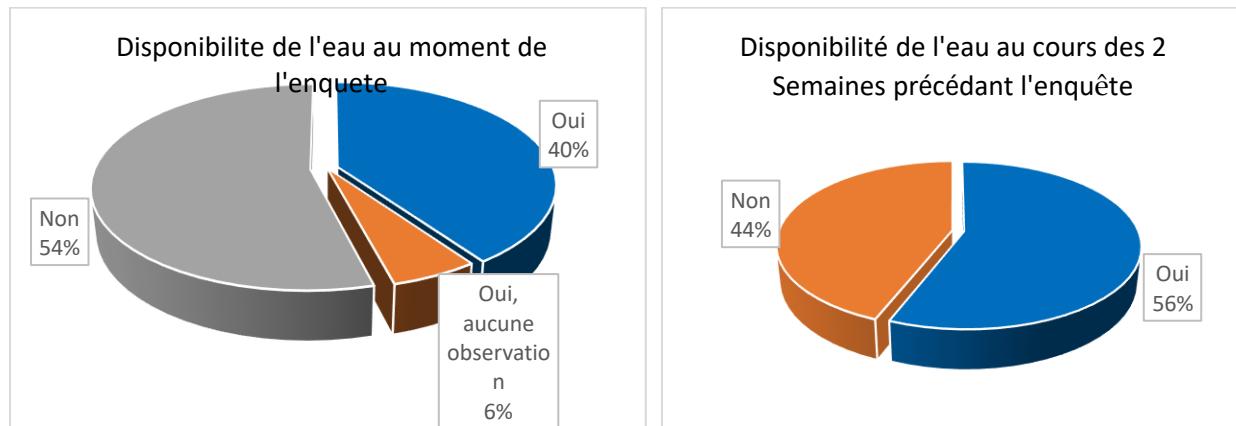
69% des écoles enquêtées dispose d'un point d'approvisionnement en eau pour les différents besoins des écoliers contre 31% des écoles au sein desquelles l'eau n'est pas disponible.

### 6.3.1. Types de sources/points d'eau utilisés pour la boisson des élèves et du staff des écoles enquêtées

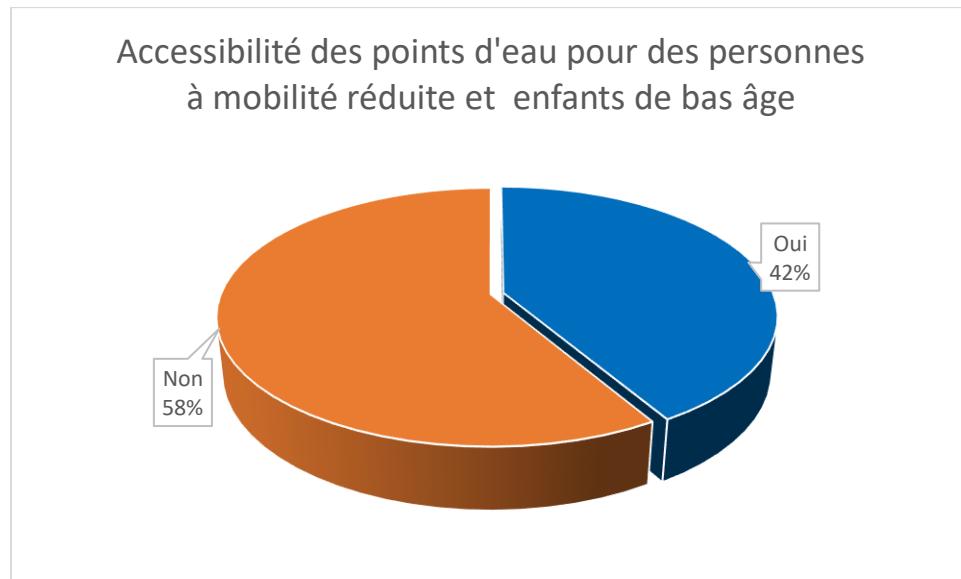
Tableau 29: Types de points d'eau utilisés pour la boisson au niveau des écoles enquêtées

Types Point d'Eau de Boisson									
Communes	Milieu	Eau courante	Puits protégé /source protégée	Eaux de pluie	Puits non protégé/ Source non protégée	Eau en bouteille	Sachet d'eau	Chariot ou camion	Eau de surface
Cavaillon	Urbain	2	5				2		
	Rural	6	16	1	2		1		
Léogâne	Urbain	3	11		1	4	34	1	
	Rural	4	7	2	1		5		1
Terre-Neuve	Urbain	2	1						
	Rural	3		5	1	5		1	
Ferrier	Urbain		7		1				
	Rural		4		1		1		
Pignon	Urbain		2				3		
	Rural	6	18	2	1		4		
Total		26	71	10	8	9	50	2	1
Pourcentage		15%	40%	6%	5%	5%	28%	1%	1%

Dans le cadre de cette étude, les écoles qui ont participé à l'enquête utilisent dans la majorité des cas des points d'eau améliorés (15% eau courante, 40% puits/sources protégés, 6% d'eau de pluie, 5% d'eau en bouteille, 28% sachet d'eau, 1% camion d'eau) contre 6% qui utilise l'eau de point d'eau non améliorés pour les besoins en eau des écoles. Au moment de l'enquête il y avait la disponibilité de l'eau au niveau de 40% des écoles enquêtées, 54% des écoles n'avaient pas d'eau disponible, avec 6% des cas où les enquêteurs n'avaient pas pu observer la disponibilité ou non de l'eau dans les points d'approvisionnement en eau. Et au cours de 2 semaines qui précédaient l'enquête, il y avait de la disponibilité de l'eau dans 56% des écoles enquêtées contre 44% où il n'y avait pas d'eau disponible.



À noter que, la majorité des écoles enquêtées, soit 58 % n'ont pas de points d'eau accessible à des personnes à mobilité réduite et enfants de bas âge.

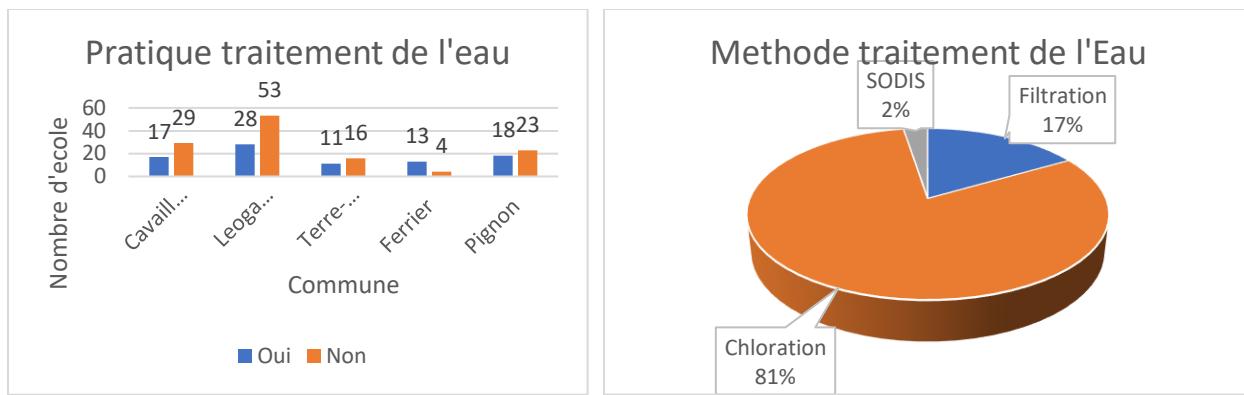


### 6.3.2. Analyse des pratiques et méthodes de traitement de l'eau utilisées par les écoles

Tableau 30: Analyse des pratiques et méthodes de traitement de l'eau utilisées par les écoles

Commune	Pratique traitement de l'eau		Méthode traitement de l'Eau		
	Oui	Non	Filtration	Chloration	SODIS
Cavaillon	17	29	5	9	
Léogâne	28	53	3	21	
Terre-Neuve	11	16		11	
Ferrier	13	4	4	5	2
Pignon	18	23	1	17	
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>125</b>	<b>13</b>	<b>63</b>	<b>2</b>
<b>Pourcentage</b>	<b>41%</b>	<b>59%</b>	<b>17%</b>	<b>81%</b>	<b>3%</b>

Avoir accès à l'eau est une chose, mais avoir accès à l'eau potable en est une autre. Parce que l'OMS définit l'eau potable comme une eau ne représentant aucun danger pour la personne au moment de son ingestion ni dans un temps futur. Ainsi, un regard sur les pratiques de traitement d'eau dans les écoles enquêtées s'avère nécessaire dans le cadre de cette étude. Dans les écoles qui ont accès à l'eau au niveau des 5 communes, 41% ont affirmé adopter des pratiques de traitement de l'eau contre 59% qui utilisent l'eau sans l'avoir traitée. Et de ces écoles qui ont la pratique de traiter l'eau avant usage 17% utilisent la méthode de filtration, 81% utilisent la chloration et 3% utilisent le SODIS.



### 6.3.3. Présentation et analyse des résultats des tests de chlore résiduel réalisé au niveau des écoles enquêtés

Parmi les mesures utilisées pour garantir la qualité de l'eau, figure la désinfection par chloration qui permet après l'élimination des microorganismes et il reste une partie du chlore qui protège l'eau contre de nouvelle contamination. Le tableau ci-après présente les critères d'appréciation du niveau de chlore résiduel dans l'eau après chloration.

Tableau 31: Présentation et analyse des résultats des tests de chlore résiduel

Résultat du Test de Qualité	Qualificatif attribué à l'eau	Code de couleur
<0.1 mg par litre d'eau (mg/l)	Qualité mauvaise	Red
$0.1 \leq x < 0.49$	Qualité faible	Yellow
$0.5 \leq x \leq 1.0$	Qualité bonne	Green
$x > 1.0$	Eau qualifiée de « trop chlorée »	Dark Blue

En effet dans cette étude, au niveau des écoles qui ont pratiqué la chloration comme méthode de traitement de l'eau la quasi-totalité des écoles ont un niveau de chlore résiduel dans l'eau inférieur à 0.1 mg/l soit 94%, 5% ont un chlore résiduel compris entre 0.1mg/l à 5.0mg/l et 1% ont sur chloré l'eau, soit un niveau de chlore résiduel supérieur à1mg/l.

Figure 22: résultats des tests de chlore résiduel dans les écoles

#### 6.3.4. Distribution des écoles par niveau d'accès au service d'eau potable

Tableau 32: Distribution des écoles par niveau d'accès au service d'eau potable

Niveau d'accès en référence au Classement JMP				
Commune	Milieu	Service de base	Service Limité	Aucun Service
Cavaillon	Urban	5	0	3
	Rural	10	2	22
Léogâne	Urban	12	4	19
	Rural	3	2	6
Terre-Neuve	Urban	2	0	0
	Rural	1	2	6
Ferrier	Urban	3	3	1
	Rural	3	1	2
Pignon	Urban	1	0	3
	Rural	10	11	8
Total		50	25	70
Pourcentage		34%	17%	48%

Selon JMP, il y a 3 échelles de service pour de suivi d'accès à l'eau au niveau des établissements scolaires :

- 1- Service de base, l'eau utilisée provient d'un point d'eau amélioré, disponible au niveau de l'établissement
- 2- Service limité, l'eau utilisée provient d'un point d'eau amélioré, mais pas disponible au niveau de l'établissement
- 3- Aucun service, l'eau utilisée provient d'un point d'eau non amélioré, ou absence de point d'eau au niveau de l'établissement

Au moment de l'étude au niveau des 5 communes, seulement 35% des écoles ont un niveau d'accès de base, 17% ont un accès limité et 48% n'ont pas d'accès au service d'eau.

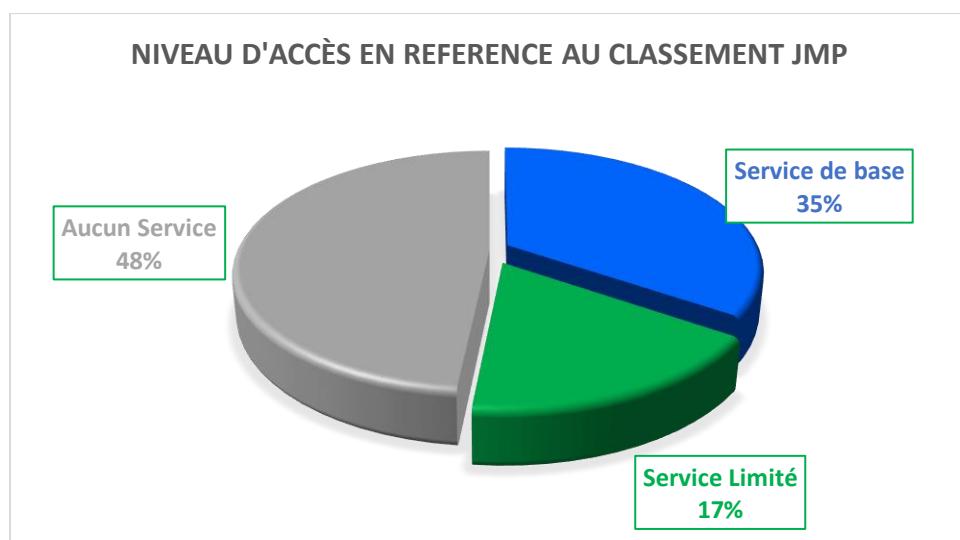


Figure 23; accès au service d'assainissement dans les écoles

## 6.4. Analyse de l'accès des écoles aux services d'assainissement

### 6.4.1. Analyse des types de toilettes utilisés au niveau des écoles enquêtées

Tableau 33; Analyse de la proportion d'écoles enquêtées disposant de toilettes/latrines

Existence de Toilettes/Latrines			
Commune	Milieu	Oui	Non
Cavaillon	Urban	10	
	Rural	45	1
Léogâne	Urban	58	
	Rural	22	2
Terre-Neuve	Urban	2	1
	Rural	22	2
Ferrier	Urban	9	
	Rural	8	
Pignon	Urban	6	
	Rural	34	1
Total		<b>216</b>	<b>7</b>
Pourcentage		<b>97%</b>	<b>3%</b>

Comme indiqué dans le tableau, au moment de l'étude, presque la totalité des écoles enquêtés soit 97% avaient au moins une toilette contre seulement 3% qui n'ont pas de toilettes et la majorité de ces écoles qui n'ont pas de toilettes se trouve en milieu rural.

Les types les plus courants sont les latrines à fosse avec dalle soit 60% des écoles, 30% des écoles enquêtées ont des toilettes à chasse d'eau et 10% ont des latrines à fosses sans dalle.

Tableau 34: Types de latrines

Type Latrines				
Commune	Milieu	À chasse d'eau	À fosse et dalle	À fosse sans dalle
Cavaillon	Urban	4	5	1
	Rural	13	23	9
Léogâne	Urban	26	30	-
	Rural	4	13	3
Terre-Neuve	Urban	-	2	-
	Rural	-	16	3
Ferrier	Urban	2	4	3
	Rural	-	7	1
Pignon	Urban	3	2	1
	Rural	10	25	-
Total		<b>62</b>	<b>127</b>	<b>21</b>
Pourcentage		<b>30%</b>	<b>60%</b>	<b>10%</b>

#### 6.4.2. Distribution des écoles enquêtées par niveau d'accès au service d'assainissement

Tableau 35: Distribution des écoles enquêtées par niveau d'accès au service d'assainissement

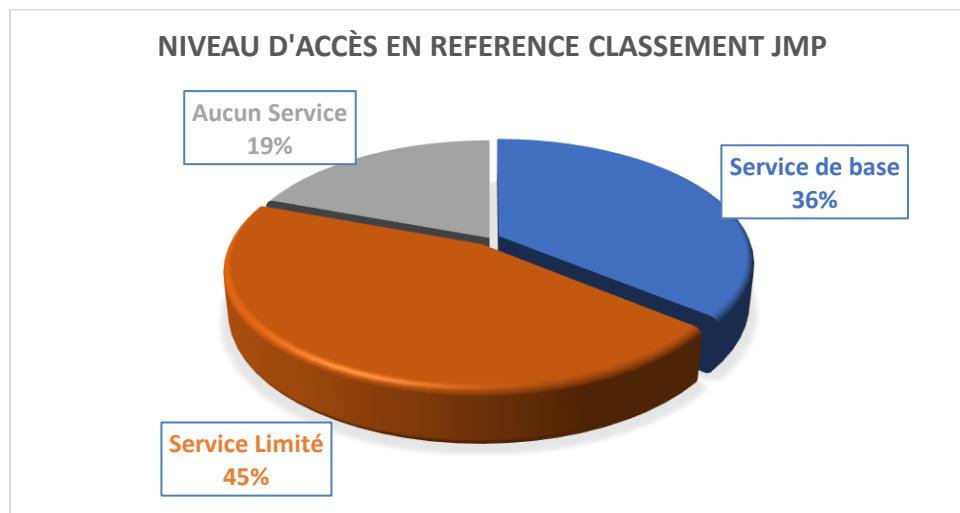
Niveau D'accès _ Classement JMP				
Commune	Milieu	Service de base	Service Limité	Aucun Service
Cavaillon	Urban	4	5	1
	Rural	8	25	13
Léogâne	Urban	22	29	7
	Rural	8	8	6
Terre-Neuve	Urban	1	1	1
	Rural	10	4	6
Ferrier	Urban	5	1	3
	Rural	5	2	1
Pignon	Urban	5		1
	Rural	10	22	3
Total		78	97	42
Pourcentage		36%	45%	19%

Selon JMP, il y a 3 échelles de service pour le suivi d'accès à l'assainissement au niveau des établissements scolaires :

- 1- Service de base, l'école dispose d'installations d'assainissement améliorées non mixtes et utilisables dans l'établissement au moment de l'enquête.
- 2- Service limité, l'école dispose d'installations d'assainissement améliorées mixtes ou non utilisables dans l'établissement au moment de l'enquête.
- 3- Aucun service, l'école dispose d'installations d'assainissement non améliorées ou absence d'installations d'assainissement dans l'établissement scolaire

Au moment de l'étude 36% des écoles ont un niveau d'accès de base, 45% ont un accès limité et 19% n'ont aucun niveau de service d'assainissement dans l'établissement.

Figure 24:Niveau d'accès des établissements scolaires au service d'assainissement en référence au classement JMP



## 6.5. Analyse sur la gestion de l'hygiène menstruel dans les écoles

Tableau 36: Analyse sur la gestion de l'hygiène menstruel dans les écoles

Distribution des écoles en fonction de leur gestion de l'hygiène menstruel				
	Zone de baignade	Serviette sanitaire	MHM education	Autres
Cavaillon	7	33	3	17
Léogâne	22	48	5	14
Terre-Neuve	9	8	6	10
Ferrier	9	3	2	4
Pignon	9	20	5	16
Total	<b>56</b>	<b>112</b>	<b>21</b>	<b>61</b>
Pourcentage	<b>22.40%</b>	<b>44.80%</b>	<b>8.40%</b>	<b>24.40%</b>

Dans les écoles enquêtées, 22.40% affirme avoir de zone de baignade, 44.80% dispose de serviette sanitaire, 8.40% font l'éducation sur la gestion de l'hygiène menstruel et 24.40% ont autres aspects liés à la gestion de l'hygiène menstruel.

## 6.6. Analyse sur l'accès au service d'hygiène dans les écoles

### 6.6.1. Analyse de la disponibilité et de l'accessibilité des points de lavage des mains dans les écoles

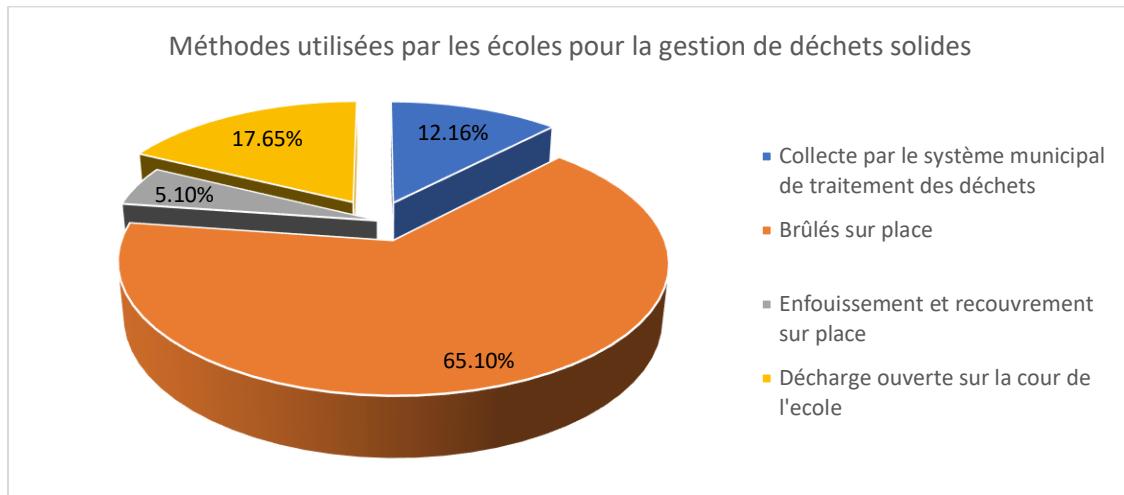
Les bonnes pratiques d'hygiène sont des droits qui apporte aux enfants un environnement sain leur permettant de grandir, se développer, d'apprendre et de devenir citoyens et acteurs du changement. Ainsi, la proportion des écoles enquêtées ayant des points de lavage des mains est de 68.78% contre 31.22% qui n'en disposent pas. Et 62% dispose de l'eau et du savon au moment de l'enquête

Tableau 37: Analyse de la disponibilité et de l'accessibilité des points de lavage des mains dans les écoles

Point de Lavage des Mains (PLM)			
Commune	Milieu	Oui	Non
Cavaillon	Urban	7	3
	Rural	19	26
Léogâne	Urban	51	7
	Rural	15	9
Terre-Neuve	Urban	3	
	Rural	14	10
Ferrier	Urban	7	2
	Rural	8	
Pignon	Urban	4	1
	Rural	24	11
<b>Total</b>		<b>152</b>	<b>69</b>
<b>Pourcentage</b>		<b>68.78%</b>	<b>31.22%</b>

## 6.6.2. Analyse des méthodes utilisées par les écoles pour la gestion de déchets solides

Figure 25: méthodes utilisées par les écoles pour la gestion de déchets solides



Pour un environnement sain favorable à un bon apprentissage, il faut une bonne gestion des déchets. Qu'ils soient liquides ou solides, les déchets doivent être bien gérés pour éviter tout risque de propagation de maladie au niveau des établissements scolaires. 65.10% des écoles enquêtées ont déclaré brûler sur place leurs déchets solides, 17.65% les déposent dans des décharges en plein air sur la cour de l'école, 5.10% des écoles font l'enfouissement des déchets solides et 12.16% des écoles laisse la gestion de leurs déchets solides au système municipal de collecte et de traitement des déchets.

## 6.6.3. Distribution des écoles enquêtées par niveau d'accès au service d'hygiène (en fonction de la classification JMP)

Tableau 38: Distribution des écoles enquêtées par niveau d'accès au service d'hygiène (classification JMP)

Niveau D'accès Classement JMP				
Commune	Milieu	Service de base	Service Limité	Aucun Service
Cavaillon	Urban	5	2	3
	Rural	9	3	32
Léogâne	Urban	13	38	7
	Rural	7	5	12
Terre-Neuve	Urban	1	1	1
	Rural	3	10	11
Ferrier	Urban	4	3	2
	Rural	5	3	
Pignon	Urban	2	2	1
	Rural	16	8	11
Total		65	75	80
Pourcentage		29.55%	34.09%	36.36%

Selon JMP, il y a 3 échelles de service pour de suivi d'accès à l'hygiène au niveau des établissements scolaires :

- 1- Service de base, l'école dispose d'installations de lavage des mains avec de l'eau et du savon disponible dans l'établissement au moment de l'enquête
- 2- Service limité, l'école dispose d'installations de lavage des mains mais ne dispose pas de l'eau et du savon au moment de l'enquête
- 3- Aucun service, absence d'installations de lavage des mains ou absence de l'eau dans l'établissement

Au moment de l'étude 29.55% des écoles ont un niveau d'accès de base, 34.09% ont un accès limité et 36.36% n'ont aucun niveau de service d'hygiène dans l'établissement.

## 7. RÉSULTATS ET ANALYSES SUR L'ACCÈS AUX SERVICES EPAH DANS LES ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

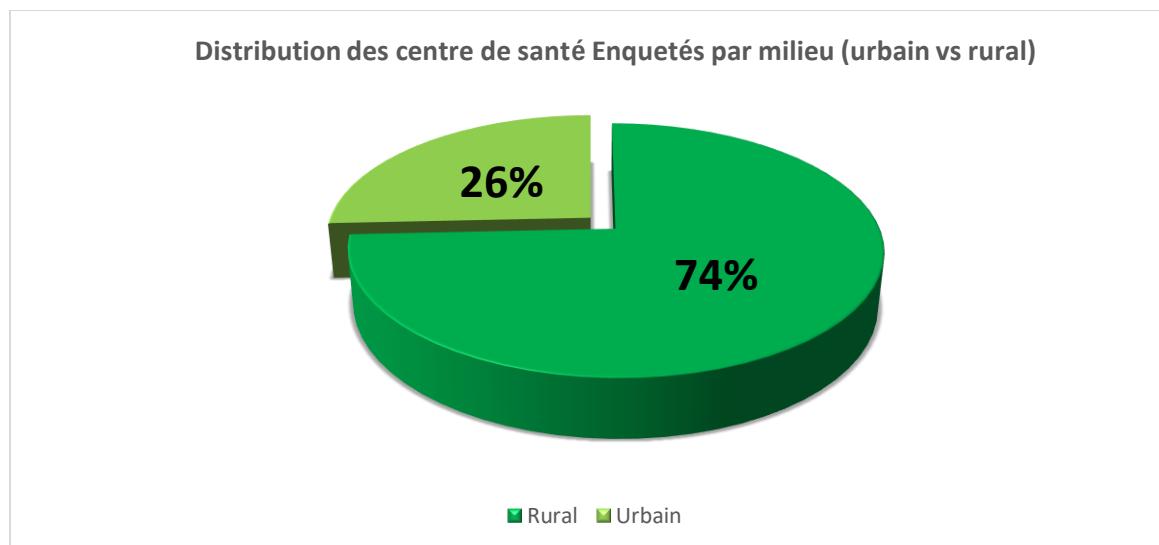
### 7.1. Description des établissements de santé enquêtés

Tableau 39: Distribution des établissements de santé enquêtées par commune

DISTRIBUTION DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ENQUETÉES PAR COMMUNE		
Commune	Milieu	Nombre d'établissements de santé enquêtés
Cavaillon	Urbain	2
	Rural	8
Léogâne	Urbain	1
	Rural	13
Terre-Neuve	Urbain	1
	Rural	1
Pignon	Urbain	1
	Rural	2
Ferrier	Urbain	4
	Rural	2
Total		35

L'enquête sur les établissements de santé a été réalisée au niveau de 35 institutions sanitaires réparties dans les 5 communes d'intervention de HANWASH. Le tableau ci-dessus présente les informations sur la localisation de ces institutions à travers les communes, milieu urbain et milieu rural. Tous les répondants à l'enquête sont membres du personnel des établissements de santé. Ces établissements de soins sont installés majoritairement dans le milieu rural soient 74% contre 26% en milieu urbain.

Figure 26: Distribution des centres de santé par milieu (urbain vs rural)



### **7.1.1. Type d'établissements de santé enquêtés**

Tableau 40: Type d'établissements de santé enquêtés

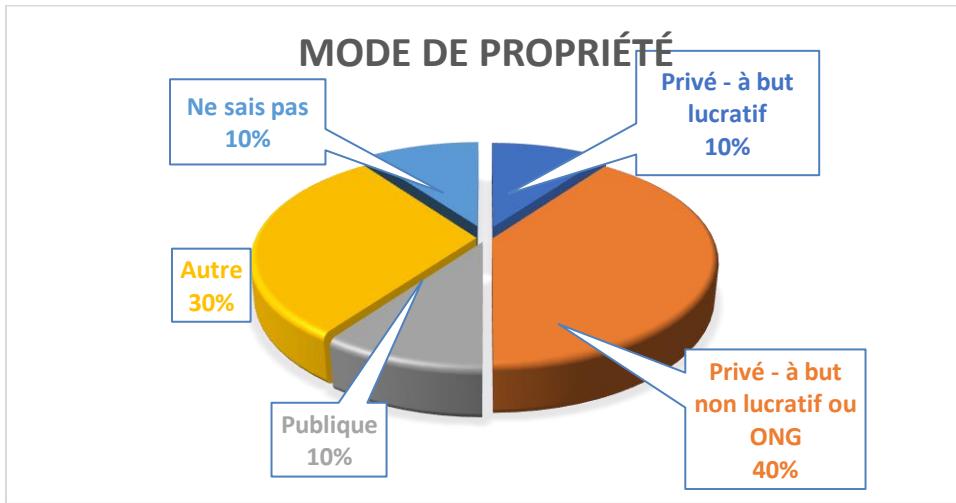
TYPE D'ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ						
Commune	Centre de santé sans lit	Clinic mobil	Centre de santé primaire avec lit	Hôpital de référence	Autres	Clinic spécialisé
Cavaillon	6	1	2	1		
Léogâne	4		6	1	1	1
Terre-Neuve			1	1		
Pignon		1	1		1	
Ferrier	4		1			1
Total	14	2	11	3	2	2
Pourcentage	41%	6%	32%	9%	6%	6%

Dépendamment du niveau de soins offerts par les institutions, on les catégorise en plusieurs types. Dans le cadre de cette étude dans les communes d'intervention de HANWASH, 41% des institutions sanitaires enquêtés sont des Centre de santé sans lit, 32% sont des Centre de santé primaire avec lit, 9% sont des Hôpitaux de référence, 6% sont des Clinics mobiles, 6% des Clinics spécialisés, et 6% sont d'autres types d'institution de soins telles que .....

### **7.1.2. Mode de propriété (privé/ public/autres)**

Les institutions sanitaires sont chargées spécifiquement de la livraison des services de santé. Elles peuvent être publiques, privées ou mixtes, ou autres. Au moment de l'étude 40% des établissements de soin enquêtés sont de types privés à but non lucratif ou des ONG, 10% des cas sont des institution publiques, 10% sont des institutions privées à but lucratif, 10% des répondant affirme ne pas savoir le type de propriété, et 30% des établissements de santé font partie d'autres catégories telles que .....

Figure 27: Mode de propriété (privé/ public/autres) des établissements de santé enquêtés



### **7.1.3. Population totale dans la zone de couverture de chacun des établissements de santé enquêtés**

Tableau 41: Population totale dans la zone de couverture de chacun des établissements de santé

POPULATION TOTALE DANS LA ZONE DE COUVERTURE DE CHACUN DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ		
Commune	Nom de l'institution	Population dans zone de couverture
Cavaillon	Centre Communautaire De Santé Giovanni Louis Juste de Bricourt	1,800
	Centre Communautaire Nova Hope For Haiti	10,000
	Centre Communautaire de Santé MEBSH de Labiche	19,543
	Centre de santé de boileau	...
	Centre santé de Marc lasser	4,775
	Dispensaire Notre Dame du bon secours de Cavaillon	...
	Sant fondation d'amour de rousseau	76
	Sant santé de cavaillon	400
	Santé communautaire bònfen	8,706
	Centre santé de Bercy	...
Léogâne	Anne Delcin health	95
	Cado Complexe Médical	75
	Centre communauté sauvé pour servir	20
	Centre de santé Bagadère	50
	Centre de santé Paroisse St Gabriel Beausséjour	100
	Centre de santé de Lassal	50
	Centre hospitalier de l'urgence	60
	Christchana centre de sante	50
	Clinique Ecole Espoir de Morne Barbo	...
	Clinique médical de l'amitié CMA	...

	Dispansè Saint Antoine de Fond Oie	...
	Louisny Pharmacy et Consultation	50
	Santé sante makaya	50
	Vision de L'aigle dispensaire	...
Terre-Neuve	Centre de Santé de Terre-Neuve	...
	Sant santé communautaire de Lagon	100
Pignon	CENTRE SANTE DE SAVANETTE	50
	HOPITAL BIEN DAISANCE DE PIGNON	12,300
	Klinik sous lavi	...
Ferrier	CCC de Merande	15
	CCS De Meyak	7
	CCS de ferrier	20
	Clinique Beraca de ferrier	5
	IGIT Clinique De Ferrier	5
	S'Mac Clinique Medical	...

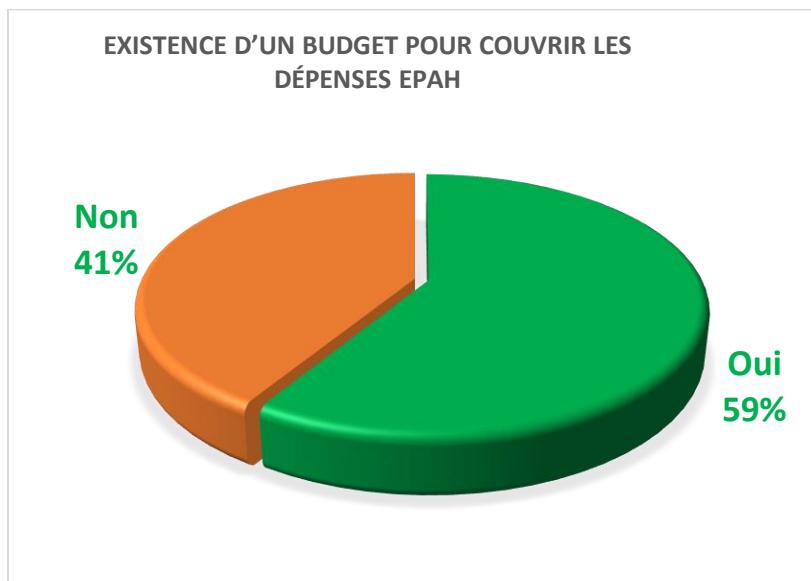
#### **7.1.4. Nombre de staff travaillant dans les établissements de santé**

Tableau 42; *Nombre de staff travaillant dans les établissements de santé*

Nombre de staff travaillant dans les établissements de santé		
Commune	# Staffs Hommes	# Staffs Femmes
Cavaillon	52	67
Léogâne	18	63
Terre-Neuve	20	29
Pignon	158	214
Ferrier	22	34
<b>Total</b>	<b>270</b>	<b>407</b>

Dans les communes de l'étude il y a 677 personnels de soin composé d'hommes et de femmes avec le staff de femmes 407 personnes et le staff homme comprend 270 personnes. Ainsi, il y a plus de femme travaillant dans le secteur de la santé au niveau des 5 commune de l'étude. Il faut noter qu'au niveau de 59% des institutions de sanitaire enquêtées ont un budget EPAH contre 41% qui n'ont pas de budget pour les dépenses EPAH.

Figure 28: Proportion d'établissements de santé déclarant l'existence d'un budget pour couvrir les dépenses EPAH



## 7.2. Analyse de l'accès des établissements de santé aux services d'eau potable

### 7.2.1. Analyse de la disponibilité et de l'accessibilité de l'eau potable au niveau des établissements de santé enquêtés

Tableau 43: Analyse de la disponibilité et de l'accessibilité de l'eau potable au niveau des établissements de santé enquêtés

Accessibilité de l'eau potable au niveau des établissements de santé enquêtés			
Commune	Milieu	Pas de point d'eau	Point d'eau existe
Cavaillon	Urbain	0	2
	Rural	4	4
Léogâne	Urbain	0	1
	Rural	8	5
Terre-Neuve	Urbain	0	1
	Rural	1	0
Pignon	Urbain	0	1
	Rural	0	2
Ferrier	Urbain	3	1
	Rural	2	0
Total		<b>18</b>	<b>17</b>
Pourcentage		51%	49%

Au niveau des 5 communes, 49% des établissements de santé dispose d'un point d'approvisionnement en eau pour les différents besoins contre 51% des établissements de santé au sein desquelles l'eau n'est pas disponible.

### **7.2.3. Distribution des établissements de santé par niveau d'accès au service d'eau potable (en fonction de la classification JMP)**

Tableau 44; *Distribution des établissements de santé par niveau d'accès au service d'eau potable (en fonction de la classification JMP)*

Niveau d'accès au service d'eau potable		
Commune	Service limité	Service de base
Cavaillon	5	5
Léogâne	6	8
Terre-Neuve	1	1
Pignon	2	1
Ferrier	0	6
Total	<b>14</b>	<b>21</b>
Pourcentage	40%	60%

Selon JMP, il y a 3 échelles de service pour de suivi d'accès à l'eau au niveau des institutions sanitaires :

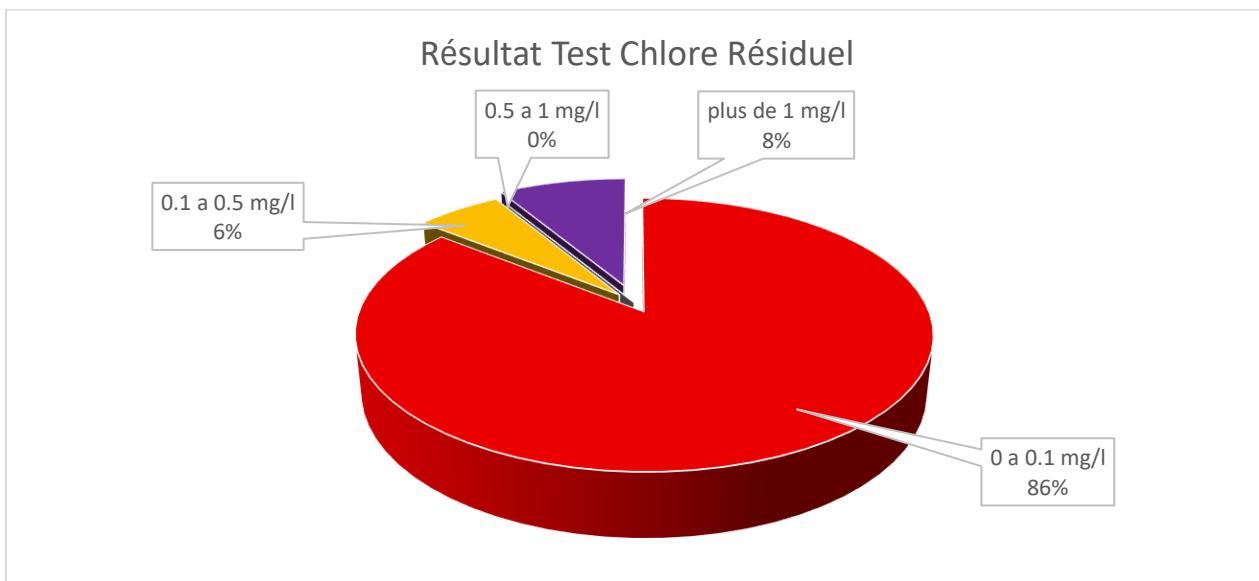
- 1- Service de base, l'eau utilisée provient d'un point d'eau amélioré, disponible sur place.
- 2- Service limité, l'eau utilisée provient d'un point d'eau amélioré situé dans un rayon de 500 mètres.
- 3- Aucun service, l'eau utilisée provient d'un point d'eau non amélioré, ou d'un point d'eau amélioré situé à plus de 500 mètres.

Au moment de l'étude au niveau des 5 communes, seulement 60% des écoles ont un niveau d'accès de base et 40% ont un accès limité.

### **7.2.4. Présentation et analyse des résultats des tests de chlore résiduel réalisés au niveau des établissements de santé enquêtés**

Au moment de l'enquête, au niveau des X institutions sanitaires qui ont pratiqué la chloration comme méthode de traitement de l'eau la majeure partie des institutions sanitaires, soit 86% d'entre eux ont un niveau de chlore résiduel dans l'eau inférieur à 0.1 mg/l, 6% ont un niveau de chlore résiduel compris entre 0.1mg/l à 0.5mg/l et 8% d'entre eux ont surchloré l'eau, soit un niveau de chlore résiduel supérieur à 1mg/l. Aucune institution sanitaire n'a le niveau de chlore résiduel conforme dans l'eau utilisée.

Figure 29: Résultat test chlore résiduel réalisés au niveau des établissements de santé enquêtés



### 7.3. Analyse de l'accès des établissements de santé aux services d'assainissement et d'hygiène

#### 7.3.1. Analyse de la disponibilité et de l'accessibilité des toilettes au niveau des établissements de santé enquêtées

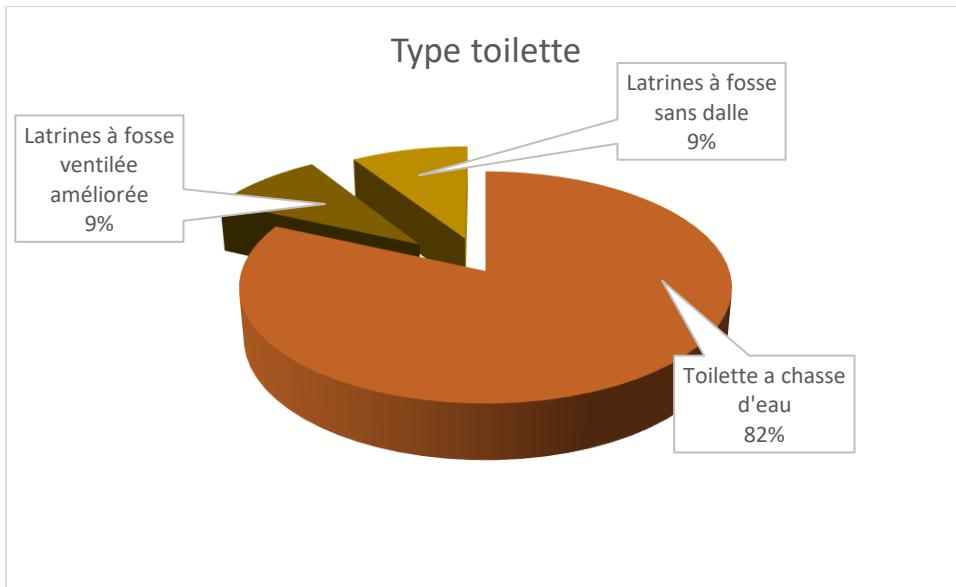
Tableau 45: Accès des établissements de santé aux services d'assainissement et d'hygiène

Accès des établissements de santé aux services d'assainissement et d'hygiène				
Commune	Milieu	Accès	Pas d'accès	
Cavaillon	Urbain	0	2	
	Rural	4	4	
Léogâne	Urbain	0	1	
	Rural	2	11	
Terre-Neuve	Urbain	0	1	
	Rural	0	1	
Pignon	Urbain	0	1	
	Rural	1	1	
Ferrier	Urbain	3	1	
	Rural	1	1	
Total		11	24	
Pourcentage		31%	69%	

Au moment de l'étude 69% des institution sanitaire enquêtées avaient au moins une toilette contre seulement 31% qui n'ont pas de toilettes.

Les types les plus courants sont des toilettes à chasse d'eau, soit 82% des établissements de santé, 9% ont Latrines à fosse ventilée améliorée, et 9% ont des latrines à fosses sans dalle.

Figure 30: Types de toilettes observées au niveau des établissements de santé enquêtés



### 7.3.2. Analyse des méthodes utilisées par les établissements de santé pour la gestion des déchets médicaux

Tableau 46: Méthodes de gestion des déchets médicaux

Méthodes de gestion des déchets médicaux							
Commune	Incinéré	Autres	Brûler dans une fosse protégée	À ciel ouvert	Désinfection chimique (par exemple avec de l'hypochlorite)	Non traité, mais enterré dans une fosse tapissée et protégée	Non traité et ajouté aux déchets ordinaires
Cavaillon	2	1	5		1	1	
Léogâne	1	1	8	1	1		1
Terre-Neuve			2	1			
Pignon	3	1	1	1	1		
Ferrier	1	1	3	2	1		
Summary	7	4	19	5	4	1	1
Total	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>38</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Pourcentage	17%	10%	46%	12%	10%	2%	2%

Afin de fournir des soins de qualité et de réduire les risques d'infection, les établissements de santé doivent disposer des capacités nécessaires en matière d'infrastructures fonctionnelles pour assurer

la gestion des déchets médicaux. Les moyens utilisés par les institutions enquêtées dans le cadre de cette étude sont divers. 46% les brûlent dans une fosse protégée, 17% les incinèrent, 12% à ciel ouvert, 10% utilise la désinfection chimique, 2% les mélange avec d'autres déchets ordinaires, 2% les enterrer dans de fosse protégée, et 10% utilisent d'autres méthodes, telles que ...

#### **7.3.4. Distribution des établissements de santé enquêtés par niveau d'accès au service d'assainissement (en fonction de la classification JMP)**

*Tableau 47: Distribution des établissements de santé enquêtés par niveau d'accès au service d'assainissement (en fonction de la classification JMP)*

Commune	Service de base	Service limité
Cavaillon	9	1
Léogâne	14	
Terre-Neuve	2	
Pignon	3	
Ferrier	6	
Total	<b>34</b>	<b>1</b>
Pourcentage	<b>97.14%</b>	<b>2.86%</b>

Selon JMP, il y a 3 échelles de service pour de suivi d'accès à l'assainissement au niveau institutions sanitaire :

- 1- Service de base, l'institution sanitaire dispose d'installations d'assainissement améliorées, utilisable avec au moins une toilette séparée pour le personnel, au moins une toilette réservée aux femmes et filles, dotée de dispositif de gestion menstruelle, et une toilette adaptée aux besoins des personnes à mobilité réduites
- 2- Service limité, l'institution sanitaire dispose d'installations d'assainissement améliorées, utilisable mais les critères de service de base ne sont pas satisfaits
- 3- Aucun service, l'institution sanitaire ne dispose pas d'installations d'assainissement améliorées, ou il n'existe pas de toilettes.

Au moment de l'étude 97.1% des institutions sanitaires enquêtées ont un niveau d'accès de base, contre 2.8% qui ont un accès limité.

#### **7.3.5. Distribution des établissements de santé enquêtés par niveau d'accès au service d'hygiène (en fonction de la classification JMP)**

Tableau 48; Distribution des établissements de santé enquêtés par niveau d'accès au service d'hygiène (en fonction de la classification JMP)

Commune	Service de base	Service limité
Cavaillon	7	3
Léogâne	4	10
Terre-Neuve	1	1
Pignon	2	1
Ferrier	5	1
Total	<b>19</b>	<b>16</b>
Pourcentage	<b>54.29%</b>	<b>45.71%</b>

Selon JMP, il y a 3 échelles de service pour de suivi d'accès à l'hygiène au niveau des établissements santé :

- 1- Service de base, l'établissement de santé dispose d'installations de lavage des mains avec de l'eau et du savon disponible dans l'établissement au moment de l'enquête.
- 2- Service limité, l'établissement de santé dispose d'installations de lavage des mains sur les lieux de soins, soit aux toilettes, mais pas les deux.
- 3- Aucun service, absence d'installations de lavage des mains ou absence de l'eau dans l'établissement.

Au moment de l'étude 54.29% des institutions de soins ont un niveau de service de base, contre 45.71% qui ont un accès limité au service d'hygiène dans l'établissement.

## **8. Présentation et analyse des résultats provenant des interviews réalisés avec les autorités locales, les directeurs d'OREPA, les opérateurs de SAEP, et les présidents de clubs rotary (désagrégation par commune)**

### **8.1. Présentation et analyse des résultats provenant des interviews réalisés avec les autorités locales**

Dans le cadre de l'étude ligne de base pour évaluer l'accès aux services WASH dans cinq communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier), des interviews ont été menées auprès des autorités locales dans le but de mieux comprendre leur perception de la situation actuelle, leurs priorités, ainsi que leurs attentes vis-à-vis des actions à entreprendre. Cette démarche qualitative vise à intégrer les acteurs institutionnels locaux dans un processus de diagnostic participatif et de prise de décision éclairée.

Les autorités locales, en tant que relais directs entre les populations et les instances de gouvernance, disposent d'une connaissance fine du territoire et de ses dynamiques. À ce titre, leurs témoignages constituent une source d'information précieuse pour évaluer la pertinence des politiques publiques du secteur EPAH ou projets envisagés, identifier les besoins réels des communautés, et anticiper les obstacles à leur mise en œuvre.

Les entretiens ont été réalisés entre les 17 et 26 mars 2025, selon une méthodologie semi-directive, permettant à la fois une trame d'échange structurée et une liberté d'expression des personnes interrogées. Un total de vingt-trois (23) entretiens ont été conduits auprès de différents profils d'autorités locales : Maires / Administration communale, CASECS, et ASECS.

L'analyse qui suit présente les principaux résultats issus de ces échanges, en les organisant autour de thématiques récurrentes, tout en mettant en lumière les points de convergence, de divergence, ainsi que les perspectives ouvertes par ces contributions.

L'objectif principal est de comprendre leur perception actuelle, leurs priorités et leurs attentes. Les résultats montrent des défis majeurs tels que le manque d'eau potable, les infrastructures défaillantes et une sensibilisation insuffisante. Les recommandations incluent un besoin urgent d'investissements, de formation et de collaboration entre les parties prenantes pour améliorer la situation WASH.

#### **A. Points Forts**

Au niveau des cinq communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier) :

- ⌚ De nombreux points d'eau ne sont pas protégés, affectant la santé des communautés.
- 🚽 Le manque de latrines conduit à des problèmes de défécation à l'air libre.
- ✉️ Les infrastructures WASH sont souvent insuffisantes ou en mauvais état.
- 🌐 La collaboration avec les autorités locales et la population est cruciale.

- ➊ Les inondations aggravent les problèmes sanitaires et l'apparition de maladies.
- ➋ La sensibilisation à l'hygiène reste faible, malgré des initiatives en cours.
- ➌ Des partenariats entre secteur public et privé sont nécessaires pour un impact durable.

## B. Principaux Enseignements

- ➊ Le diagnostic participatif des autorités locales a été essentiel pour identifier les véritables besoins.
- ➋ Des efforts continus et soutenus sont nécessaires pour améliorer les services WASH à Cavaillon, à Léogâne, à Pignon, à Terre-Neuve et à Ferrier.
- ➌ L'engagement communautaire et la formation technique sont fondamentaux pour assurer la durabilité des projets.
- ➍ La réalisation de projets WASH ne peut se faire sans un financement adéquat et une gestion efficace.

## C. Réponses récurrentes

- A1 : L'accès à l'eau potable est limité, avec des points d'eau non protégés et un manque d'infrastructures sanitaires, ce qui engendre des maladies.
- A2 : Les autorités locales possèdent une connaissance approfondie de leur territoire et sont des interlocuteurs privilégiés pour identifier les besoins réels des communautés.
- A3 : Des solutions incluent l'augmentation des points d'eau, la construction de latrines, et la formation communautaire sur les pratiques d'hygiène.
- A4 : La sensibilisation à l'hygiène est cruciale pour réduire la propagation des maladies hydriques en éduquant la population sur des pratiques saines.

### 8.2. 8.2. Présentation et analyse des résultats provenant des interviews réalisés avec les directeurs d'OREPAs<sup>1</sup>

Les interviews des directeurs des OREPAs du Sud et du Nord révèlent une volonté forte d'amélioration, freinée par un manque de moyens humains, techniques et financiers. Une approche intégrée, basée sur la collaboration interinstitutionnelle et le renforcement des capacités, est essentielle pour assurer un meilleur accès durable à l'eau potable dans ces régions.

---

<sup>1</sup> Malgré plusieurs contacts téléphoniques / WhatsApp, échanges de mails et gentils rappels, le directeur de l'OREPA Ouest n'a jamais donné de suite.

Les directeurs régionaux des OREPA Nord et Nord abordent les défis auxquels sont confrontés OREPA SUD et la DINEPA dans la fourniture de services d'eau potable et d'assainissement à la population en Haïti, notamment en raison de l'insuffisance des financements, des contraintes de gestion et du manque de ressources humaines. Ils mettent en lumière des problèmes comme l'insécurité, le manque d'investissement du gouvernement et la dégradation de l'environnement, l'impact des problèmes sociopolitiques sur la rétention du personnel, l'absence d'un cadre juridique solide et la dépendance à l'égard des financements internationaux et le gouvernement haïtien n'investissant pas de manière significative dans le secteur WASH.

Ils mentionnent également des partenariats avec des groupes comme HANWASH, et insistent sur l'importance de la collaboration entre les acteurs locaux et les autorités pour régler ces soucis tout en décrivant à la fois la situation actuelle et les stratégies futures pour améliorer l'accès à l'eau et sa gestion, y compris l'augmentation de la capacité de gouvernance locale et le renforcement de l'engagement communautaire.

Les priorités pour les années à venir incluent le développement des infrastructures WASH et la recherche de financements nécessaires, tout en faisant appel au secteur privé pour qu'il prenne plus conscience des initiatives WASH.

Enfin, ils proposent des recommandations pour améliorer les projets futurs et renforcer l'implication des communautés et des institutions dans ce domaine.

### **8.3. Présentation et analyse des résultats provenant des interviews réalisés avec les Opérateurs de SAEP**

Dans le cadre de l'évaluation de la performance et des défis rencontrés par les opérateurs de systèmes d'approvisionnement en eau potable (SAEP) en Haïti, une série d'interviews a été conduite auprès de plusieurs opérateurs professionnels (OP). L'objectif était de recueillir des informations qualitatives sur:

- La gestion technique et financière des systèmes
- Les problématiques quotidiennes
- Les besoins en renforcement de capacités
- Les relations avec les communautés et les institutions.

Les interviews ont révélé des défis structurels importants dans la gestion des systèmes d'eau potable dans les cinq (05) communes d'intervention de HANWASH. Malgré l'engagement fort des opérateurs, le manque de soutien technique, financier et institutionnel freine le développement durable des services. Un accompagnement ciblé, à long terme, est essentiel pour améliorer l'accès et la qualité des services d'eau en milieu rural et périurbain.

Cette partie traite des défis liés à l'approvisionnement en eau dans différentes régions d'Haïti, notamment à Léogâne, Cavaillon, Terre-Neuve, Pignon et Ferrier. Les principaux problèmes

incluent l'accès critique au carburant, des infrastructures vieillissantes, et un manque de financement. Malgré un contrôle de la qualité de l'eau par des organismes comme le CTE et la DINEPA, le manque d'équipements modernes limite l'efficacité du service. Les initiatives pour moderniser les infrastructures et augmenter le nombre d'abonnés sont discutées, tout comme les efforts pour sensibiliser la population sur l'importance de régler leurs factures d'eau. Des suggestions sont également faites pour améliorer l'accès à l'eau dans les zones les plus touchées.

### A. Points Clés

Au niveau des cinq communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier) :

- ⌚ Les réseaux d'eau des dites communes de l'étude font face à de nombreux défis logistiques, notamment des infrastructures dégradées.
- 🚰 La salinité de l'eau de boisson est une préoccupation réelle à Ferrier, et une gestion durable de l'eau est essentielle pour garantir un accès à une eau potable de qualité.
- 💧 Selon les OP enquêté, la qualité de l'eau est surveillée régulièrement avec des traitements au chlore. Mais avec la dégradation de la situation sécuritaire délétère du pays maints operateurs professionnels ne peuvent pas s'approvisionner en chlore.
- ✉️ Le manque de financement empêche l'extension et la modernisation des services d'eau potable au niveau de toutes les cinq communes.
- ✗ Des équipements tels que des hypochlorateurs et des matériels de test sont nécessaires pour améliorer la situation des différents réseaux des cinq communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier).
- ⌚ D'après les OP un engagement accru des abonnés à payer leurs factures est vital pour la pérennité du service.
- ⌚ Les OP des cinq communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier) soutiennent qu'une sensibilisation de la population à la gestion de l'eau peut prévenir des problèmes de santé comme la typhoïde, le choléra, la diarrhée, etc.
- ⌚ Des projets sont en cours uniquement à Cavaillon et à Ferrier pour étendre le réseau d'eau afin de desservir un plus grand nombre de personnes.

### B. Informations Clés

- ✍ Une volonté d'améliorer la gestion des réseaux d'eau est manifeste, mais nécessite des fonds externes.
- 📢 La communication avec les abonnés est essentielle pour recueillir des retours et des préoccupations.
- 📝 L'établissement de comités locaux sur tous les réseaux peut aider à mieux sensibiliser et répondre aux besoins de la communauté.

## C. Réponses récurrentes

- A1: Les principaux problèmes sont l'accès au carburant, les infrastructures vieillissantes, le manque d'équipements appropriés, et des difficultés à maintenir un approvisionnement en chlore.
- A2: L'engagement financier des abonnés est crucial pour assurer la durabilité des services d'eau et permettre le financement d'améliorations nécessaires.
- A3: La qualité de l'eau est suivie grâce à des analyses régulières et à un traitement au chlore effectué par des OP comme les CTE, les CAEPA et les TEPAC.
- A4: Des projets pour utiliser des pompes submersibles et développer deux réseaux d'approvisionnement sont envisagés pour améliorer l'accès à l'eau.
- A5: Le Rotary Club mobilise la communauté et sensibilise à l'importance de l'approvisionnement en eau, tout en surmontant des obstacles financiers pour soutenir ces projets.

### **8.4. Présentation et analyse des résultats provenant des interviews réalisés avec les présidents de Clubs Rotary<sup>2</sup>**

Le président du Rotary Club de Pignon a examiné l'état actuel des services EPAH (Eau Potable, Assainissement et Hygiène) dans certaines communautés, soulignant les succès et les défis rencontrés. Bien que l'accès à l'eau se soit amélioré, de nombreux services restent insuffisants, en particulier dans des zones rurales de La Belle Mère et Savanette.

A Pignon, le Rotary Club joue un rôle important, travaillant avec des groupes locaux et internationaux pour mobiliser la communauté et la sensibiliser. Cependant, des obstacles subsistent, comme la réticence de certaines personnes à soutenir financièrement ces projets. L'un des principaux points à retenir est la nécessité de s'attaquer aux problèmes d'eau pour prévenir des maladies graves comme la typhoïde.

Enfin, quelques suggestions sont formulées pour améliorer la situation, comme l'utilisation de pompes submersibles pour améliorer l'accès à l'eau dans les communautés ciblées.

---

<sup>2</sup> Malgré maintes propositions soumises par M. Alex Pedro BONHOMME (M&E Manager d'HANWASH) à la Rotary Club de Léogâne, cette dernière n'a jamais donné de suite à ces opportunités. Malheureusement, en raison d'un emploi du temps particulièrement chargé durant la mission en ce moment, le Rotary Club des Cayes n'était pas en mesure de participer à un entretien dans les délais proposés

## 9. Présentation et discussion des valeurs de base et de propositions de cibles sur cinq ans pour les indicateurs de performance d'HANWASH

- Indicateurs liés au Résultat Intermédiaire 1000 (Pilier 1) : Renforcement de la demande et de la gestion des services WASH dans les communes.

Indicateur	Définition	Unité de mesure	Valeur de base	Projection sur 5 ans
Pourcentage d'événements WASH organisés dans les communes avec la participation de Rotariens haïtiens.	<i>Pourcentage d'événements WASH au niveau communal auxquels participent activement des Rotariens haïtiens, mesuré en proportion du nombre total d'événements signalés.</i>	<i>% du nombre total d'événements WASH signalés au niveau communal</i>	Cavaillon : 0 Ferrier : 0 Léogâne : 0 Pignon : 0 Terre-Neuve : 0 Ensemble : 0	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Proportion (%) de participants aux réunions virtuelles sur les projets WASH qui sont des Rotariens haïtiens.	<i>Pourcentage du nombre total de participants à la réunion de l'équipe du projet WASH qui sont des Rotariens haïtiens (ventilé par RC) (le club hôte doit fixer l'objectif).</i>	<i>% du nombre total de participants à la réunion de l'équipe du projet WASH</i>	Cavaillon : 0 Ferrier : 0 Léogâne : 0 Pignon : 0 Terre-Neuve : 0 Ensemble : 0	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Nombre de visites sur le terrain effectuées chaque trimestre par les Rotariens dans les communautés concernées.	<i>Nombre total de visites sur le terrain effectuées chaque trimestre par les Rotariens dans les communautés d'intervention.</i>	<i>Nombre de visites sur le terrain</i>	Cavaillon : 0 Ferrier : 0 Léogâne : 0 Pignon : 0 Terre-Neuve : 0 Ensemble : 0	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Pourcentage d'interventions approuvées mises en œuvre conformément aux plans d'action des communes.	<i>Pourcentage des interventions qui ont reçu l'approbation/la mission officielle des mairies par le biais d'une lettre de demande ou d'autres documents écrits, qui ont été mises en œuvre ou sont en cours de mise en œuvre par HANWASH ou ses partenaires.</i>	<i>% des activités mises en œuvre</i>	Cavaillon : 0% Ferrier : 0% Léogâne : 0% Pignon : 0% Terre-Neuve :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon :

			0% Ensemble : 0%	Terre-Neuve : Ensemble :
Nombre de communes disposant de plans d'action qui incluent explicitement chaque aspect W, S, H, WRM (eau, assainissement, hygiène, gestion des ressources en eau).	<i>Nombre de communes disposant de plans d'action complets qui traitent explicitement les quatre aspects du WASH : eau, assainissement, hygiène et gestion des ressources en eau.</i>	Communes	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Nombre d'événements de planification et de coordination WASH avec la DINEPA et les responsables municipaux	<i>Nombre d'événements de planification et de coordination WASH organisés chaque mois avec la DINEPA et les responsables municipaux, afin de favoriser la collaboration et l'harmonisation.</i>	Événements/mois	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Pourcentage de prestataires de services relevant de l'initiative HANWASH contrôlés conformément aux directives de la DINEPA/OREPA acceptées par le bureau du maire	<i>Cet indicateur mesure le pourcentage de prestataires de services qui soumettent régulièrement (c'est-à-dire chaque mois) des rapports à la DINEPA et aux autorités locales, conformément aux exigences de la DINEPA en termes d'indicateurs à saisir et de données à partager.</i>	% du nombre total de prestataires de services ayant bénéficié de l'intervention HANWASH dans les communes cibles	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Pourcentage de prestataires de services d'intervention qui sont entièrement responsables conformément aux exigences de la DINEPA/OREPA et du maire	<i>Pourcentage de prestataires de services d'intervention qui ont obtenu une note de responsabilité de 11 sur 11.</i>	% des points d'eau concernés par l'intervention	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :

Pourcentage d'utilisateurs satisfaits de la qualité, du caractère abordable et de la fiabilité des services WASH fournis	<i>Cet indicateur mesure la proportion des clients des communes d'intervention qui sont satisfaits de la qualité, du caractère abordable et de la fiabilité des services WASH fournis</i>	% des ménages raccordés aux réseaux d'eau	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Nombre moyen de jours nécessaires pour résoudre les pannes des infrastructures hydrauliques	<i>Cet indicateur mesure le temps moyen nécessaire aux prestataires de services pour résoudre une panne des infrastructures hydrauliques.</i>	Jours	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Nombre moyen de jours de service d'eau potable fournis au cours du mois par les prestataires de services	<i>Cet indicateur mesure le nombre moyen de jours de service d'eau potable fourni aux utilisateurs au cours du mois par les prestataires de services.</i>	Jours	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Nombre de visites d'inspection sur place effectuées chaque année par l'OREPA dans les communes d'intervention	<i>Cet indicateur mesure le nombre de visites d'inspection sur site effectuées chaque année par l'OREPA dans les communes d'intervention.</i>	visites d'inspection sur place	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Taux de recouvrement des redevances d'eau (ventilé par type de prestataires de services)	<i>Pourcentage du total des redevances d'eau qui ont été collectées avec succès auprès des abonnés par les prestataires de services au cours d'un trimestre, par rapport au montant total facturé ou prévu pendant cette période. Cet indicateur est ventilé par type de prestataire de services (CPE, opérateur professionnel, CAEPA, CTE).</i>	% du montant total des redevances d'eau facturées ou prévues au cours du trimestre	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :

Nombre de communes ayant organisé une évaluation annuelle des prestataires de services avec les principales parties prenantes au cours de l'année écoulée	<i>Cet indicateur mesure le nombre de communes de la zone couverte par le programme qui ont organisé au moins une réunion annuelle formelle et documentée au cours des 12 derniers mois afin d'évaluer les performances des prestataires de services d'eau et d'assainissement.</i>	communes	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
---	---	----------	--	--

- Indicator liés Résultat Intermédiaire 2000 (au Pilier 2) : Amélioration de l'accès des ménages à des services durables, abordables et sûrs en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène, et de leur utilisation de ces services.

Indicateur	Définition	Unité de mesure	Valeur de base	Projection sur 5 ans
Pourcentage de la population des communes concernées bénéficiant d'un service d'approvisionnement en eau potable au moins basique.	<p><i>Pourcentage de la population des communes d'intervention ayant accès à au moins un service d'eau potable de base, défini comme une source d'eau améliorée située à moins de 30 minutes aller-retour.</i></p> <p>« ... au moins un service d'eau potable de base » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Source d'eau améliorée (selon la classification du JMP)</li> <li>2) À moins de 30 minutes aller-retour</li> </ol> <p><i>Remarque : cela inclut également les services d'eau de base et gérés de manière sûre.</i></p>	% de la population de la commune	Cavaillon : 65% Ferrier : 67.2% Léogâne : 48.3% Pignon : 89.8% Terre-Neuve : 78.9% Ensemble : 68.2%	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Pourcentage de la population des communes concernées bénéficiant d'un service d'approvisionnement en eau potable géré de manière sûre.	<p><i>« Pourcentage de la population des communes concernées ayant accès à un service d'eau potable géré de manière sûre, défini comme une source d'eau améliorée accessible sur place, disponible en cas de besoin et exempte de contamination.</i></p> <p>« Service d'eau potable géré de manière sûre » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Source d'eau améliorée (selon la classification du JMP)</li> <li>2) Accessible sur place</li> <li>3) Disponible en cas de besoin</li> <li>4) Exempte d'E. Coli et de contaminants prioritaires »</li> </ol>	% de la population de la commune	Cavaillon : 0.00% Ferrier : 0.00% Léogâne : 0.00% Pignon : 0.00% Terre-Neuve : 0.00% Ensemble : 0.00%	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :

<p>Pourcentage des points d'eau concernés qui sont fonctionnels, potables et dont le budget est équilibré ou excédentaire après deux ans.</p>	<p><i>Pourcentage de points d'eau d'intervention qui sont fonctionnels, potables et financièrement viables (budget équilibré ou excédentaire) après deux ans d'exploitation.</i></p> <p><i>1a) Fonctionnel : le point d'eau est en bon état de fonctionnement et fournit régulièrement de l'eau conformément aux spécifications de la conception initiale. OU</i></p> <p><i>1b) Partiellement fonctionnel mais nécessitant des réparations : le point d'eau fournit de l'eau régulièrement (éventuellement à capacité réduite), mais des réparations sont nécessaires en raison d'un problème d'entretien ou d'un changement des conditions sur le site.</i></p> <p><i>2) « Potable » : exempt d'E. Coli et de contaminants prioritaires, tel que mesuré par les tests de potabilité de l'eau effectués chaque trimestre par le comité du point d'eau.</i></p> <p><i>3) « Financièrement viable (budget équilibré ou excédentaire) » : voir la présentation PowerPoint avec la définition de la viabilité financière des points d'eau gérés par la communauté.</i></p> <p><i>4) « Après 2 ans » : deux ans à compter de la date d'inauguration de chaque point d'eau intervenu.</i></p>	<p>% des points d'eau concernés par l'intervention</p>	<p>Cavaillon : 0.00% Ferrier : 0.00% Léogâne : 0.2% Pignon : 0.00% Terre-Neuve : 0.00% Ensemble : 0.04%</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>
<p>Nombre de personnes ayant accès à un service d'approvisionnement en eau potable basique grâce à des points d'eau gérés par la communauté.</p>	<p><i>Nombre de personnes dans les communes d'intervention ayant accès à un service d'eau potable de base grâce à des points d'eau gérés par la communauté, construits ou réhabilités par HANWASH et ses partenaires.</i></p> <p><i>Service d'eau potable de base :</i></p> <p><i>1) Source d'eau améliorée (selon la classification JMP)</i></p> <p><i>2) À moins de 30 minutes aller-retour</i></p> <p><i>3) [Au niveau des ménages]</i></p>	<p>personnes</p>	<p>Cavaillon : 93% Ferrier : 85.7% Léogâne : 95% Pignon : 97.2% Terre-Neuve : 64% Ensemble : 90%</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>
<p>Nombre de personnes bénéficiant d'un service d'eau potable géré de manière sûre grâce à des systèmes d'approvisionnement en eau nouvellement créés ou réhabilités dans les communes d'intervention</p>	<p><i>Nombre de personnes nouvellement approvisionnées en eau potable gérée de manière sûre, conformément aux critères du Programme commun de surveillance (JMP) de l'OMS/UNICEF.</i></p> <p><i>Service d'approvisionnement en eau potable géré de manière sûre :</i></p> <p><i>1) Source d'eau améliorée (selon la classification du JMP)</i></p> <p><i>2) Disponible sur place</i></p> <p><i>3) Disponible en cas de besoin</i></p> <p><i>4) Exempte d'E. Coli et de contaminants prioritaires, selon les tests trimestriels de qualité de l'eau effectués par les comités des points d'eau.</i></p>	<p>personnes</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>

Pourcentage de communautés d'intervention vérifiées comme étant exemptes de défécation à l'air libre (DAL)	<p><i>Pourcentage de communautés d'intervention vérifiées comme étant exemptes de défécation à l'air libre (ODF) par le comité WASH de la commune.</i></p> <p>« ODF vérifié » :</p> <p>0) [Vérification effectuée par le comité WASH de la commune]</p> <p>1) 100 % des ménages disposent de toilettes qui ont été utilisées au moins une fois.</p> <p>2) Les toilettes répondent aux normes minimales d'hygiène, d'intimité et de sécurité et sont conformes aux normes minimales de la DINEPA.</p> <p>3) Les zones de défécation identifiées lors des visites de contact n'ont présenté aucun signe de présence de matières fécales.</p> <p>4) Les écoles fréquentées par 80 % des enfants respectent les normes d'hygiène.</p> <p>5) Le principal marché fréquenté par la population dispose d'un bloc sanitaire utilisable ou une démarche officielle a été entreprise à cette fin.</p> <p>6) La communauté est disposée à maintenir un état ODF.</p>	% du nombre total de communautés concernées par l'intervention	Cavaillon : 0.00% Ferrier : 0.00% Léogâne : 0.00% Pignon : 0.00% Terre-Neuve : 0.00% Ensemble : 0.00%	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Pourcentage de communautés d'intervention certifiées comme étant exemptes de défécation à l'air libre (DAL)	<p><i>Pourcentage de communautés d'intervention certifiées « sans défécation à l'air libre » (ODF) par le comité communal et l'OREPA, et ayant conservé ce statut vérifié pendant au moins un an.</i></p>	% du nombre total de communautés concernées par l'intervention	Cavaillon : 0.00% Ferrier : 0.00% Léogâne : 0.00% Pignon : 0.00% Terre-Neuve : 0.00% Ensemble : 0.00%	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Pourcentage de la population des communes d'intervention bénéficiant d'au moins un service d'assainissement de base	<p><i>Pourcentage de la population des communes d'intervention ayant accès à au moins un service d'assainissement de base, défini comme des installations améliorées et non partagées.</i></p> <p>...au moins un service d'assainissement de base :</p> <p>De base</p> <p>1) Amélioré (selon la classification du JMP)</p> <p>2) Non partagé</p> <p>3) [Au niveau des ménages]</p> <p>Remarque : comprend les services d'assainissement de base et gérés de manière sûre.</p>	% du nombre total de personnes dans la commune	Cavaillon : 11.57% Ferrier : 7.21% Léogâne : 30.29% Pignon : 15.17% Terre-Neuve : 4.83% Ensemble : 69.07%	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :

Nombre de personnes bénéficiant d'un service d'assainissement de base dans les communes d'intervention	<p><i>Nombre de personnes ayant nouvellement accès à des services d'assainissement de base dans les communes concernées par l'intervention, grâce aux interventions HANWASH.</i></p> <p>« Services d'assainissement de base » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Améliorés (selon la classification JMP)</li> <li>2) Non partagés</li> <li>3) [Au niveau des ménages]</li> </ol>	personnes	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Nombre de latrines publiques construites	<i>Nombre de latrines publiques construites, améliorant l'accès à l'assainissement dans les zones communales.</i>	Blocs sanitaires publics	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Nombre d'animateurs communautaires formés	<i>Nombre d'animateurs/coaches communautaires formés pour assurer le leadership et dispenser une formation WASH aux personnes des communautés concernées par l'intervention.</i>	animateurs/coaches	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Nombre d'heures de formation à l'hygiène et de mobilisation communautaire dispensées par les animateurs communautaires formés	<p><i>Nombre cumulé d'heures de formation au leadership et à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) dispensées par des animateurs/coaches communautaires formés.</i></p> <p><i>Cet indicateur mesure l'intensité de la formation au leadership et à l'eau, l'assainissement et l'hygiène (WASH) dispensée par les animateurs communautaires. Il correspond à la somme des heures que l'animateur communautaire consacre à dispenser ces formations aux membres des communautés bénéficiaires.</i></p>	Nombre cumulé d'heures de formation	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Nombre de personnes bénéficiant désormais d'un service d'hygiène de base	<p><i>Nombre de personnes ayant nouvellement accès à des services d'hygiène de base dans les communes concernées par l'intervention grâce aux actions menées par HANWASH et ses partenaires.</i></p> <p>« Services d'hygiène de base » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Présence d'une installation pour se laver les mains dans les locaux</li> <li>2) Présence de savon et d'eau</li> </ol>	personnes	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :

	3) [Au niveau des ménages]			
Pourcentage d'écoles bénéficiant au moins d'un service d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène de base	<p><i>Pourcentage d'écoles dans les communes d'intervention disposant de services de base en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène, répondant aux critères du JMP (Joint Monitoring Programme) de l'OMS/UNICEF pour les écoles.</i></p> <p>« Service d'eau potable de base » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Amélioré</li> <li>2) Actuellement disponible</li> </ol> <p>« Service d'assainissement de base » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Amélioré</li> <li>2) Utilisable</li> </ol> <p>3) Toilettes séparées pour les filles et les garçons disponibles</p> <p>« Service d'hygiène de base » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Présence d'installations pour se laver les mains</li> <li>2) Présence de savon et d'eau</li> </ol>	% du nombre total d'écoles dans les communes d'intervention	Cavaillon : 21% Ferrier : 47% Léogâne : 28% Pignon : 51% Terre-Neuve : 26% Ensemble : 32%	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
Pourcentage d'établissements de santé bénéficiant au moins d'un service d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène de base	<p><i>Pourcentage d'établissements de santé dans les zones d'intervention disposant de services de base en matière d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène, répondant aux critères du JMP (Joint Monitoring Programme) de l'OMS/UNICEF pour les établissements de santé.</i></p> <p>« Services de base en matière d'eau potable » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Améliorés</li> <li>2) Sur place</li> <li>3) Actuellement disponibles</li> </ol> <p>« Services de base en matière d'assainissement » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Améliorés</li> <li>2) Utilisables</li> <li>3) Réservés au personnel</li> <li>4) Séparés par sexe avec des installations pour l'hygiène menstruelle</li> <li>5) Accessible aux utilisateurs à mobilité réduite</li> </ol> <p>« Service d'hygiène de base » :</p> <p>...Dans les lieux de soins</p> <p>1) Installations présentes</p>	% du nombre total d'établissements de santé dans les communes d'intervention	Cavaillon : 30% Ferrier : 17% Léogâne : 21% Pignon : 0.00% Terre-Neuve : 0.00% Ensemble : 20%	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :

	<p>2) Savon et eau ou désinfectant pour les mains à base d'alcool présents ...Dans les toilettes 1) À moins de 5 m des toilettes 2) Installations présentes 3) Savon et eau présents</p>			
Nombre d'écoles bénéficiant désormais d'un service d'eau potable de base	<p>Nombre d'écoles nouvellement équipées de services d'approvisionnement en eau potable de base dans les communes d'intervention, grâce aux interventions de HANWASH et de ses partenaires, répondant aux critères de l'OMS/UNICEF JMP pour les écoles.</p> <p>« Services d'approvisionnement en eau potable de base » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Améliorés</li> <li>2) Actuellement disponibles</li> <li>3) Potables</li> </ol>	écoles	Cavaillon : 15 Ferrier : 6 Léogâne : 15 Pignon : 11 Terre-Neuve : 3 Ensemble : 50	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : 
Nombre d'établissements de santé bénéficiant désormais de services d'eau potable de base	<p>Nombre d'établissements de santé nouvellement équipés de services d'approvisionnement en eau potable de base dans les communes d'intervention, grâce aux interventions de HANWASH et de ses partenaires, répondant aux critères du JMP de l'OMS/UNICEF pour les établissements de santé.</p> <p>« Services d'approvisionnement en eau potable de base » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Améliorés</li> <li>2) Sur place</li> <li>3) Actuellement disponibles</li> <li>4) Potables</li> </ol>	établissements de santé	Cavaillon : 5 Ferrier : 6 Léogâne : 8 Pignon : 1 Terre-Neuve : 1 Ensemble : 21	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : 
Nombre d'écoles bénéficiant désormais de services d'assainissement de base	<p>Nombre d'écoles nouvellement équipées de services d'assainissement de base dans les communes d'intervention, grâce aux interventions de HANWASH et de ses partenaires, répondant aux critères de l'OMS/UNICEF JMP pour les écoles.</p> <p>« Services d'assainissement de base » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Améliorés</li> <li>2) Utilisables</li> <li>3) Toilettes séparées pour les filles et les garçons disponibles</li> </ol>	écoles	Cavaillon : 12 Ferrier : 10 Léogâne : 30 Pignon : 15 Terre-Neuve : 11 Ensemble : 78	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : 
Nombre d'établissements de santé bénéficiant désormais de services d'assainissement de base	<p>Nombre d'établissements de santé nouvellement équipés de services d'assainissement de base dans les communes d'intervention, grâce aux interventions de HANWASH et de ses partenaires, répondant aux critères du JMP de l'OMS/UNICEF pour les établissements de santé.</p>	établissements de santé	Cavaillon : 9 Ferrier : 6 Léogâne : 14	Cavaillon : Ferrier : Léogâne :

	<p>« Services d'assainissement de base » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Améliorés</li> <li>2) Utilisables</li> <li>3) Séparés pour le personnel et les patients</li> <li>4) Séparés par sexe avec des installations d'hygiène menstruelle</li> <li>5) Accessibles aux utilisateurs à mobilité réduite</li> </ol>		<p>Pignon : 3 Terre-Neuve : 2 Ensemble : 34</p>	<p>Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>
Nombre d'écoles bénéficiant désormais de services d'hygiène de base	<p>Nombre d'écoles nouvellement équipées de services d'hygiène de base dans les communes d'intervention, grâce aux interventions de HANWASH et de ses partenaires, répondant aux critères de l'OMS/UNICEF JMP pour les écoles.</p> <p>« Hygiène de base » :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Présence d'installations pour se laver les mains</li> <li>2) Présence de savon et d'eau</li> </ol>	écoles	<p>Cavaillon : 14 Ferrier : 9 Léogâne : 20 Pignon : 18 Terre-Neuve : 4 Ensemble : 65</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>
Nombre d'établissements de santé bénéficiant désormais de services d'hygiène de base	<p>« Nombre d'établissements de santé nouvellement équipés de services d'hygiène de base dans les communes d'intervention, grâce aux interventions de HANWASH et de ses partenaires, répondant aux critères du JMP de l'OMS/UNICEF pour les établissements de santé.</p> <p>« Hygiène de base » :</p> <p>...Dans les lieux de soins</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Installations présentes</li> <li>2) Savon et eau ou désinfectant pour les mains à base d'alcool présents</li> </ol> <p>...Dans les toilettes</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) À moins de 5 m des toilettes</li> <li>2) Installations présentes</li> <li>3) Savon et eau présents »</li> </ol>	établissements de santé	<p>Cavaillon : 7 Ferrier : 5 Léogâne : 4 Pignon : 2 Terre-Neuve : 1 Ensemble : 19</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>

- ✚ Indicateurs liés au Résultat Intermédiaire 3000 (Pilier 3) : Extension de la portée et des ressources grâce à une action collective avec d'autres acteurs nationaux et internationaux.

Indicateur	Définition	Unité de mesure	Valeur de base	Projection sur 5 ans

<p>Montant cumulé des fonds engagés conformément aux valeurs fondamentales de HANWASH, sur la base d'un protocole d'accord signé avec HANWASH</p>	<p><i>Montant cumulé (en dollars américains) engagé dans des projets conformes aux valeurs fondamentales de HANWASH : leadership local, collaboration, approche systématique, impact et engagement.</i></p>	<p>USD</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>
<p>Pourcentage des fonds engagés qui ont été dépensés (cumulés), sur la base d'un protocole d'accord signé avec HANWASH</p>	<p><i>Pourcentage des fonds engagés qui ont été dépensés, calculé comme suit : (Montant_cumulé_dépensé / Montant_cumulé_engagé) * 100.</i></p>	<p>% du montant engagé</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>
<p>Montant dépensé par des acteurs externes dans les zones couvertes par le projet HANWASH, sur la base d'un protocole d'accord signé avec HANWASH</p>	<p><i>Montant cumulé (en dollars américains) dépensé par des acteurs externes (non rotariens) dans les zones couvertes par le projet HANWASH, conformément aux valeurs fondamentales de HANWASH.</i></p>	<p>USD</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>
<p>Montant dépensé par des acteurs externes en dehors des zones de projet, conformément aux valeurs fondamentales de HANWASH, soutenu par un protocole d'accord signé avec HANWASH.</p>	<p><i>Montant cumulé (en dollars américains) dépensé par des acteurs externes (non rotariens) en dehors des zones couvertes par le projet HANWASH, mais toujours dans le secteur WASH et conformément aux valeurs fondamentales de HANWASH, afin d'étendre son impact.</i></p>	<p>USD</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>
<p>Pourcentage de partenaires de mise en œuvre dans les zones du programme HANWASH ayant signé le cadre d'accord DINEPA.</p>	<p><i>Pourcentage de partenaires de mise en œuvre dans les zones couvertes par le programme HANWASH ayant signé l'Accord-cadre DINEPA, garantissant ainsi la conformité avec les normes nationales.</i>  <i>(Nombre de partenaires de mise en œuvre ayant signé l'Accord-cadre / Nombre total de partenaires de mise en œuvre dans les zones couvertes par le programme HANWASH) x 100 »</i></p>	<p>% des partenaires de mise en œuvre dans les zones couvertes par le programme HANWASH</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>	<p>Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :</p>

Nombre de formations techniques dispensées dans les zones prioritaires DINEPA.	<i>Nombre de formations techniques dispensées dans les domaines prioritaires de la DINEPA, axées sur des thèmes clés tels que la méthodologie tarifaire nationale unifiée et la certification ODF.</i>	<i>formations</i>	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :	Cavaillon : Ferrier : Léogâne : Pignon : Terre-Neuve : Ensemble :
--	--	-------------------	--	--

## **10. Présentation du tableau des acteurs EPAH (WASH) identifiés au niveau des cinq communes d'intervention d'HANWASH**

Le tableau des acteurs EHPAD dans le contexte WASH (Eau, Assainissement et Hygiène) pour les cinq communes d'intervention d'HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Ferrier et Terre-Neuve) est un outil qui recense les différentes parties prenantes impliquées dans les questions WASH au sein de ces structures. Ce tableau vise à identifier les acteurs clés, leurs rôles, responsabilités et relations, facilitant ainsi la coordination et la mise en œuvre d'actions efficaces pour améliorer les conditions WASH au niveau de ces cinq (05) communes d'interventions d'HANWASH.

### ***Objectif du tableau:***

- Faciliter la coordination et renforcer la collaboration:**

Il Permet une meilleure coordination des efforts entre les différents acteurs WASH, évitant ainsi les chevauchements d'activités et favorisant une approche synergique. Il vise à encourager la collaboration et le dialogue entre les acteurs, favorisant ainsi une approche participative et durable.

**Liste des institutions travaillant dans le domaine du WASH au niveau des communes d'intervention d'HANWASH**

NO	NOM	MISSION	REFERENCE	COMMUNE	CONTACT
1	Food For The Poor	Construction de puits protégés	Mario Nicoleau	Léogâne	+509 2945-4567
2	INOPDEB	Installation de captage et sensibilisation à l'hygiène		Léogâne	
3	MAGEPA S.A.	Service de traitements de l'eau	Fritz Pierre Louis	Léogâne	+509 3751-5531
4	CEDUC	Promotion à l'hygiène		Léogâne	
5	Gadyen Dlo	Purification de l'eau dans les pays en développement	Directeur national	Léogâne	+509 3109-3960. <a href="mailto:gadyendlo10@gmail.com">gadyendlo10@gmail.com</a>
6	Haïti Outreach	Sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène	Roger Michel, Neil Van Dine	Cavaillon / Terre-Neuve / Ferrier / Pignon	+1 612 929 1122
7	JEDCO	Collecte et traitement de boues fécales	Jacques Édouard Dubois	Cavaillon	+509 2942-1110
8	World Vision Haïti	Construction d'infrastructures WASH	John Hasse	Cavaillon / Pignon	+509 2940-4628
9	World Relief	Servir les personnes en situation de grande vulnérabilité	Joseph Bataille	Cavaillon	+509 3237-2535
10	OXFAM	Construction de latrines, fournitures d'équipements et de matériels WASH	Ruben Louis	Cavaillon	+509 4046-0389 / +509 4934-8343
11	Water For Life	Traitements des eaux	Raphael Edy Gehy	Cavaillon	+509 2813-9259
12	ACF	Améliorer l'accès à l'eau potable et aux structures d'assainissement		Terre-Neuve	11, rue Occonel Jacques Gattereau. +509 3701-7813
13	AMURT Gonaïves	Construction et réhabilitation de SAEP, de latrines et de points d'eau dans les communautés	Amber Lynn Munger	Terre-Neuve	+509 3686-8292. <a href="mailto:amunger@amurt.net">amunger@amurt.net</a>
14	Sous Lavi	Construction de puit et distribution d'eau	Nil Van Dick	Pignon	+509 3701-4017

## 11. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

### 11.1. Conclusion

Cette étude a clairement répondu aux besoins exprimés à travers les objectifs qui lui étaient assignés à savoir faire ressortir la situation, les conditions et de l'accès aux services d'eau potable, d'assainissement et hygiène (WASH) dans les communes d'intervention de HANWASH.

Sur l'ensemble des communes observées, une proportion non négligeable de ménages demeure en situation de défécation en plein air, une pratique qui représente un enjeu majeur de santé publique.

Les données confirment que les zones rurales accusent un retard significatif en matière d'assainissement, avec un recours accru à des pratiques à risque comme la défécation en plein air et une plus faible proportion d'accès à des services améliorés, qu'ils soient de base ou gérés en toute sécurité.

L'étude met en évidence une couverture très limitée en dispositifs de lavage des mains parmi les ménages enquêtés. La grande majorité des ménages ne disposent d'aucune installation de lavage des mains à proximité des toilettes ou latrines. Cette tendance est plus marquée en milieu rural qu'en milieu urbain.

Dans les écoles qui ont accès à l'eau sur les 5 communes, une faible proportion ont affirmé avoir des pratiques de traitement de l'eau.

Au niveau des 5 communes, la majeure partie des établissements de santé ne disposent pas d'un point d'approvisionnement en eau pour les différents besoins contre et donc l'eau n'est pas disponible.

### 11.2. Recommandations

Cette situation nous interpelle et les recommandations insistent sur ensemble d'actions à prendre en compte pour résorber la situation dont :

**Pour les ménages et les communautés :**

- Améliorer la disponibilité en eau dans les communautés ce qui fera progresser le taux d'accès adéquat à l'eau aux ménages.
- Améliorer l'accès à l'eau pour ceux qui n'ont pas encore accès et améliorer la qualité du service pour ceux qui ont déjà accès ;
- Améliorer les connaissances et pratiques des ménages autour du transport, du stockage, du traitement d'eau à domicile et de sa conservation ;
- Augmenter l'accès et l'utilisation des toilettes dans les zones d'interventions par une approche communautaire où les gens arriveront à changer de comportement en décidant ensemble de la façon dont ils vont créer un environnement propre et hygiénique profitable à tous ;

- Promouvoir la mise en place de stations de lavage des mains au sein des ménages ;
- Renforcer les comités de gestion de point d'eau et promouvoir la participation d'au moins 30% des femmes ;
- Faire un plaidoyer pour que les femmes soient intégrées dans la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau nouvellement construits ou réhabilités.

### **Pour les Ecoles**

Mettre en place de programme EAH<sup>3</sup> dans les écoles permettant d'avoir :

- De système ou point d'eau fiable pouvant fournir de l'eau en quantité suffisante pour les différents besoins des écoliers en particulier le lavage des mains et la boisson ;
- Un nombre suffisant de toilette séparées pour les garçons, les filles et les enseignants répondant aux critères d'accessibilité, d'intimité, de sécurité, de propreté. Les toilettes doivent être adaptées aux besoins de tous les élèves y compris les petits enfants, des enfants handicapés, et des jeunes filles qui ont atteint l'âge de la puberté.
- Des stations de lavage des mains y compris à proximité des toilettes pour faciliter et encourager les élèves à se laver les mains après avoir utilisé les toilettes
- Des cours d'hygiène pour inculquer aux élèves les connaissances et les bonnes pratiques d'hygiène et les encourager à transmettre les connaissances au niveau de leurs familles et dans leurs communautés.

### **Centres de santé**

- Mettre en place un système de traitement d'eau dans les centres de santé et faciliter la disponibilité d'eau durant toute l'année dans les centres de santé ;
- Mettre en place des stations de lavage des mains dans les centres de santé à au moins 5m des toilettes avec eau et savon ou autre détergent.
- Sensibiliser et former les responsables des centres de santé sur la gestion de l'hygiène menstruelle.
- Construire des toilettes améliorées réservées aux femmes dans les centres de santé ;

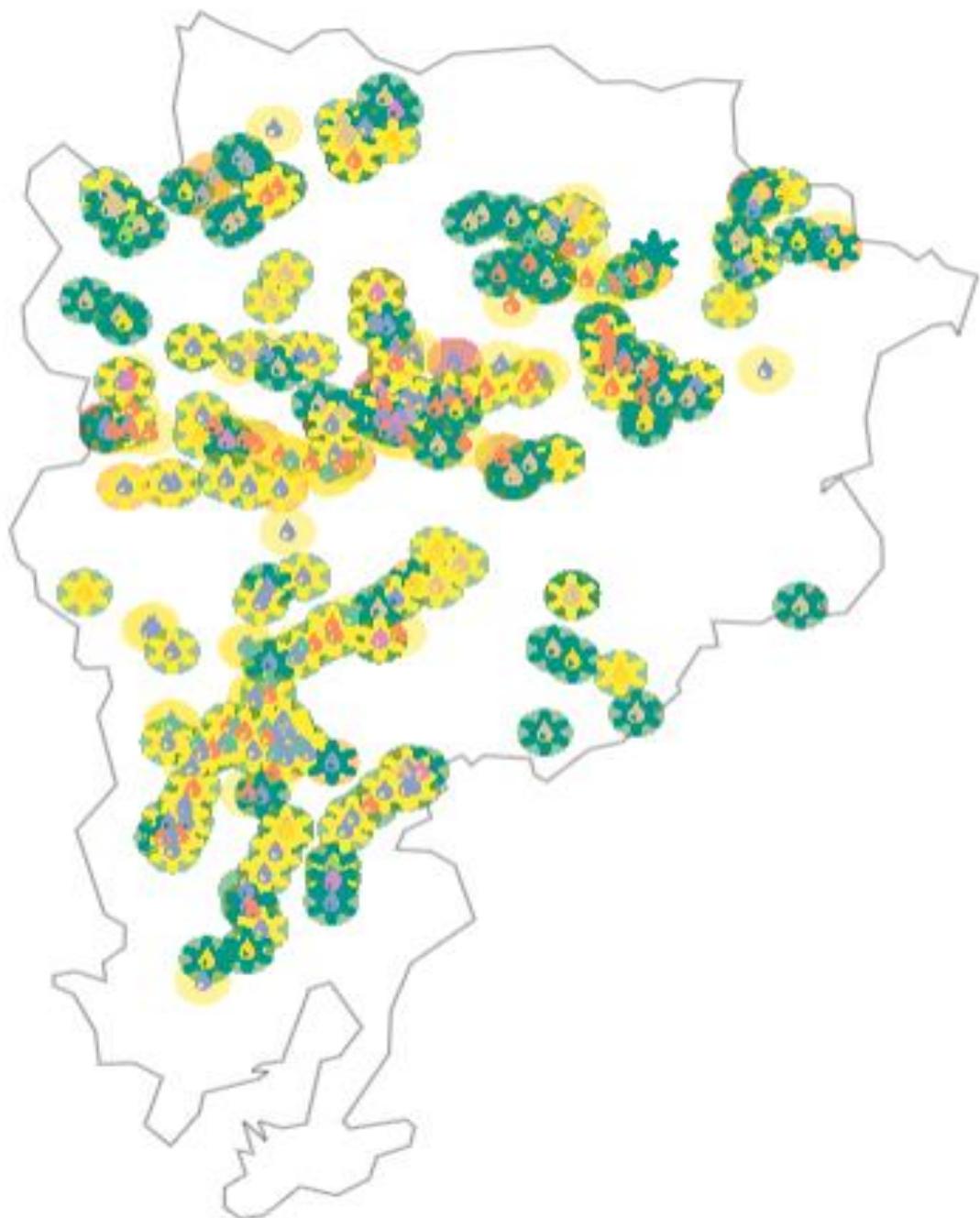
---

<sup>3</sup> Eau Assainissement Hygiène

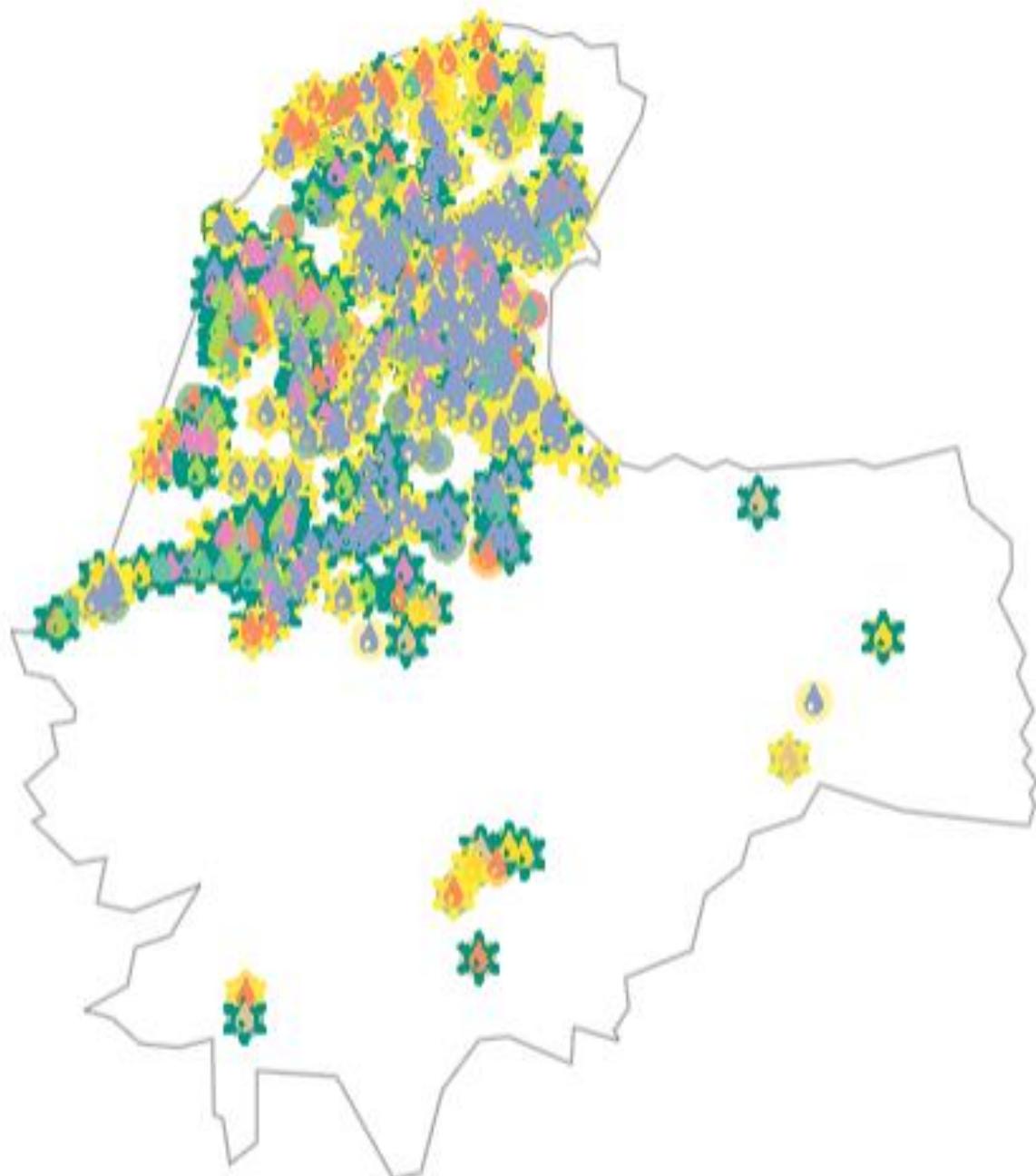
## 12. Annexes

### 12.1. Répartition des points d'eau selon leur types, fonctionnalité, et présence ou absence e. coli par commune

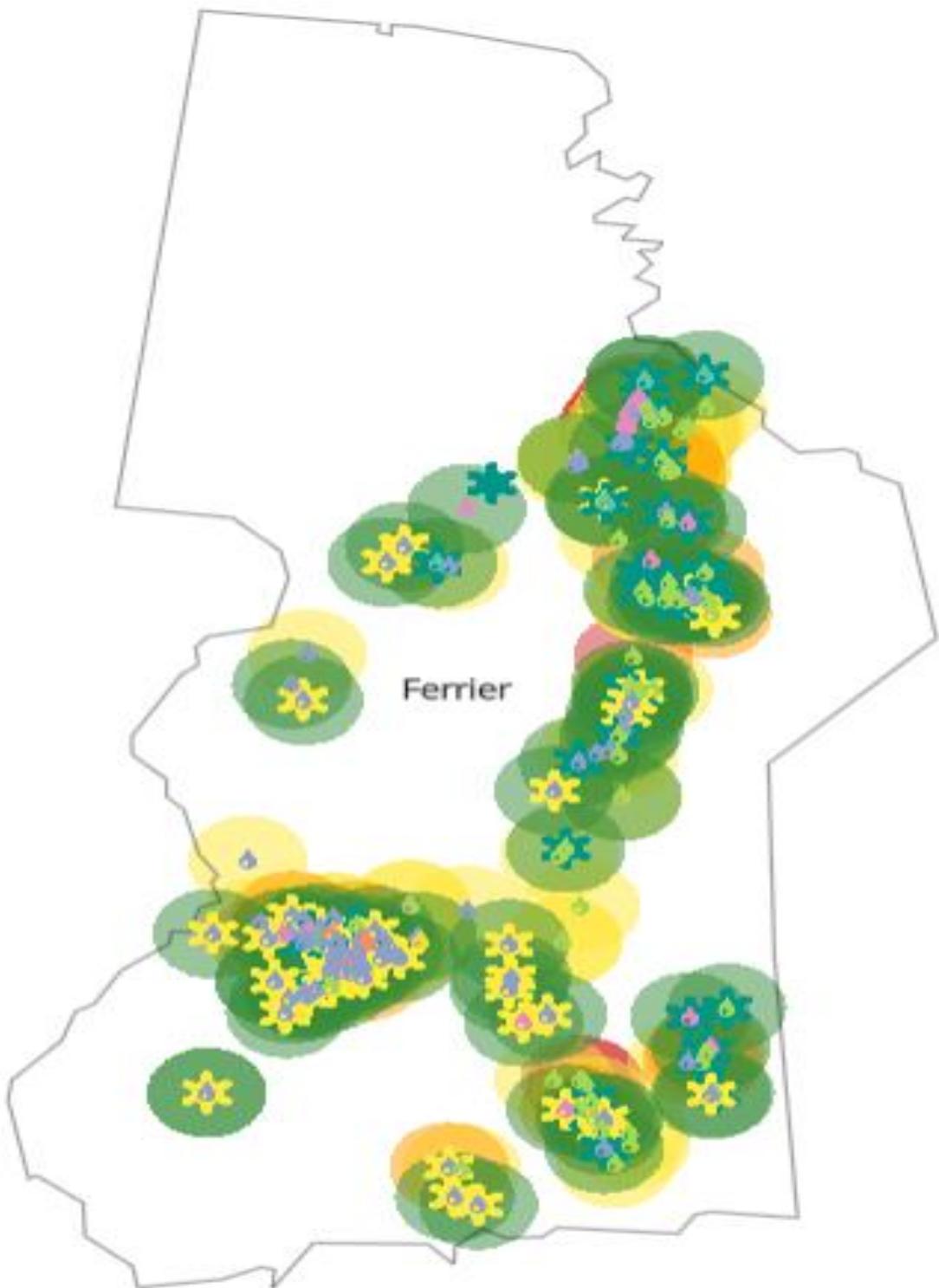
#### Cavaillon



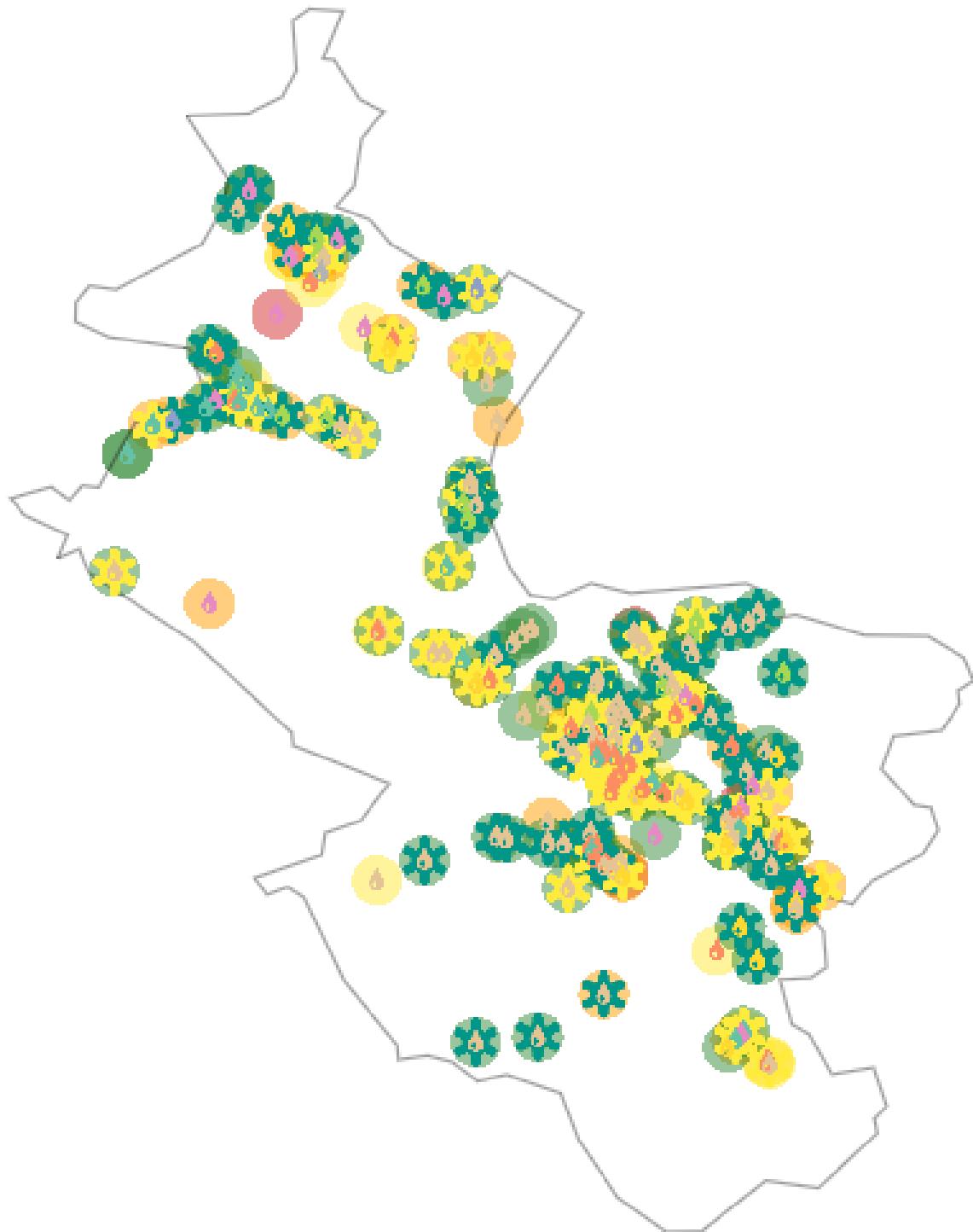
## Léogâne



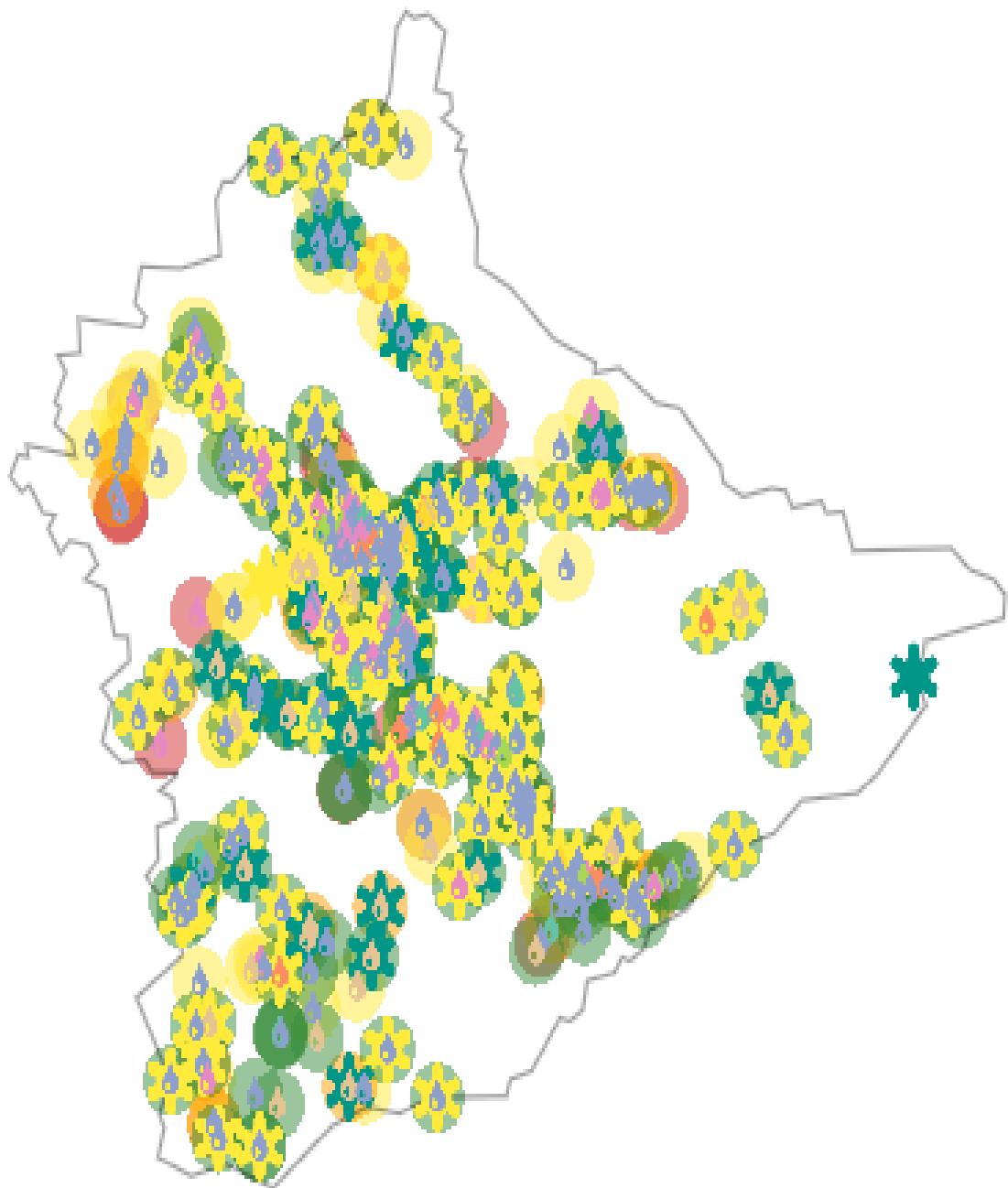
Ferrier



**Terre Neuve**



Pignon



## **12.2. : Termes de référence de l'étude**

## 13. Références bibliographiques

- ❖ MSPP, **Haïti Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-VI 2016-2017)**, Juillet 2018
- ❖ MSPP, **Haïti Enquête Mortalité, Morbidité et Utilisation des Services (EMMUS-V 2011-2012)**, Juillet 2012
- ❖
- ❖ DINEPA, **Stratégie Nationale pour la Conservation et le Traitement de l'Eau à Domicile (C-TED)**, Mai 2018
- ❖ DINEPA, **Document d'orientation stratégique pour l'Assainissement en Haïti**, Mars 2014
- ❖ **Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène en milieu scolaire, 2015-2023 : Gros plan sur la santé menstruelle. New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), 2024.**
- ❖ **Eau, assainissement, hygiène, nettoyage de l'environnement et gestion des déchets dans les établissements de santé : mise à jour des données 2023 et attention particulière portée aux soins de santé primaires, Genève, Organisation mondiale de la Santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2025.**
- ❖ **Progrès en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène des ménages, 2000-2022 : Gros plan sur les questions de genre. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Organisation mondiale de la Santé (OMS), New York, 2023.**
- ❖ PSDH (2011), **Plan Stratégique de Développement d'Haïti**
- ❖ TDR **Étude de ligne de base pour évaluer l'accès aux services WASH dans cinq communes d'intervention de HANWASH (Cavaillon, Léogâne, Pignon, Terre-Neuve, Ferrier)**
- ❖ IHSI (2015), **Population totale de 18 ans et plus, ménages et densité estimés en 2015,**